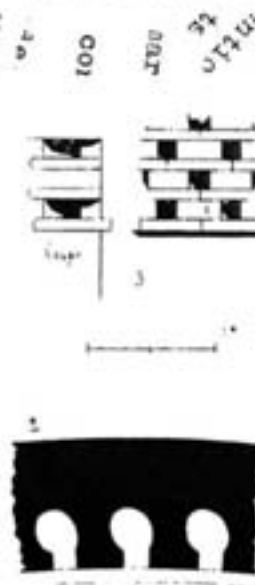
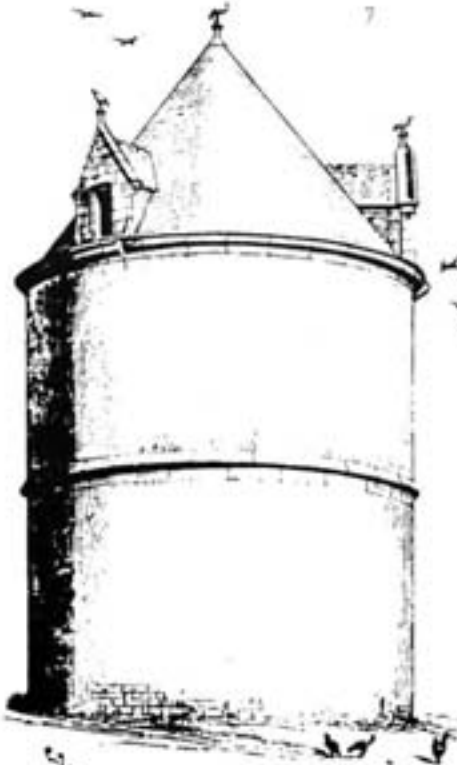
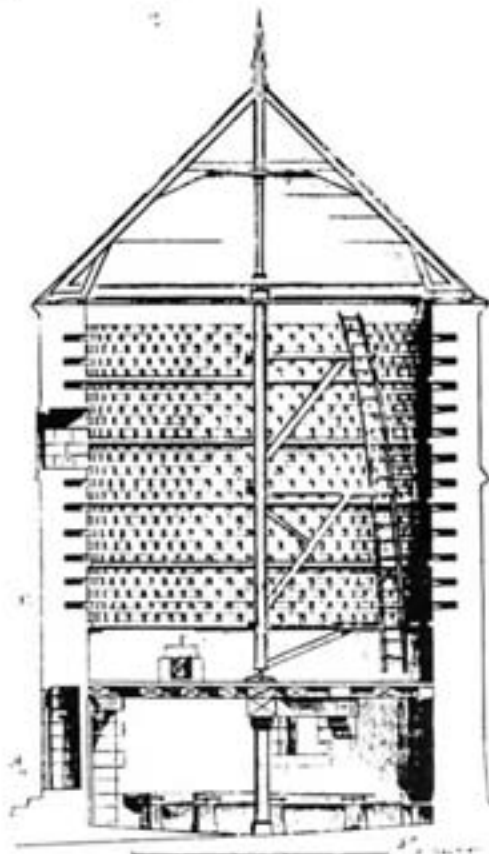
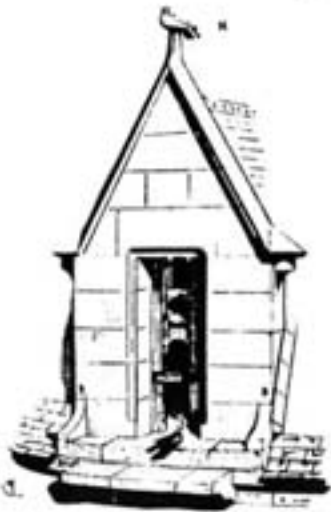


SAUVEGARDE DE LA VALLEE DU SAUSSERON ET DE SES ABORDS

2010 - Bulletin n° 28

Le Sausseron et ses lavoirs



SOMMAIRE

- Le mot du Président 1
- Les lavoirs de la vallée du Sausseron 2
(*Bernard Gaudinot*)
- Introduction à une analyse géographique de la vallée du Sausseron
et de ses affluents27
(*Jean-Claude Cavard*)
- La concentration de l'habitat, trait fondamental du paysage vexinois47
(*Jacques Dupâquier*)
- Arronville, Assemblée Générale (samedi 20 mars 2010)54
- Castel Val59
(*Hervé Mudry et Daniel Amiot*)
- Nouvelles des villages.....63
- Pierre Lambert, secrétaire général de la préfecture, promu préfet, quitte le Vexin
pour l'Essonne65
(*Daniel Amiot*)
- In memoriam67
- Jeu concours76

Crédit photographique: ADVO, p. 39- Daniel Amiot, pp. 1, 2, 7, 25, 29, 31, 32, 39, 40, 41, 42, 47, 48, 51, 54, 59, 60, 61, 63, 65, 69, 72, 76 – Cemagref, p. 35 – Stephan Florea, p. 36 – Nicole Giroud, p. 45 – Bernard Godinaut, pp. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 25, 26, 29, 30, 33, 38, 42 – Hgec-Grigny 69, p. 47 – Patrick Joy, pp. 36, 37, 38, 40, 50, 72, 73 – Jacques Grimbert, p. 68 - Pierre Lambert, p. 66 – François Lanote, p. 44 – Larousse 1928, p. 43, – Joëlle Laufenburger, p. 75 – Christian Poirot, p. 74 – Jean-Marc Plescoff, pp. 59, 59, 60, 61, 62 – PNR Vexin français, p. 49 – Pierre Street, p. 71.

La SVS laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leurs opinions.
La reproduction partielle ou intégrale des textes et illustrations est soumise à un
accord préalable

LE MOT DU PRÉSIDENT

2010 a été une bonne année pour nos activités associatives et si nous pouvons trouver quelques motifs de satisfaction dans la qualité des relations établies avec les pouvoirs publics – département, préfecture, communes et bien évidemment le PNR – il n'en est pas de même de la vie intra-associative, sévèrement mise à mal par une cascade de décès de compagnons fidèles et respectés.

L'année avait bien mal débuté après l'envol sans retour de notre archéologue aérien, Patrick F. Joy, fidèle parmi les fidèles, terrassé par une sale maladie, fin novembre 2009.

Le 23 juillet, Jacques Dupâquier, président-fondateur des Amis du Vexin, décédait à l'hôpital de Pontoise. Sa mort à 89 ans était évidemment plus naturelle que celle de Patrick à 62 ans et nous y étions, bon an mal an, préparés. Elle ne nous a pas moins profondément marqués tant Jacques Dupâquier, personnalité flamboyante, homme de savoir, d'une immense culture avait été pour beaucoup d'entre nous un maître. Membre de la SVS dès son origine, il nous a souvent guidés et toujours soutenus. Il est certain que sans ses engagements et sa détermination, le Vexin français n'aurait pas échappé à une urbanisation incontrôlable et le PNR serait demeuré un mirage. Vous trouverez dans le bulletin l'hommage que nous lui rendons et son dernier article, écrit et corrigé par lui peu de jours avant sa mort.

Quelques mois avant, en avril, Jacques Poirot, compagnon de longue date de l'association, membre de notre conseil d'administration, nous quittait. Jusqu'au bout il a été un ami assidu, nous apportant sur les problèmes architecturaux et urbanistiques, la précieuse expérience d'un aménageur foncier respectueux de l'environnement. Jacques avait tenu à être présent au conseil d'administration du 12 février, pour nous annoncer que son état de santé lui imposait, à son grand regret, de le quitter.

Enfin, le 2 novembre, nous apprenions la mort de Jean Leclerc, président fondateur de l'association nesloise « La Mémoire du temps passé ». Ami de la SVS, il répondait toujours présent quand nous avions besoin d'aide pour organiser nos manifestations dans sa commune.

Tous ont en commun une vie marquée par un dévouement aux autres et une énergie altruiste sans faille. Depuis leur engagement, dans leur jeunesse, dans la vie associative, ils ne se sont jamais découragés et ont constamment consacré une grande part de leurs forces au service de la collectivité pour la défense de nos valeurs.

Sont-ils remplaçables ? Osons l'espérer pour le présent et l'avenir de nos aspirations.

Daniel Amiot



PATRIMOINE

LES LAVOIRS DE LA VALLÉE DU SAUSSERON

Bernard Gaudinot

En parcourant la vallée du Sausseron on rencontre, au bord des rus ou près d'une source, de petites constructions plus ou moins bien conservées, souvenir d'un temps où le linge se lavait à la main. Ce sont les lavoirs, domaine des lavandières ou plus exactement des laveuses.

Désormais désertés, le bruit de l'eau a remplacé le son des battoirs et le bavardage des laveuses.

Situés près des villages, des hameaux, parfois beaucoup plus loin dans les bois ou les prairies, ils ont été peu à peu abandonnés avec l'arrivée de l'électricité et de l'eau courante qui ont permis l'usage de la machine à laver le linge.

NAISSANCE DES LAVOIRS

Ces lavoirs, dans leur état actuel, sont rarement antérieurs au XIX^e siècle. Leur création a été particulièrement importante entre 1820 et 1880

Dans les campagnes, on avait l'habitude d'aller au ruisseau dans des endroits sommairement aménagés, sur une pierre inclinée ou une simple planche et cela sans abri contre la pluie, le vent ou le soleil.

C'est vers la fin du XVIII^e siècle quand un besoin d'hygiène croissant se fait sentir, en réaction aux pollutions industrielles et aux épidémies, que s'amorce la construction de lavoirs. Leur création a été particulièrement importante entre 1820 et 1880. C'est une prise de conscience collective de l'importance de la salubrité publique et des principes élémentaires d'hygiène avec, en particulier, l'usage du savon. Si la propreté du corps devient impérative, celle du vêtement l'est tout autant.

La fièvre constructrice de cette époque est le résultat de l'autonomie administrative des municipalités, en matière budgétaire. La construction des lavoirs publics s'accroît après le vote de la loi du 3 février 1851. À la suite des nombreuses épidémies de choléra, en 1830 et 1850, il est fait obligation de construire des lavoirs ouverts à tous pour améliorer une hygiène défaillante.



Lavoir à Ronquerolles peint en 1914 par une jeune fille du village sous la direction de Nathalie Martin-Sabon

PATRIMOINE

CONCEPTION DES LAVOIRS

Toujours placé en aval de la source du cours d'eau, pour ne pas contaminer l'eau potable en amont, le lavoir est généralement construit dans un point bas. Il n'est donc pas toujours situé au cœur du village et peut en être assez éloigné.



Le lavoir se compose le plus souvent, lorsqu'une source l'alimente, d'un bassin maçonné en deux parties, muni d'une vanne destinée à l'entrée de l'eau et d'une autre pour sa sortie. Ces bassins sont entourés d'une aire pavée et les rebords formés par des dalles de pierre dure ou de ciment, légèrement inclinées vers l'eau pour frotter et battre le linge.



Pour les lavoirs bâtis sur le bord des rus, on trouve plusieurs principes d'aménagement : un barrage en aval qui peut être un simple radier pour maintenir le niveau d'eau ou un système de vannages, plus ou moins complexe, compatible uniquement avec les petites rivières. Pour les grands cours d'eau, deux astuces : on monte le plancher en bois du lavoir suivant le niveau de l'eau avec un système de poulies ou bien, le lavoir est conçu avec des gradins qui permettent de laver à différents paliers suivant le niveau de la rivière.

Les biefs des moulins étaient souvent utilisés pour leur niveau d'eau et leur débit presque constant.

Autour de 1900, un toit protège les lavandières du soleil et de la pluie, les lavoirs les plus confortables sont fermés sur un ou plusieurs côtés pour former coupe-vent. La toiture, à une ou plusieurs pentes



PATRIMOINE

en appentis, en bâtière ou avec croupes, est portée par une ossature en bois. Couvert le plus souvent de tuiles mécaniques, matériau fort employé à l'époque car plus léger que la tuile plate, cela permet de faire des économies de charpente.

Certains de ces lavoirs sont remarquables par leur forme, clos de murs de pierre sur trois côtés où le bassin en *impluvium* recueille les eaux de pluies, comme celui de Grisy-les-Plâtres.

Les lavoirs ne sont pas forcément publics. Certaines femmes possèdent leur propre lavoir au bout du jardin et celles-ci invitent leurs voisines à venir laver leur linge sale en famille.

LAVEUSES ET LESSIVE

Serait-il convenable de parler des lavoirs, sans évoquer les laveuses, ces femmes courageuses qui lavaient par tous les temps, toute l'année.

Avant d'aller au lavoir, elles préparaient le linge ; on disait autrefois : faire « couler la buée ».



Au préalable, c'était « l'essangeage », trempage du linge, pendant une journée ou deux pour enlever les plus grosses souillures.

Le jour suivant la laveuse empilait le linge bien à plat par couches successives dans un grand cuvier ou « cuveau », après avoir mis dans le fond des sarments de vigne, du thym ou des rhizomes d'iris pour parfumer et un peu de saponaire pour blanchir. Elle étalait, sur le dessus, une grande toile assez fine, le « charrier », remplie de cendre de bois tamisé.

Pendant ce temps-là, l'eau chauffait dans le chaudron. Alors, avec le « vide buée », godet à long manche, la laveuse arrosait le dessus du charrier. L'eau se chargeait de potasse de cendre et s'écoulait au

travers du linge, puis goutte à goutte par la « pissarote », trou bouché en partie par un bouchon de paille de seigle. Une fois récupérée, cette eau retournait dans le chaudron où de nouveau on la faisait bouillir. La laveuse la reprenait et recommençait à la déverser sur le « charrier ».

Cette opération était répétée plusieurs fois, parfois toute la journée.

Le lendemain, il fallait aller au lavoir, s'agenouiller dans la boîte à laver ou « auget » garni de paille, retrousser ses manches, savonner, brosser avec la brosse en chiendent, rincer et essorer le linge. Il était battu vigoureusement avec le battoir. Le linge égouttait sur une barre en bois ou des tréteaux puis était mis à sécher

sur une corde, les haies ou sur l'herbe des prés. C'était la grande lessive, celle où l'on sortait les draps, les torchons, les chemises de



PATRIMOINE



travail. Elle avait lieu généralement deux ou trois fois par an, au printemps et à l'automne. Il fallait posséder donc une provision de linge importante.

Mais certains ménages, ouvriers ou journaliers, trop pauvres pour avoir des armoires pleines, étaient obligés de laver plus souvent des effets portés journalièrement. Ils procédaient à un savonnage rapide, si toutefois ils possédaient un bout de savon, dans un baquet d'eau de pluie et rinçaient ensuite dans un point d'eau voisin. Par contre, les familles plus aisées pouvaient s'offrir le luxe de payer une laveuse à la journée.

Au cours du xx^e siècle, la lessive (des cristaux de soude) et les lessiveuses en tôle galvanisée sont apparues; elles étaient tronconiques d'une contenance de 50 litres ou plus. Un double fond percé de nombreux trous et muni d'un tuyau vertical se terminait par une sorte de champignon. Par ébullition, l'eau montait dans le tuyau et retombait en pluie par ce champignon. La lessive était placée au fond de la lessiveuse (plus besoin de cendre). Elle était posée sur un poêle à bois ou à charbon, d'environ 50 cm de hauteur. Cette installation moderne, par rapport à la précédente, ne demandait que l'entretien du chauffage.

Mais restait toujours la corvée du rinçage au lavoir.

Au retour du lavoir, la laveuse étendait le linge sur les cordes installées dans les cours ou les jardins.



PARTONS A LA DÉCOUVERTE DES LAVOIRS DE LA VALLÉE DU SAUSSERON...

BERVILLE

Dans le hameau, à l'angle de la rue d'Heurcourt et de la rue du Tillard se trouvent une fontaine et un lavoir. Ceux-ci sont alimentés par une même source. Ce lavoir est mentionné sur le cadastre de 1834.

En 1897, Emmanuel Duclos, coquetier de profession à Berville, demande l'autorisation de pratiquer, dans la berge du Sausseron, une prise d'eau pour alimenter un lavoir en maçonnerie qu'il a construit sur un terrain dont il est locataire, sur la rive gauche de ce cours d'eau, au lieu-dit le Haut d'Heurcourt.

Dans le village non loin de l'église, rue des Jorets, se trouve un lavoir alimenté lui aussi par la source d'une fontaine portant la date de 1833. Il figure également sur le cadastre de 1834.

Dans le hameau, à l'angle de la rue d'Heurcourt et de la rue du Tillard, se trouvent une fontaine et un lavoir alimentés par une même source. Ce lavoir est mentionné sur le cadastre de 1834.



PATRIMOINE

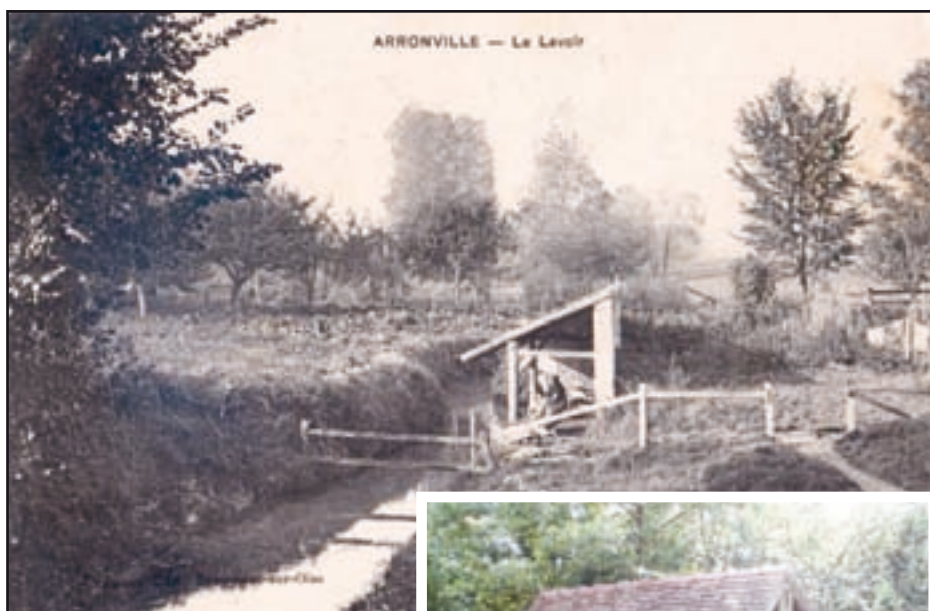
ARRONVILLE

Dans cette commune on peut encore voir trois lavoirs.



Lavoir de Margicourt

Il est alimenté par la fontaine Saint-Martin. En 1868, un échange de terrain et d'immeuble, entre la commune et M. Langlumé, est réalisé en vue de construire un lavoir et un abreuvoir. En 1876, il est autorisé à établir un barrage en aval du lavoir et de la fontaine qui se trouvent près du bief de décharge du moulin de Margicourt. Cette fontaine, d'après un bail passé le 14 mai 1878, entre la commune et ce monsieur, fournit l'eau nécessaire à la laiterie de Margicourt. Le débit de la source est suffisant pour alimenter le lavoir et la laiterie. La prise d'eau ayant lieu de 6 heures à 9 heures du soir contre un loyer annuel de 150 francs.



Lavoir d'Arronville

Une demande d'autorisation pour établir un lavoir public, sur un terrain communal situé sur la rive gauche du Sausseron, en amont du chemin traversant le hameau de Margicourt vers le village, est faite par monsieur le Maire le 22 février 1856. En août de la même année, il est terminé et contrôlé par les Ponts et Chaussées.

Lavoir d'Héréville

En juillet 1877, la commune projette l'agrandissement d'un abreuvoir et la construction d'un lavoir au hameau d'Héréville, sur un terrain de 75 centiares acquis des époux Payen.



Le 30 octobre 1882, le maire d'Arronville sollicite l'autorisation d'établir, en travers de la rivière, deux barrages, l'un au pont de Margicourt, l'autre au pont d'Héréville, pour maintenir une hauteur d'eau constante, au droit des deux lavoirs établis en amont de ces ponts. La construction de ces barrages mobiles

PATRIMOINE

a été réalisée en 1883. Le lavoir que l'on peut voir actuellement, alimenté par une source et couvert, est une réalisation du début xx^e siècle.



MENOUVILLE



Ce lavoir, construit sur le bief du moulin à la sortie du parc du château de Balincourt, figure sur le cadastre de 1830.



On peut le contempler aujourd'hui tel qu'hier.

Sur une carte postale du début du xx^e siècle nous pouvons voir un lavoir privé sur le bord du Sausseron. Rustique mais bien aménagé, il est couvert. Il possède une pierre à laver, une barre en bois pour y poser le linge et un « carrosse », la boîte à laver garnie de paille qui permet à la laveuse de s'agenouiller.



PATRIMOINE



VALLANGOUJARD

C'est en 1863 que la commune fait l'acquisition de terrains destinés à l'établissement de deux lavoirs situés l'un au *Bout d'en haut* sur le ru d'Epiais, c'est le *lavoir de La Planche* et l'autre au centre du village ou le *Bout d'en bas*, alimenté par une source, c'est le *lavoir de la Fontaine aux Bruyères*. En ce dernier lieu, il existe déjà un lavoir communal comme en témoignent des travaux de réparation de celui-ci ainsi que de la fontaine réalisés en 1855, pour la somme de 475 F.



En septembre 1924, le maire sollicite l'approbation du sous-préfet, pour un marché de gré à gré avec MM. Lavaud et Petit, entrepreneurs à Pontoise, spécialisés dans les travaux d'eaux.

Ces travaux concernent la recherche de l'eau de la source des Bruyères, perdue dans la tourbe, privant d'eau potable la population.

En 1939 le conseil municipal de cette commune demande le curage du bief, pour cause d'inondation, du lavoir communal de *La Planche* » situé entre le pont de pierre dit le « Pont Romain » et le moulin.

Un troisième lavoir, dit du *pont de l'Arche*, se situe sur la rive gauche en amont du pont de la route D-927 menant à Méru.



LABBEVILLE

La commune possède deux lavoirs, l'un rue de la Gare sur le bief du moulin et l'autre rue du Petit-Biard sur le Sausseron, à sa sortie du parc du château.

La construction du *lavoir de Biard* est décidée en mai 1903 par le conseil municipal, présidé par le maire M. Delastre.

Son coût est estimé à 524 francs environ. En novembre de la même année, le Conseil municipal sollicite l'administration pour une dispense de devis et de marché et l'autorisation de prélever la somme sur le crédit des dépenses imprévues. Ce qui sera approuvé par la préfecture en janvier 1904.



Le lavoir de Biard

PATRIMOINE



Lavoir de la rue de la Gare



Aujourd'hui

NESLES-LA-VALLÉE



Lavoir de la falaise

Le 9 novembre 1845, les conseillers municipaux acceptent la demande de M. Fessart, maire et meunier, de supprimer l'abreuvoir qui longe sa propriété sise au moulin, en le remplaçant par un lavoir couvert qu'il fera à ses frais, dans l'angle de sa propriété, près du pont de la Falaise. On pourra y placer dix à onze personnes.

En 1879, la commune envisage l'acquisition du terrain, appartenant à M. Nicolas Caffin, sur lequel a été construit, par tolérance depuis plusieurs années, le lavoir public de la Falaise.



PATRIMOINE

Lavoir du Pontenet



C'est le 26 septembre 1866 que la commune demande l'autorisation de construire un lavoir couvert sur la rive gauche du Sausseron à Nesles au lieu-dit le Pontenet près du pont de la route N° 21.

Lavoir de la Maraîchère

La demande de construction d'un ponceau et d'un lavoir en bordure du ru de la Maraîchère, à 30 mètres en amont du chemin allant du moulin de Nesles au chemin d'intérêt communal 41, est faite par M. Robert le 17 décembre 1888.

*Ru de la Maraîchère.
On devine le ponceau qui
mène au lavoir.*



PATRIMOINE

Lavoir de Verville

L'autorisation, par arrêté du 13 novembre 1865, pour la construction d'un lavoir communal couvert, sur la rive gauche du Sausseron au hameau de Verville, au lieu-dit « le Pont de l'Orme », est acceptée. Des réparations y seront réalisées en 1876 puis en 1920.



Lavoir de Verville au lieu-dit le « Pont de l'orme »

Lavours privés



Une demande est faite, le 23 avril 1866, par M. Vermont Médard pour la construction d'un lavoir sur sa propriété.

Le 25 août 1906, il est demandé par Monsieur Lajotte l'autorisation de construire un lavoir privé, sur une parcelle, au lieux-dits « entre deux mets », sur la rive gauche du Sausseron.



PATRIMOINE

VALMONDOIS



Lavoir de la Naze

Le 30 juillet 1900, le maire demande l'autorisation de construire un lavoir communal couvert, de 8 places, à l'abreuvoir de la Naze, bâti par M. Burgaux meunier à la Naze, immédiatement en aval du petit moulin, sur la rive droite du Sausseron.



Aujourd'hui

Lavoir du pont du Carrouge à Orgivaux

Le 9 janvier 1872, la demande de construction d'un lavoir public, en aval immédiat du pont du Carrouge à Orgivaux, est établie. Un rapport favorable de l'ingénieur ordinaire est fait le 1^{er} février 1872. Ce n'est qu'en 1909 que l'achat du terrain sur lequel est bâti ce lavoir sera effectué.



PATRIMOINE



Lavoir du pont du Carrouge aujourd'hui!

Lavoir de la rue Dorée



Aujourd'hui les restes du lavoir associent l'ancien et le moderne!

En 1913, acquisition est faite par la commune d'un terrain, appartenant à M. Colomb, sur lequel est bâti un lavoir public. Ce lavoir, reconstruit et couvert depuis 1890, se trouve sur un terrain donné verbalement par Monsieur Frémont, le propriétaire d'alors, sans qu'aucun acte n'ait jamais été établi.

ÉPIAIS-RHUS

Le lavoir de la fontaine de Doux



Le lavoir tel qu'il était il y a une vingtaine d'années



Cette fontaine se trouve derrière le *Clos de la Seigneurie*, aujourd'hui lotissement du Présard. Elle alimente un lavoir dont nous pouvons, actuellement, voir les vestiges.

PATRIMOINE

Le lavoir du petit vin



En 1906, M. Ancelle, juge au tribunal civil de la Seine, et sa femme font don à la commune d'une parcelle de terrain de 27 centiares, destinée à la construction d'un lavoir communal. Un terrain supplémentaire sur lequel se trouvent une fontaine et un lavoir, de 1 are 50 centiares, est acquis en 1906, auprès de M. Théophile Cornier, charron et sa femme pour 150 F.

Ce lavoir a été construit par M. Jeannesson, entrepreneur à Epiais-Rhus pour un montant de 860 F. Sur la fontaine la date de 1848 y est gravée. Il est situé à la sortie d'Epiais sur la gauche de la route menant à Rhus.

Lavoir de la source des Petits Abîmes

Ce lavoir ancien, sur le chemin de Rhus à Grisy, fait l'objet d'un arrêté du maire, en 1873, pour y faire cesser le tapage nocturne.

Considérant qu'il est urgent de mettre fin au tapage nocturne fait par les personnes qui ont pris l'habitude de venir laver la nuit à la fontaine des Petits Abîmes, nous arrêtons ce qui suit :

Art. 1

Il est défendu, à partir de ce jour, de travailler et même de s'installer au dit lavoir avant les heures ci-après indiquées :

Du 1^{er} avril au 30 septembre : à 3 heures du matin

Du 1^{er} octobre au 31 mars : à 5 heures du matin.

Art. 2

Toutes les personnes étrangères au pays ne pourront laver au dit lavoir que deux jours par semaine, le lundi et le samedi. Elles seront obligées de se faire inscrire à la mairie d'Epiais-Rhus, le dimanche de midi à 4 heures du soir et paieront la somme de 20 centimes par personne toutes les fois qu'elles viendront laver leur lessive. Ce lavoir est spécialement destiné à cet usage.

Art. 3

Des cartes seront délivrées à ces personnes étrangères

Art. 4

Les contraventions au présent règlement seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois.

Le 28 décembre 1873 – police du lavoir de Rhus Arrêté du Maire Monsieur Guignet

Ce lavoir sera supprimé, à la demande du conseil d'hygiène départemental, lors de l'utilisation de la source pour l'alimentation du réseau d'eau potable de la commune.

PATRIMOINE

Lavoirs de Rhus

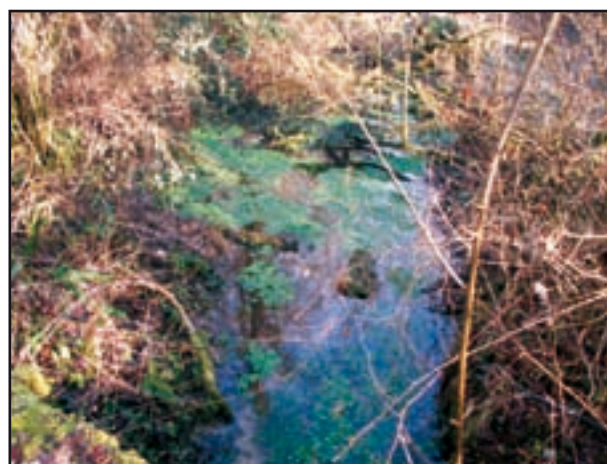
En 1855 M. Schumacher demande le changement de tracé de la sente qui va du lavoir public à la rue principale de Rhus en traversant sa propriété. Il est autorisé à supprimer la section de la sente qui va du lavoir à la partie est de sa construction, en conservant celle qui longe la dite propriété de la partie est à la rue. Il doit fournir le terrain et prendre en charge les travaux de terrassement nécessaires à la création d'une sente entre sa propriété et celle de M. Bachellier.

Le couple Claudon cède gratuitement, en 1912, un terrain pour construire un lavoir. M. Guinard s'engageant à exécuter les travaux pour la somme de 1 400 F, le projet est approuvé en 1914. Le 6 mai 1913, une demande d'autorisation est déposée pour placer une vanne mobile en travers du ru d'Epiais (affluent du Sausseron) et pratiquer une prise d'eau dans la rive droite de la berge. Elle doit alimenter un futur lavoir public en dérivation du ru, dans la parcelle n° 608 de la section A de la commune d'Epiais-Rhus.

THEUVILLE

Le lavoir communal, situé sur le chemin du marais à Theuville, lieu-dit *Les Fontaignaux*, était constitué de trois bassins alimentés par une source. Celle-ci va alimenter le moulin de Theuville en 1843. Le maire demande, lors de la construction de ce bâtiment, au propriétaire des lieux, M. Sainte-Beuve, de conserver la jouissance gratuite du lavoir pour la commune, ce qui est accepté.

Aujourd'hui ces bassins ont disparu sous l'effondrement de la falaise qui les surplombait et des arbres abattus par la tempête.



Seuls témoins du lavoir, deux pierres émergent

GRISY-LES-PLÂTRES

La commune possédait trois lavoirs, tous alimentés par des sources.

Lavoir de la fontaine Saint-Caprais



En 1860, la commune construit un lavoir public au lieu-dit « Fontaine Saint-Caprais » sur un terrain acheté en 1859 à Victor Auguste Debled et sa femme, marchand épicier demeurant à Paris. Un ruisseau, entretenu par une source, traverse cette parcelle. Les travaux, après devis, s'élèvent à la somme de 725,74 francs. La construction est réalisée par M. Charpentier, maçon à Marines.

La décision est prise en juin 1881 de couvrir ce lavoir. Les travaux de couverture effectués par Alfred Dusseaux de Grisy, Auguste Landrin menuisier à Grisy et Jeannesson pour la maçonnerie, le tout pour une somme de 1 318,25 francs, sont réceptionnés en mars 1882.

En mai 1883, le lavoir a besoin de réparations urgentes. Le fond doit être refait et les bords réparés. Les travaux seront exécutés par M. Jeannesson entre le 5 août et le 2 septembre de cette même année.

En 1887, une pompe publique est installée à la fontaine Saint-Caprais en remplacement d'une pompe vétuste.

Ce lavoir sera utilisé jusque dans les années 1960.

PATRIMOINE

Lavoir des Maurois

En 1876, un compte rendu de la séance du Conseil municipal nous apprend que « le lavoir des Maurois » est dans un tel état de vétusté qu'il y a lieu de le démolir et de le reconstruire à neuf. Ce lavoir a pour dimensions intérieures : longueur 6,20 m, largeur 2,45 m (surface 16,17 m²) profondeur 0,34 m soit 5,50 m³. Il a été construit avec un niveau trop élevé pensant qu'il serait possible d'élever la source servant à son alimentation. Il en résulte qu'au lieu de s'élever, la plus grande quantité de l'eau passe sous le lavoir et sur les côtés, sans se renouveler. Des recherches sont alors entreprises pour évaluer le débit et le niveau possible pour le nouveau lavoir. Il est de 7 200 litres en 24 heures.

Les travaux approuvés par le préfet, le 18 juillet 1878, sont exécutés par le maître maçon Gerbé de Grisy, pour



une somme de 620 francs. La vérification des travaux est réalisée le 15 janvier 1879.

Très fréquenté, le lavoir est d'une grande utilité, mais il n'est pas couvert et laisse les nombreuses laveuses exposées à toutes les intempéries saisonnières : vent, neige, pluie... Guileminot entrepreneur de charpente à Saint-Ouen-l'Aumône, Jeannesson, entrepreneur de maçonnerie à Grisy et Dusseaux, chaudronnier ferblantier à Grisy, exécutent les travaux de couverture qui se montent à 1 464,90 francs. La réception en est faite en novembre 1883.

En 1885, des pertes d'eau sur l'alimentation du lavoir nécessitent l'ouverture d'une tranchée pour rechercher la source perdue.

Le lavoir a été récemment restauré avec l'aide du PNR.

Lavoir de Butel

En août 1884 le lavoir de Butel a besoin d'une réparation urgente. Le fond doit être refait et quelques-uns des « lavoirs¹ » reposés. Le devis de maçonnerie, de Jules Jeannesson s'élève à 217,99 francs. Le marché sera traité de gré à gré.

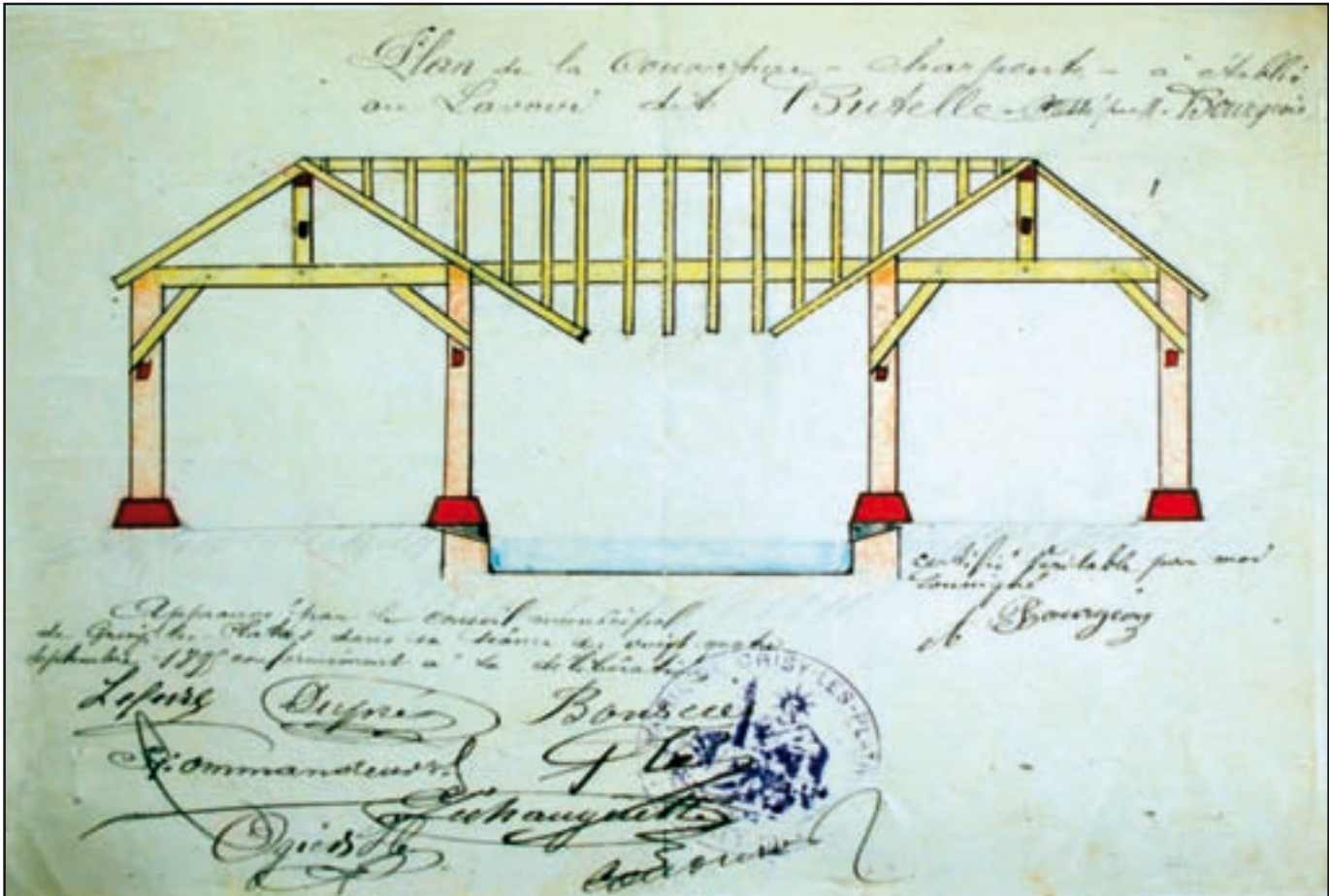
En juin 1887, malgré les réparations le lavoir laisse écouler ses eaux. En conséquence il est indispensable de faire construire un nouveau lavoir au-dessous de celui existant. Il est acquise une parcelle de 4 ares appartenant à MM. Guillot de



1. Nom donné à la pierre en pente sur laquelle on faisait la lessive

PATRIMOINE

Marines et Guinet d'Epiais pour la somme de 80 francs. Le marché est passé avec Henri Thomas Gerbé, entrepreneur de maçonnerie à Grisy. Le fond étant vaseux, une chape en béton est coulée sur un plancher en madrier. La réception des travaux a lieu le 14 novembre 1887.



Projet de couverture charpente approuvé par le conseil municipal dans la séance du 24 septembre 1895.

La toiture du lavoir sera effectuée en 1895 par Jeannesson pour la maçonnerie et Bourgeois pour la charpente. Le marché est traité de gré à gré pour une somme de 1 564,91 francs. La réception des travaux est faite le 19 novembre 1895.



Aujourd'hui il ne reste, de ce lavoir, que quelques vestiges où l'eau continue de couler.

PATRIMOINE

BRÉANÇON

La commune projette l'achat, en 1902, d'un lavoir et d'une mare se trouvant sur un terrain de 15 ares 95, propriété de M. Massieux, cultivateur au Rosnel, et de M. Auferte de Conflans-Sainte-Honorine.

En 1904 la commune fait l'acquisition de ce lavoir, situé lieu-dit le Bois des Loups ou la Touffe, appelé ordinairement *la Source*, ainsi que du chemin d'accès d'une largeur de 6 m, allant de la route de Bréançon au Rosnel. Le prix est de 450 francs.

Il sera le seul lavoir communal.



LE HEAULME



En 1913 un lavoir public existe déjà, mais son délabrement et l'intermittence de son alimentation en eau, impose une reconstruction sur un terrain mieux approprié. Un projet est établi pour la construction d'un nouveau lavoir répondant aux besoins de la population. Il s'ensuit l'acquisition d'un terrain appartenant à M. Arthus.

HARAVILLIERS

En 1875, un litige sur les limites de propriété de la mare, située sur le chemin d'Haravilliers à Grisy, oppose M^{me} de Caumont à la commune.

Le maire affirme que cette mare a toujours été curée, empoisonnée par les habitants et qu'ils y ont toujours lavé leur linge et abreuvé les bestiaux.

La commune achète, en 1887, une parcelle de terre de 1 are 15 appartenant à M. Leduc. Elle est destinée à la construction d'un lavoir, le hameau du Ruel en étant dépourvu, et à l'élargissement du chemin de grande communication N° 188. L'emplacement choisi est à l'extrémité des conduites d'eau du Ruel.



PATRIMOINE



Le lavoir du *Quoniam*, est le seul à ne pas avoir été détruit à l'installation de l'eau courante dans le village. Il est le dernier lavoir existant de la commune. Il a été restauré avec l'aide du PNR.



Aujourd'hui après restauration

FROUVILLE



Lavoir rue du Margat

Un rapport d'enquête du 23 juillet 1876 nous indique qu'un lavoir public a été établi par la commune de Frouville au lieux-dits le Margat à l'extrémité du potager appartenant à M. Monthiers sur le ru de Frouville, affluent du Sausseron.

Ce nouveau lavoir est séparé de la propriété Monthiers par un mur qui appartient à cette propriété.

Les personnes habitants le quartier ont organisé une souscription entre elles pour faire la maçonnerie et la couverture, de ce lavoir. Un barrage avec vanne a été établi par M. Monthiers sur le ru immédiatement en amont du lavoir. Le bruit occasionné par la chute des eaux et la fluctuation de celles-ci dans le lavoir, mettent les intéressés dans l'impossibilité de pouvoir laver.

Lors de pluies un peu abondantes les eaux passent à

travers le mur qui sépare la propriété Monthiers du lavoir et envahissent les places que doivent occuper les laveuses. De cette sorte il y a impossibilité complète d'aborder ce lavoir.

Par arrêté du 28 mars 1877, le préfet autorise la construction de trois barrages sur le ru de Frouville, qui traverse la propriété de M. Monthiers, destinés à retenir les eaux dans le but d'agrément. C'est la régularisation du barrage établi sans autorisation.

PATRIMOINE

Lavoir du pont Mouvier, rue de Groslay



La commune de Frouville demande le 5 août 1874 l'autorisation d'établir un abreuvoir et d'un lavoir sur le ru de Frouville au lieux-dits le pont Mouvier. L'autorisation est accordée le 20 janvier 1875.



Le lavoir privé du Mesnil-Aubin à Frouville est le seul à posséder une cheminée

La commune possède deux autres lavoirs construits au XIX^e siècle, l'un est le lavoir du hameau de Messelan, l'autre est situé en amont du pont-route de Frouville à Labbeville.



Lavoir de Messelan

PATRIMOINE

Lavoirs privés

Le 19 septembre 1874, M. Antoine Cohat, demande l'autorisation d'établir un lavoir sur son terrain bordant le ru de Frouville, parcelle N° 632 section B.



La construction d'un lavoir avec un barrage à la demande de M. Aubin, dans sa propriété sur le ru de Frouville, est autorisée en date du 3 décembre 1886. Ce lavoir sera restauré avec l'aide du PNR.



Le lavoir restauré a perdu son œil-de-bœuf

PATRIMOINE

HÉDOUVILLE

La commune projette en 1880 la construction d'un lavoir, devenu indispensable à une partie de la population, sur un terrain cédé par M. François Bricbecque, adjoint au maire.

En juillet 1907 une somme de 500 F est attribuée à la couverture des lavoirs communaux. En 1909, la nécessité d'un lavoir au centre du village se fait sentir. M. le Maire propose de faire ces travaux lieu-dit **la Fontaine aux Fouines** à l'emplacement d'un lavoir existant. En 1910 le conseil municipal approuve le marché passé avec M. Partois, entrepreneur à Nesles-la-Vallée.



La fontaine aux fouines



Le lavoir de la Sente aux fouines

Un des lavoirs communaux, à l'entrée d'Hodan, n'était plus qu'un souvenir, car il avait été remblayé, il y a plus de quarante ans, par le maire d'alors, pour en faire une aire de stationnement. Il a été exhumé et rénové en 2009, le conseil municipal ayant proposé d'inclure dans le contrat rural, sa reconstruction. Le chantier débute en août 2009 par le déblaiement, puis la construction de murs de soutènement du mur mitoyen. Les fondations du mur coté chaussée sont reprises et le parapet reconstruit. Le bassin est plutôt bien conservé. Les spécialistes ont refaçonné les bords du lavoir. Aujourd'hui l'eau de la source coule de nouveau dans le bassin. Il est projeté de le couvrir.



PATRIMOINE



Le lavoire d'Hédouville restauré

HÉROUVILLE

Le lavoire de la commune n'est qu'une sorte de mare sans aménagements particuliers. Les laveuses utilisent des planches à laver.



Le lavoire d'Hérouville hier...



... le lavoire d'Hérouville aujourd'hui

PATRIMOINE

RONQUEROLLES

Le 26 septembre 1875 M. le maire signale au conseil municipal que le lavoir situé sur la mare de Renouval, au bas de la propriété de M. Gonod, a un besoin urgent de réparations. La toiture est délabrée et la charpente menace d'être perdue, si l'on n'y porte un prompt remède. Les réparations pourraient s'élever à une somme d'environ 300 francs.



D'une superficie de 40 m² environ, il est couvert en chaume et possède un accès privé pour M. Gonod. Il a été creusé par les habitants de Renouval en 1856 sur un terrain appartenant à M. Gonod et jamais sa propriété n'en a été reconnue comme réellement acquise à la commune, ce qui constitue un cas litigieux.



La fontaine Huré à 100 m du lavoir

Il est nécessaire de régler définitivement cette affaire avant d'entreprendre des réparations relativement considérables sur une propriété douteuse.

Le maire propose au conseil municipal l'acceptation d'une convention entre M. Gonod et lui-même. Cette convention relative à la mare de Renouval située « chemin des Grosses-Pierres », actuellement rue de la Fontaine-Huré, est approuvée.



Le conseil municipal, le 26 juin 1878, délibère pour autoriser une convention entre M. et M^{me} Chéron et M. le Maire au sujet de *la mare* (lavoir) sise à Ronquerolles, ruelle des Pâtis, actuellement « chemin des petits cailloux ». Ce même jour est validée une convention entre M. Bizet Jean François et le maire pour la propriété d'une mare sise à Renouval chemin vicinal N° 2 de Ronquerolles à Renouval (rue Marguet). Ce lavoir vient d'être restauré par la commune.

Il l'avait déjà été par des bénévoles il y a une trentaine d'années. La toiture refaite en tuiles plates de récupération avait été régulièrement pillée. Constamment vandalisé, le lavoir est maintenant protégé par une solide grille.



PATRIMOINE



Ces trois lavoirs sont construits sur des terrains privés pour un usage public.

La municipalité demande au préfet, le 9 août 1891, un secours pour la réparation des mares, lavoirs et fontaines.

Des travaux sont effectués à la fontaine Huré en 1906.

Le 14 juin 1908, la commune demande au préfet d'être dispensé de devis pour divers travaux d'entretien des lavoirs communaux.

Aujourd'hui, il reste quatre beaux lavoirs nettoyés et restaurés, trois à Renouval dont un privé et un à Ronquerolles.



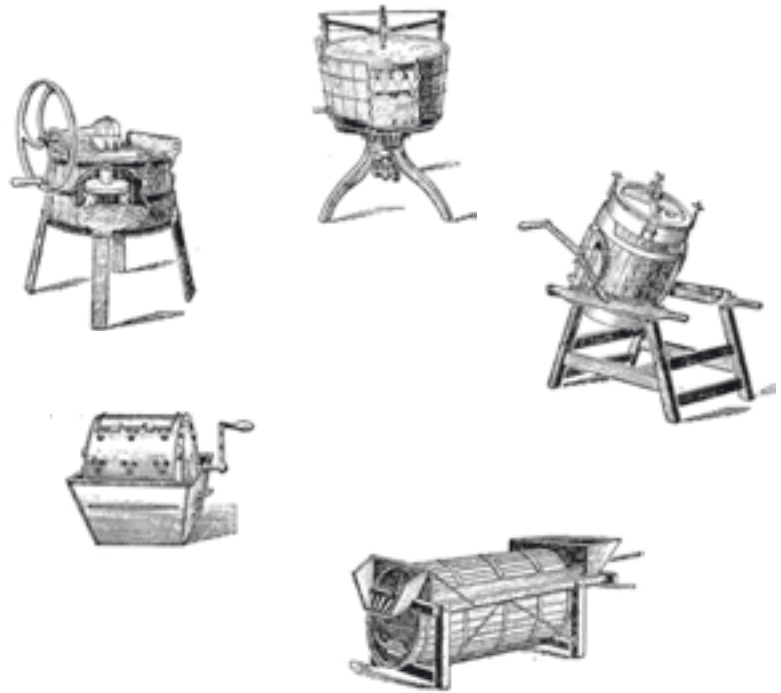
La planche inclinée et la barre de suspension du linge sont toujours là. Ne manquent que les lavandières !

Ce joli petit lavoir privé a conservé son foyer de pierre.

Le lavoir de la Croix Maillet en bas de la Grande-Rue a, hélas, été détruit il y a trentaine d'années. À la fois fontaine et abreuvoir, il faisait aussi office de lavoir.



PATRIMOINE



LE PROGRÈS...



HYDROGÉOLOGIE

INTRODUCTION À UNE ANALYSE GÉOGRAPHIQUE DE LA VALLÉE DU SAUSSERON ET DE SES « AFFLUENTS »

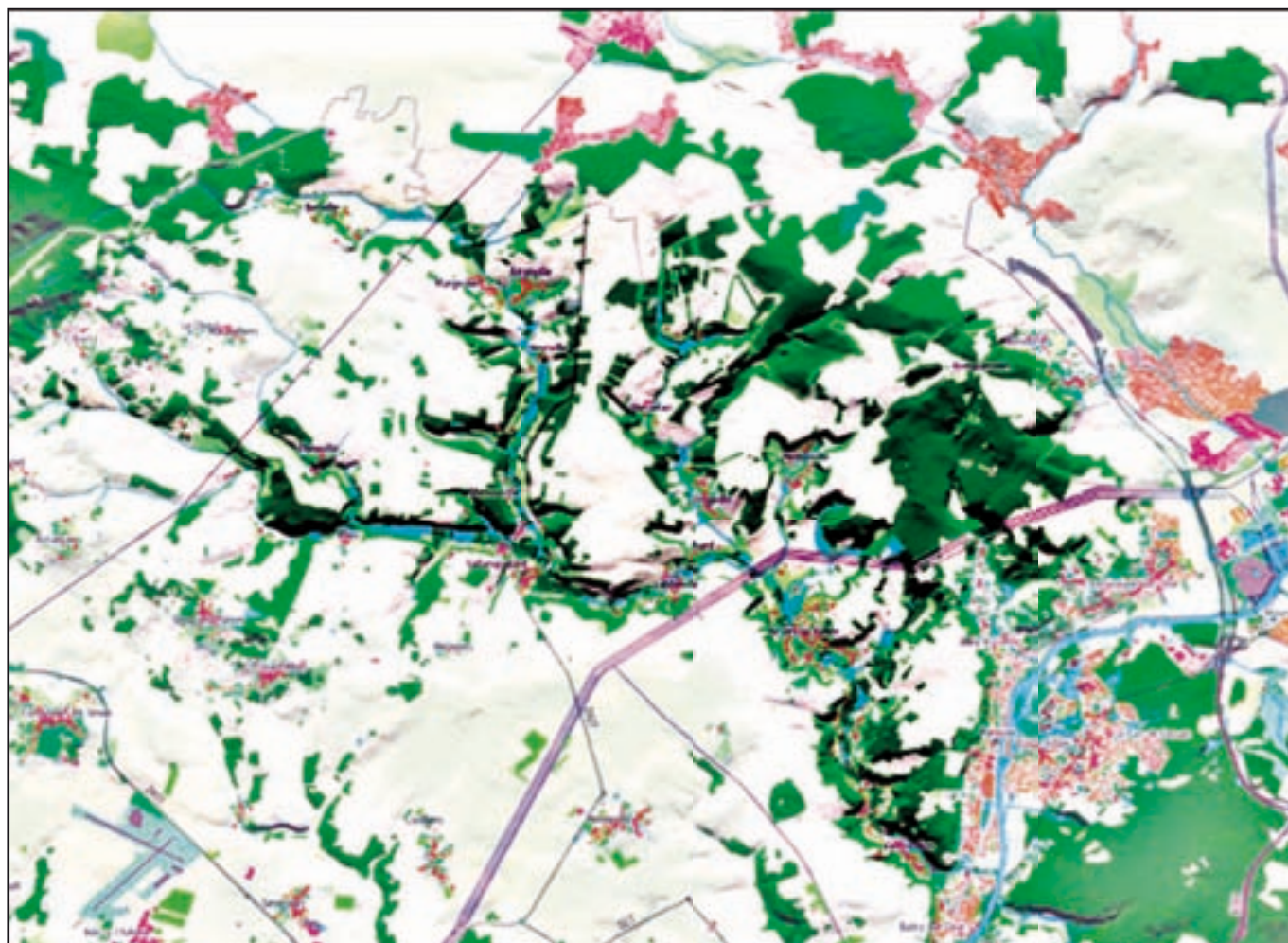
Jean-Claude Cavard
Géographe

« La Vallée du Sausseron, ce sont des églises... des châteaux... des parcs... des souvenirs artistiques avec Daumier, littéraires avec Duhamel et surtout une rivière, un paysage qui évoque déjà la Normandie »¹.

« Après avoir tant voyagé, loin d'ici, chaque fois que je découvre à nouveau le paysage de Nesles, je pense que c'est le plus beau du monde »².

En géographie physique, un bassin-versant est un espace géographique dont l'unité est faite par l'ensemble des cours d'eau, ruisseaux et rus qui rejoignent le collecteur principal que ce soit une rivière ou un fleuve.

Sur une carte, un bassin-versant se délimite assez facilement par les lignes de crête ou les hauts de versants à partir desquels s'organise le chevelu hydrographique. Peu importe la taille du bassin-versant, peu importe l'échelle (Seine, Loire, Oise ou... le petit Sausseron), tout bassin-versant est une entité géographique fondamentale tant hydrologique que paysagère.



Le bassin-versant du Sausseron : une vallée, un plateau et 3 150 hectares de bois

Source : Atlas des paysages. Document de la direction départementale et du territoire du Val d'Oise

1.- Georges Poisson, ancien conservateur en chef du Musée de l'Ile-de-France. Colloque de Saint-Cyran des 16 et 17 mai 1981 organisé par la Sauvegarde de la Vallée du Sausseron et de ses abords.

2.- Georges Duhamel, *propos sur Nesles-la-Vallée*

HYDROGÉOLOGIE

Le Sausseron a un bassin-versant en réalité assez étendu dont la partie amont est formée par l'amphithéâtre des buttes de Rosnes au sens large et dont l'aval se rattache au Bois de la Tour du Laye.

Les traités d'hydrologie et de potamologie³, multipliés ces dernières années, ont rendu abordables des techniques quantitatives complexes : mesure des débits, étude des crues, analyse du profil en long (de l'amont à l'aval), étude physico-chimique de l'eau. Localement, les syndicats de gestion surveillent les cours d'eau dont ils ont la responsabilité et leurs constats sont riches d'enseignement.⁴

Un bassin-versant est avant tout un écosystème.

Un écosystème est fait d'éléments physiques qui interagissent. Il faut prendre en compte l'influence des couches géologiques à l'origine des formes du relief, celle des nappes d'eau superficielles et souterraines (les aquifères), celle de la végétation et la pédologie⁵. Il faut aussi tenir compte de l'impact des microclimats sur la flore locale : pelouses sèches comme sur un coteau de Nesle-la-Vallée et zones humides observables à quelque distance.

La géomorphologie (modelé et relief) est expliquée par les héritages climatiques d'époques géologiques antérieures (tertiaire et quaternaire). Or, les paysages du bassin-versant du Sausseron et de ses affluents, quoique fait de rus et de ruisseaux de très faible capacité, sont d'une étonnante diversité sur une faible superficie. Le Sausseron et ses affluents ont disséqué vigoureusement l'entablement calcaire dans lequel ils se sont inscrits et la « corne est du Vexin » offre ainsi des entités paysagères complexes et variées.

Le secteur du Sausseron se confond géographiquement avec la corne nord-est du Vexin, inscrite à l'inventaire des sites⁶ en 1994, en grande partie grâce au dossier monté par l'association SVS⁷. Les communes prises en compte ont été, logiquement, celles du complexe hydrographique étudié ici.

Les relations complexes de l'homme avec le cours d'eau, problématique majeure d'une étude renouvelée des vallées.

Les acteurs de la Sauvegarde de la vallée du Sausseron et ses abords s'y sont intéressés dès le début des années 1970 ! Lavoires, moulins, voire usines ont généré un patrimoine hydraulique assez remarquable pour une petite vallée qui tient davantage du ruisseau que de la rivière !

3.- Analyse scientifique des fleuves et rivières

4.- Cf. le très bel ouvrage rédigé par Agnès Somers et Catherine Crnokrak. *La vallée du Sausseron, Auvers, Val-d'Oise, Images du Patrimoine*, 1992, 80 p.

5.- Science des sols

6.- Au titre de la loi de 1930

7.- L'association a été créée en 1974 par Mireille Samson et Robert Hubrecht.

DOSSIER

DEMANDE D'INSCRIPTION DE LA "CORNE NORD-EST" DU VEXIN FRANÇAIS TRAVERSEE PAR LE SAUSSERON

Un dossier très complet a été établi par l'association Sauvegarde de la Vallée du Sausseron et de ses abords et remis à l'inspecteur régional des sites, le 31 janvier 1991.

Jusqu'à présent, et malgré le soutien des Amis du Vexin français et celui des Amis du Parc Naturel Régional, la demande d'inscription, après de multiples interminables, n'a fait l'objet que d'une simple communication de Monsieur PERILLON, inspecteur régional, devant la Commission des sites, le 12 février 1993, qui s'est d'ailleurs déclarée favorable au projet. C'est avec inquiétude que les associations constatent la lenteur de cette procédure et demandent qu'elle soit rapidement menée à son terme. Nous rappelons :

- que la "Corne Nord-Est", dont le patrimoine architectural et paysager est comparable par sa richesse et sa variété à celui du territoire inscrit, a été laissé arbitrairement à l'écart par une anomalie de procédure au moment de l'inscription du Vexin français, le 19 juin 1972. Certaines communes de la Vallée du Sausseron se trouvent même partagées entre site inscrit et site non inscrit !

- Que cette partie du Vexin français est particulièrement menacée par sa situation géographique : à proximité immédiate de la banlieue parisienne, prise en tenailles entre les bassins industriels de Corail-Persan-Méru, ou fortement urbanisés d'Osny et de Cergy, elle demeure actuellement sans aucune protection.

- Or, des projets actuellement en cours risquent de porter une atteinte irréversible à la qualité des sites de cette région :

- De nombreux villages de la Vallée du Sausseron ont mis leur P.O.S. en révision dans une perspective de développement sans que des règlements d'urbanisme suffisamment précis le rendent acceptable.

- Une zone artisanale est prévue à Nesles-

la-Vallée dans un site remarquable, à côté de la ferme de Launay dont la tour carrée est inscrite.

- A quelques kilomètres, à Hérouville, une autre zone artisanale, déjà implantée à l'entrée du village, dans le périmètre de l'église classée, visible de très loin, cherche à se développer.

- A Auvers, des lotissements commencent à envahir le plateau cependant réputé intangible.

- Un projet routier très important - la déviation du CD4 - menace la basse Vallée du Sausseron à Valmondois au niveau d'un château et de son parc, dont le classement a été envisagé à cause de son intérêt tout à fait particulier, et ouvre la voie à une urbanisation du plateau agricole.

- C'est pourquoi le Conseil d'administration de la Sauvegarde de la Vallée du Sausseron et de ses abords, sachant en outre que les limites du Parc Naturel Régional du Vexin seront très probablement celles du site inscrit, s'inquiète de savoir cet ensemble de paysages et de villages, livré sans aucun moyen de défense à une urbanisation inadaptée qui lui ferait perdre son caractère et son identité.

Le Conseil d'administration demande à Monsieur le Préfet du Val d'Oise de faire en sorte que la procédure d'inscription soit accélérée et que le dossier soit exposé à une prochaine commission des sites afin que le S.D.R.E.F. tienne compte de cet élément et que le Parc Naturel du Vexin français bénéficie d'une unité de protection et de mise en valeur.

Démarches effectuées pour la demande d'inscription

Septembre 1990 - Monsieur D. MASSON, inspecteur des Sites, vient sur les lieux. Constatant la qualité des paysages, il conseille de constituer un dossier pour demander l'inscription.

31 janvier 1991 - le dossier lui est remis. Il le juge remarquable.

10 février 1991 - Les Amis du Vexin

français adressent une motion à Monsieur D. MASSON pour appuyer la demande d'inscription.

17 mars 1991 - Les Amis du Parc Naturel du Vexin adressent à Monsieur D. MASSON une motion soutenant la demande d'inscription.

10 avril 1991 - Un abrégé du dossier est adressé à Monsieur Ch. SAUTTER, Préfet de l'Île-de-France, à Monsieur Brice LALONDE, alors Ministre de l'Environnement, au Préfet ROUSSELOT, Directeur de la D.R.E.

15 avril 1991 - Photocopie du dossier complet est donnée à Monsieur J.P. LACHENAUD, Président du Conseil général du Val d'Oise.

24 avril 1991 - Photocopie du dossier complet est remise à Monsieur le Préfet du Val d'Oise, J.J. PASCAL, lors d'une entrevue.

19 novembre 1991 - Photocopie du dossier complet est confiée à Madame HAYE-GUILLOT, alors secrétaire générale du département, au cours d'une commission des Sites. Monsieur D. MASSON, présent, souligne l'intérêt du dossier et déclare qu'il le soutient.

Début 1992 - Monsieur PERILLON, successeur de Monsieur D. MASSON, prend le dossier en charge.

Depuis fin 1991, malgré de nombreuses interventions, le dossier semble bloqué.

2 juin 1992 - Lettre au Préfet PASCAL, demeurée sans réponse.

16 septembre 1992 - Après une promesse verbale de faire une communication à la Commission des Sites, Monsieur LE NOAN, directeur de l'Environnement du Val d'Oise, envoie à Madame SAMSON une lettre reportant cette démarche sine die.

12 février 1993 - Communication à la Commission des Sites par Monsieur PERILLON.

En mai 1994, Monsieur PERILLON nous informe qu'il va prochainement entamer la procédure d'inscription. ■

HYDROGÉOLOGIE

Aujourd'hui, on redécouvre ces « petites vallées » souvent mal connues, valorisées par leur attractivité touristique. Si dans un cahier de l'IAU⁸, consacré en 1999 aux petites vallées de la région francilienne, la Viosne, l'Aubette et l'Epte faisaient l'objet d'une mise au point, celle du Sausseron, sans doute trop petite pour attirer l'attention, était oubliée.

Les publications de l'association SVS dont le premier numéro date de 1978 ont été initiatrices en la matière et quelque peu pionnières en analyses écosystémiques. En effet, les interactions géophysiques et humaines, y furent régulièrement analysées.

On rappellera pour mémoire le colloque exceptionnel de mai 1981 organisé par la SVS durant lequel pour la première fois tous les aspects physiques, économiques et patrimoniaux avaient été présentés, illustrés par des montages audiovisuels. Le public découvrait que la vallée d'une longueur de 22 kilomètres, parcourue par un ruisseau d'écoulement rapide, formé lui-même d'un grand nombre de rus, était bien système hydrologique et géographique.



Le Sausseron à Vallangoujard

Découvrir le Sausseron



Le confluent du Sausseron et de l'Oise

Pour qui voudrait découvrir ou redécouvrir le système de la vallée du Sausseron, la marche à pied ou la promenade en vélo permettent de vagabonder et de s'imprégner des multiples ambiances paysagères. On découvre le Sausseron deçà-delà, on le perd car nombre de ses berges sont privatisées, puis au détour d'une admirable petite route comme à Verville on le retrouve sous un pont. Vaut-il mieux le descendre en partant du « haut plateau » vexinois au niveau d'Haravilliers ou le remonter en partant de Butry-Valmondois, là où il se jette dans

l'Oise en finissant sans véritable

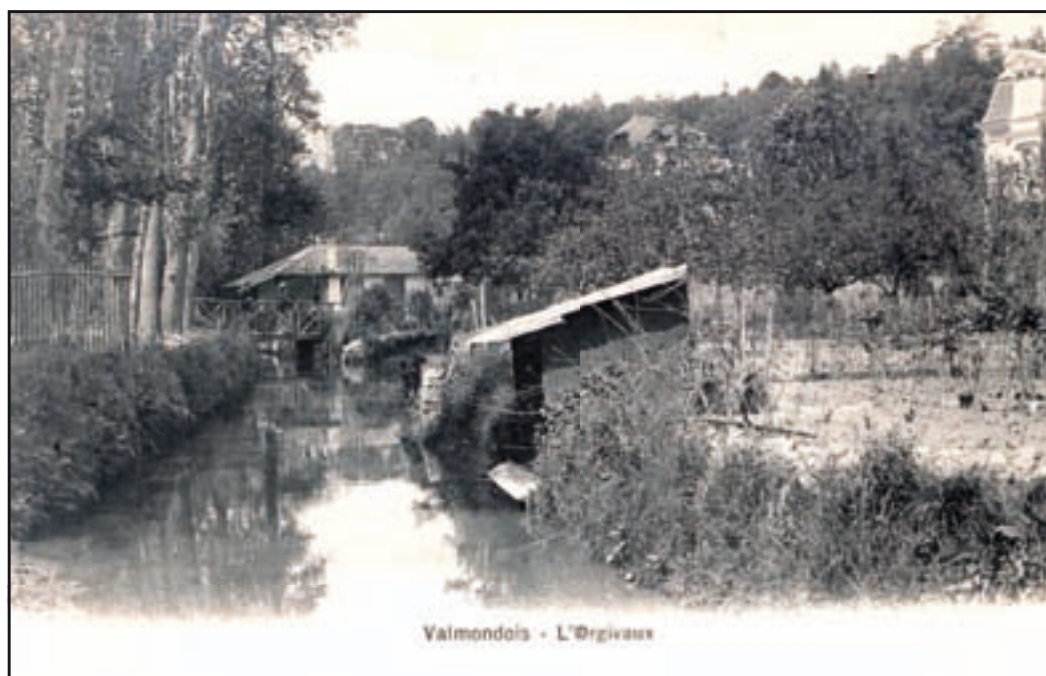
confluence dans un espace boisé maintenu comme une zone tampon entre les deux communes de Parmain et de Butry. Peu importe. Au lecteur et au promeneur de choisir !

Lors de ces cheminements lents et patients les milieux géographiques apparaissent dans toute leur diversité. Il existe un écosystème du plateau vexinois que l'on voit très bien quand on s'arrête à Haravilliers. *A contrario*, quand on vient de la vallée de l'Oise, de Butry à Valmondois, on entre sans trop s'en rendre compte dans la vallée du Sausseron.

8.- «Les vallées d'Ile-de-France, renouer avec le fil de l'eau», *Cahiers de l'IAURIF*, 2000, n° 125-126, 111 p. Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France

HYDROGÉOLOGIE

On ne voit l'eau qu'au carrefour du Moulin non réhabilité d'Orgivaux. En remontant la route qui conduit au centre de Valmondois, on voit les versants boisés pentus du Sausseron et au centre de la vallée, qu'on ne perçoit pas nettement, un liseré d'urbanisation progressivement installé, non sans problème, car l'espace urbanisable y est rare. De l'église de Valmondois, on peut par des petits chemins et des petites voies aménagées,



souvent bordées de belles et grandes propriétés, rejoindre le ruisseau du Sausseron et apprécier toute la végétalisation (la zone humide de l'écologue). En hiver, cette section de vallée est froide et les brouillards y traînent. En été, les versants apportent une ambiance des plus plaisantes. L'air y semble plus vif et les colonies de vacances installées dès avant la seconde guerre mondiale ne s'y étaient pas trompées. La morphologie urbaine tient d'ailleurs davantage de la vallée de l'Oise que du Vexin. Il existe ici un précieux écosystème de la vallée, riche en zones humides fragiles, que les POS/PLU ont classé en zones naturelles et dont la gestion attentive s'avère indispensable. Plus en amont, la route RD-151 remonte assez nettement sur le plateau pour déboucher au niveau de Nesles-la-Vallée. D'un milieu peu ensoleillé, on entre alors assez brutalement dans le Vexin des campagnes ouvertes, celui des grands paysages. La route qui mène de Parmain à Nesles en est une bonne illustration. Les bois et remises boisées se profilent à l'horizon et la vue embrasse un vaste panorama créant des ambiances tout à fait différentes.

Le bassin-versant du Sausseron est cloisonné en unités géographiques bien séparées

Faute d'un topo-guide synthétique – il est difficile pour le promeneur d'emmener la collection des bulletins du Sausseron! – on ira de village en village, de vallon en vallon pour constater que le bassin-versant du Sausseron est étrangement cloisonné en unités géographiques bien séparées. Il y a par exemple le ru de Frouville et « sa vallée » ou le ru d'Hédouville et ces toutes petites vallées drainées ou parcourues par intermittence par un ruisseau. Ces petites sections géographiques forment des petites entités humaines d'abord et ensuite des unités paysagères. L'espace vécu et perçu par l'habitant se tient donc dans des limites géographiques étroites et l'habitat rural traditionnel en a fait logiquement son site de localisation⁹.

Quant aux analyses des paysages que cet article ne résume qu'à grands traits, le lecteur se reportera aux descriptions qu'en ont faites au colloque 2010 l'inspecteur des sites Stéphane Lucet et Yves Périllon. Tous ont su bien plus qu'on ne le saurait le faire dans cet article présenter leur observation scientifique du Sausseron. La direction départementale du territoire (DDT) du Val-d'Oise fera paraître prochainement un *Atlas du paysage* dont une des



La Soissonne à Berville

9.- Pour cette esquisse sommaire de géographie physique, on a utilisé très largement les articles de Daniel Amiot, Gérard Duhamel, Jean-Marie Lardy, Jean-Paul Martinot, Yvette Dewolf et Patrick Joy,

HYDROGÉOLOGIE

unités, le bassin-versant du Sausseron, y est analysée. Enfin, la plupart des communes du Sausseron sont dotées d'une charte paysagère élaborée avec le PNR. Ces documents, souvent de grande richesse descriptive, sont une source fort intéressante de compréhension des paysages et une référence pour les PLU.

Quinze communes font partie du bassin-versant du Sausseron.

Il semble que 15 communes puissent être retenues comme faisant partie du bassin-versant du Sausseron¹⁰. Si on calcule sur une carte précise selon les méthodes de la planimétrie la surface réelle, on peut l'estimer approximativement à 9 862 hectares soit 98 km². La surface cadastrée des 15 communes est en effet plus importante et s'élève à 13 406 hectares. On rappellera que la surface des 99 communes du PNR est estimée à un peu plus de 71 000 hectares. Parmain n'a pas été prise en compte sauf pour la section parcourue par le Sausseron. Des communes telles que Le Heaulme ou Epiais-Rhus ne sont concernées que partiellement par le bassin-versant.

En 1962, les 15 communes représentaient 5 140 habitants. En 2007, la population est montée à un peu plus de 8 300 soit une croissance de 38 % sur une période relativement longue de près de 50 ans. Le bassin du Sausseron est partagé entre trois communautés de communes. Trois communes (Nesles-la-Vallée, Vallangoujard, Valmondois) forment des bourgs centres, exerçant des effets de petite centralité du fait de leurs commerces et leurs services. Elles totalisent, en



Réhabilitation en logement d'une ferme à Labbeville

2007, 45 % de la population. Seule la partie aval, du fait de la topographie, s'identifie comme un espace vécu original. La pression urbaine y a été généralement contenue, quand bien même petits lotissements, réhabilitation de fermes (exemple récent à Labbeville) et opérations groupées, ont renouvelé en partie le parc de logement. Le bassin-versant s'est certes urbanisé surtout dans la section aval mais en conservant son identité. Les communes de Valmondois, Nesles-la-Vallée et Vallangoujard ont été davantage marquées par la résidentialisation parisienne. En effet, villas, maisons bourgeoises et résidences secondaires se sont implantées dans cette section de la vallée dès le XIX^e siècle du fait de l'attractivité paysagère puis du chemin de fer. Dans ce cas de figure, l'urbanisation s'est

faite sous la forme de filaments plus ou moins épais comme entre Valmondois et Nesles-la-Vallée. Sur le plateau au contraire, villages et écarts (les hameaux) ont su conserver leur identité typiquement vexinoise d'habitat groupé, comme cela existe dans les vallées.

Dans le milieu des années 1960, le schéma directeur régional conçu par Paul Delouvrier¹¹, envisageait de faire arriver une ligne RER à Valmondois au débouché de la vallée du Sausseron. Le projet fut abandonné et il est certain que cette réalisation aurait créé une telle pression foncière et que cette partie du Vexin aurait perdu son identité architecturale et son caractère rural.

Le bassin-versant du Sausseron occupe tout le quart nord-est du Vexin et présente un renflement des formes du relief expliqué par une ondulation anticlinale¹². L'assemblage des cartes au 1/50.000^e de Méru, de Pontoise et de

10.- Arronville, Berville, Bréançon, Epiais-Rhus, Frouville, Haravilliers, Hédouville, Labbeville, Le Heaulme, Nesles-la-Vallée, Ménouville, Theuville Vallangoujard, Valmondois.

11.- Il eut le grand mérite de doter la région parisienne d'un premier et grand schéma

12.- Par ondulation anticlinale, on entend renflement vers le haut de couches sédimentaires de terrains (alternance argiles et calcaires). Le mouvement des couches sédimentaires ou tectoniques explique les effets de dômes (Ronquerolles) ou de dépression (Vigny-Théméricourt). L'encaissement du Sausseron dans la partie orientale s'est fait selon le principe de la surimposition et de l'antécédence (exhaussement des terrains et encaissement du réseau hydrographique) dans des conditions climatiques tout à fait différentes de ce qui existe aujourd'hui. D'où le terme de formes héritées pour parler du relief actuel. (cf. ouvrages récents de géologie ou de géomorphologie lesquels ont su faire passer avec pédagogie des processus complexes dont l'interprétation a été renouvelée depuis ces dernières années).

HYDROGÉOLOGIE

l'Isle-Adam caractérise bien un bassin-versant assez vaste, pittoresque comme on disait jadis et original : formes de relief accidentées, réseau de rus complexe et importantes superficies boisées.

Ce sont ces spécificités locales voire microlocales qui furent développées dans l'argumentaire rédigé en 1991 par la SVS pour demander l'inscription à l'inventaire des sites de la corne nord-est du Vexin, comme on a pris l'habitude de la désigner. Elle est fortement boisée, bien circonscrite et le Sausseron avec ses petits rus forme un chevelu hydrographique dense et serré, tout à fait original dans le Vexin (voir carte p. 33).

UN BASSIN-VERSANT ORIGINAL, UNE VALLÉE PAS COMME LES AUTRES !



Le « petit » Sausseron prend sa source au lavoir d'Heurcourt à Berville. Le nom officiel en est la Soissonne, expression poétique s'il en est !



C'est ensuite que le ruisseau connaît son nom d'usage sans qu'on en connaisse d'ailleurs bien l'origine. Le toponyme de saule en est peut être à l'origine ?

Les cartes au 1/25 000^e 13 de Méru et de Montmorency, plus précises et de très belle facture, donnent une vision « paysagère » globale de tout le bassin-versant du Sausseron. Nous la conseillons pour la promenade. On y voit nettement au sud, les grands plateaux d'une campagne ouverte, ponctués de buttes (de Bréançon à Hérouville par Epias-Rhus) et, en continu, la vallée boisée du Sausseron, entaillant ce plateau. En amont, vers le nord-ouest, l'encadrement boisé des buttes de Rôsné et du Caillouet ferme l'horizon. De ces buttes s'échappent des rus qui ne fonctionnent que lors des fortes pluies et des épisodes orageux d'où ce trait pointillé bleu sur la carte. Au nord, en limite du département de l'Oise, après sa naissance et son passage dans le marais de Rabuais, le Sausseron prend brutalement une direction méridienne, forme ensuite un coude au niveau de Vallangoujard, présente une grande boucle entre Labbeville et Nesles-la-Vallée et rejoint enfin, dans sa section terminale, la vallée de l'Oise au niveau de Parmain dans un petit espace boisé appelé « Port aux Loups ».

13.- Carte de randonnée des forêts de Montmorency, de l'Isle-Adam et de Carnelle : n° 2313 OT, IGN, 2002. Le grand intérêt de cette carte est de donner une vision presque globale de toute la vallée sauf la section nord.

HYDROGÉOLOGIE



Extrait réduit des cartes IGN au 50 000^e de L'Isle-Adam, Meru et Pontoise

Plus au nord-est, le grand massif boisé de La Tour du Laye constitue un véritable contrefort qui ferme le bassin-versant. Ce « ruisseau » long de 22 kilomètres (36 kilomètres en comptant les rus et affluents secondaires) offre un parcours sinueux et tronçonné en longues sections coudées parfois presque en baïonnette ! L'Atlas des paysages du Val-d'Oise propose l'expression de « cours labyrinthe » !

Un bassin-versant est cartographié correctement à condition de prendre en



Le port aux loups

HYDROGÉOLOGIE

compte uniquement les versants qui donnent naissance aux talwegs c'est-à-dire au lit mineur à savoir le fond de la rivière (en l'occurrence ici le fond des rus soit temporaires soit permanents). La carte effectuée par la Direction Départementale des Territoires de l'équipement du Val-d'Oise (DDT) montre, par exemple, que le bassin-versant ne prend en compte que partiellement les communes de Grisy-les-Plâtres ou Epiais-Rhus. À la limite, pour cette dernière commune, seuls l'écart de Rhus et la vallée seraient à cartographier !

La rapidité du cours d'eau et un chevelu hydrographique très dense, originalité du bassin-versant du Sausseron.

L'originalité de ce bassin saute aux yeux. Pour une rivière mineure, le chevelu est très dense et ramifié, conséquence comme on le verra d'une histoire géomorphologique complexe mais riche en « événements ».

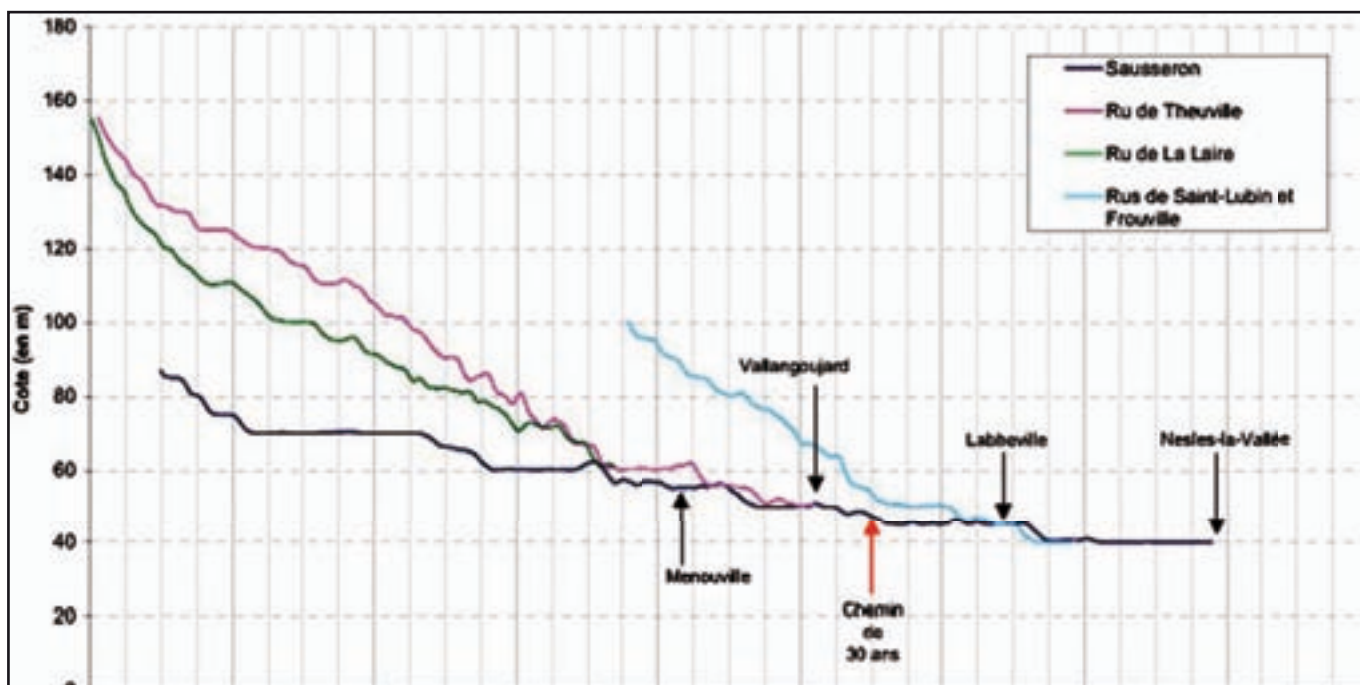
Le Sausseron présente un dénivelé de 60 mètres entre sa source à Berville (hameau de Heurcourt au niveau de 85 mètres) et son émergence dans l'Oise (la confluence) à 25 mètres de niveau. Son profil en long, assez marqué, explique la forte rapidité du cours d'eau, comme on peut l'observer en aval de Valmondois, au niveau du Moulin d'Orgivaux.

La vitesse relative de l'eau a donc favorisé l'installation de moulins sur le Sausseron, comme sur la Viosne, originalité de ces petits cours d'eau vexinois. Vingt et un moulins étaient actionnés par le Sausseron au début du XVIII^e siècle et 12 avant 1914. Les rus qui forment la Laire (en amont) ont une pente assez forte de 3 % en moyenne et les rus de Saint-Lubin et de Frouville, encore une pente de 2 %. Seule la partie aval à partir de Labbeville montre un net aplatissement du profil.



Le chevelu hydrographique du Sausseron et ses affluents
Charte paysagère pluricommunale d'Arronville, Epiais-Rhus, Menouville, Theuville. (Atelier 15-juin 2005)

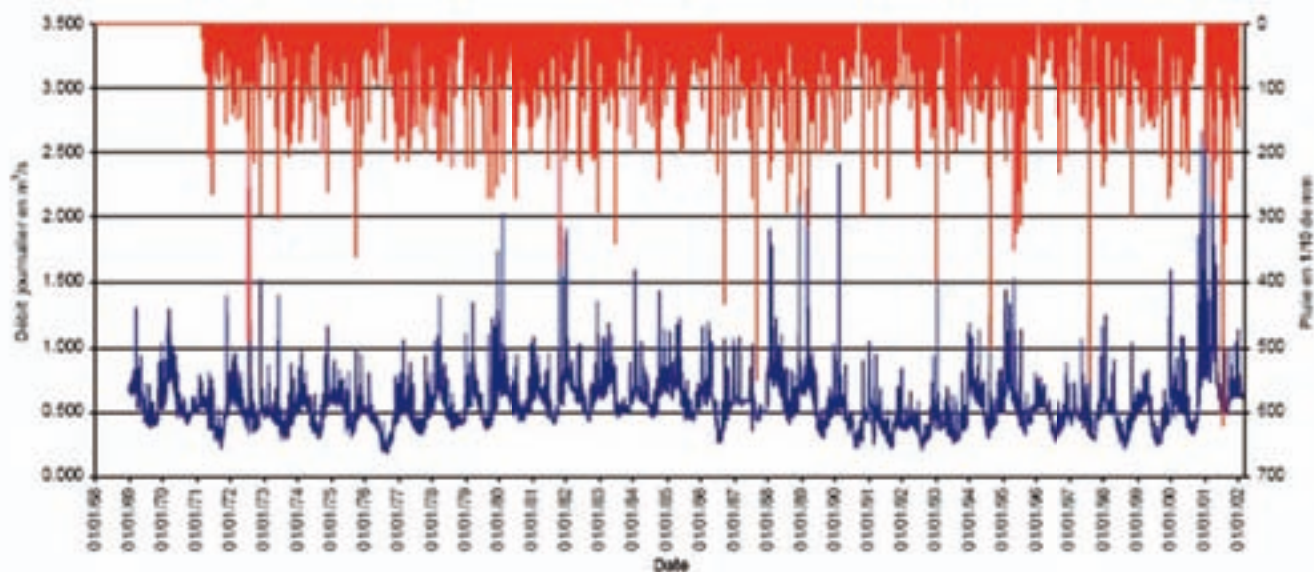
HYDROGÉOLOGIE



Profil en long de la vallée du Sausseron et de ses « affluents »

Une étude du Cemagref¹⁵ en 2002 apporte d'intéressants renseignements hydrologiques.

Analysé sur une longue période, entre 1969 et 2002, le débit moyen/jour du Sausseron était estimé à 0,56 m³/s. Sur le profil hydrologique, des débits instantanés plus élevés correspondant à des épisodes de crues étaient observés au niveau maximum enregistré de 3,21 m³/s. L'année 2001 peut donc être considérée comme exceptionnelle. A l'évidence, l'épisode de 1976 est particulièrement visible ! Mais, l'auteur faisait remarquer que chaque pic de pluviométrie se traduisait par un pic d'augmentation du débit et que des pluies longues mais de faible intensité se traduisaient immédiatement dans le régime des crues. Les plateaux limoneux de la partie amont peuvent être soumis à des rigoles de ruissellement voire dans certains épisodes orageux à de schet flood¹⁶ de faible ampleur. *Le Sausseron ne présente pas de risques majeurs de débordement mais des problèmes existent tout de même tout en restant locaux et bien circonscrits à quelques sites bien identifiés.* On ne saurait mieux dire !



Pics de débits journaliers et précipitations du 1^{er} janvier 1968 au 3 février 2002 au niveau de Nesles-la-Vallée. Le débit du Sausseron est indiqué en bleu et les précipitations cartographiées inversées en rouge. On peut ainsi corrélérer les correspondances entre pluviométrie et volume écoulé.

14.- Le terme d'affluents est excessif, du fait de la taille très réduite des rus, mais il est scientifiquement correct, d'où les parenthèses que nous ouvrons.

Source : étude de stage d'une étudiante du cemagref/DDEA du Val d'Oise, 2002, figure 2, p. 13

15.- Étude de stage d'une étudiante du cemagref (Centre de Machinisme Génie Rural Eaux et Forêts)/DDEA du Val-d'Oise, 2002, figure 2, p. 13

16.- Expression utilisée en géomorphologie pour désigner des écoulements en nappe

HYDROGÉOLOGIE

Le bassin-versant est en effet affecté depuis plusieurs années par des problèmes d'érosion (battance des sols). Le ruissellement originaire du plateau accélère l'envasement du cours d'eau sur certaines sections : zones à pente plus faible, coudes du ruisseau. Ces processus ont deux conséquences : d'une part, le ralentissement du débit et d'autre part l'eutrophisation du milieu aquatique sur certains points du cours par la stagnation des dépôts argileux ou limoneux et les apports en nitrates. Les plateaux sont en effet le lieu de la grande agriculture polyculturelle.

La reconquête de la qualité de l'eau des petits cours d'eau, écosystèmes fragiles, est un enjeu majeur.

La carte publiée par l'Atlas du département du Val d'Oise¹⁷ montre que globalement, la qualité de l'eau du Sausseron est satisfaisante, moins peut-être que dans sa section aval. Quelques sections amont sont identifiées comme bonnes au niveau de la grille de qualité sans être toutefois exemptes d'épisodes de pollution, en cas d'orages violents par exemple. Le bassin compte deux stations d'épuration (Arronville et Vallangoujard). L'étude piscicole effectuée en juin 2007 avait conclu à un peuplement piscicole très proche d'un bon état écologique. Ainsi, à Nesles-la-Vallée, l'analyse recensait dix espèces accompagnant la truite fario.



Truite Fario

Comme toute rivière de bien plus grande ampleur, les champs d'épandage des crues doivent rester fonctionnels et l'anthropisation¹⁸ du lit de la vallée du Sausseron doit d'être limitée et surveillée. Depuis le XIX^e siècle voire avant, le Sausseron a été assaini, busé, artificialisé parfois malencontreusement. Des dérivations ont été faites et les contrats de bassin actuellement mis en place depuis 1992 tentent avec succès de redonner à la rivière son aspect naturel. C'est tout l'intérêt des contrats de bassin qui impose une nécessaire vigilance. Les zones humides, bien gérées, se comportent comme des éponges et leur maintien est donc absolument nécessaire.

PAR MONTS ET PAR VAUX... CHEMINEMENT DANS LA VALLÉE DU SAUSSERON

Naissance du Sausseron.

Au nord, au niveau des communes de Berville-Arronville, le ru coule devant la cuesta¹⁹ du Vexin Thelle, limite historique du Vexin français. Le talus atteint un commandement de 40 mètres et on observe un « rentrant » entre le bois du Parc à l'ouest et Amblainville à l'est. Le talus est assez rectiligne, peu échancré ; le sommet en est calcaire et les flancs formés de sable et d'argile.²⁰



Berville, l'église Saint-Denis domine la cuesta

Le Sausseron coule dans une dépression crayeuse mais recouverte de sables marins dont l'altitude est comprise entre 70/80 mètres. Le géologue Jean-Marie Lardy dans un bulletin de l'association expliquait avec minutie comment les eaux s'accumulaient dans cette dépression et comment le

17.-DDT, décembre 2009

18.-Encore appelé artificialisation, c'est l'effet de l'action humaine sur les milieux naturels

19.-Ce terme d'origine espagnole sert en géomorphologie à désigner les talus topographiques dont l'alternance de couches sédimentaires d'argile et de calcaire ont un pendage plus ou moins accentué. Le dégagement du relief s'est fait sous des conditions climatiques tout à fait différentes de celles d'aujourd'hui. La cuesta du Thelle ou celle du Bray en sont de bons exemples.

20.-Par souci de simplification, on ne donnera pas le nom des étages géologiques. On pourra se référer aux cartes géologiques au 1/50 000^e de Méru, Pontoise et l'Isle-Adam que l'on peut consulter à la bibliothèque universitaire des Cerclades à Cergy-Pontoise, par exemple.

HYDROGÉOLOGIE



La cuesta à Berville. En arrière-plan, la partie boisée du marais du Rabuais

marais naissait de la topographie locale et du pendage²¹ des couches. La dépression se relève, en effet, vers le nord, donc au niveau du pays de Thelle.

Le talus porte souvent des formations végétales assez différenciées telles que chênes, frênes ou érables²².

Le marais du Rabuais, un site remarquable²³. Une partie, inscrite en site naturel sensible, est gérée par le département du val d'Oise²⁴ et le PNR.

Étendu sur 63 hectares et 3 communes (Amblainville, Arronville et Berville), le marais est une ancienne tourbière quaternaire de grande valeur écologique formée sur de l'argile bleue. Il est traversé par le ruisseau de la Soissonne qui prend à la sortie le nom de Sausseron. Le marais est partiellement boisé et sur la partie occidentale, des futaies de peupleraies dominent une strate buissonnante à saules et bouleaux. On observe à l'inverse des roselières dans la partie centrale.

Une partie du marais (39 hectares) est inscrite en espace naturel sensible (ENS) et est gérée par le département du Val d'Oise. Une convention de gestion a été signée en 2005 avec le département de l'Oise²⁵. Le PNR a mis en place un programme de restauration et de gestion. Originalité du marais : la tourbe est alcaline car elle est alimentée par la nappe de la craie (résurgences). C'est un réservoir de biodiversité. Selon les recensements effectués, plus de 216 espèces végétales y ont été identifiées. L'avifaune, particulièrement intéressante, mérite une grande vigilance.

21.-Orientation d'une couche géologique dans l'espace et par rapport à l'horizontal.

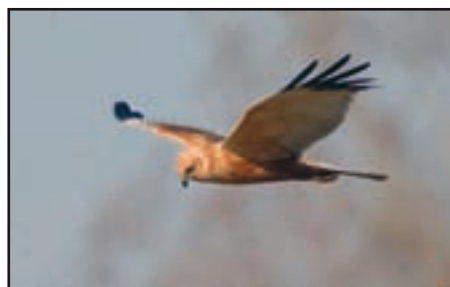
22.-Des descriptions très précises sont données par Jean Paul Martinot dans l'argumentaire en vue de l'inscription à l'inventaire des sites de la vallée du Sausseron.

23.-À fait l'objet d'une excellente mise au point dans le numéro spécial de la revue en 2009 de Patrick F. Joy avec de très intéressantes photographies de la flore.

24.-Cf. Rapports d'activités annuels du conseil général du Val-d'Oise sur les ENS

25.-Cf. Rapports d'activités annuels du Conseil général de l'Oise sur les ENS

HYDROGÉOLOGIE



Busard des roseaux



Rousserolle



Cordulegastre annelé



Orchis négligé



Mousses pleurocarpes



Carex elata

La diminution de la biodiversité a été très sensible depuis 1950 mais des essais fructueux de régénération de groupements végétaux autour des mares sont engagés.

Le marais revient de loin ! Au XVIII^e siècle, il était utilisé comme pâturage pour les chevaux et les bovins. Mais, dans les années 1950, les plantations de peupleraies que l'on voit encore aujourd'hui ont contribué à son boisement et à l'abaissement de la nappe phréatique. Un marais a une fonction de zone humide et d'éponge que l'artificialisation vient perturber durablement. En 1999, le parc a expérimenté des restaurations de parcelles en décapant la tourbe (étrépage superficiel²⁶) et lancé des travaux de débroussaillage avec suivi écologique. En 2005, l'ONF définissait un programme de réhabilitation de 22 hectares de zones humides sur une période longue (2004-2018).

Il est évident qu'un tel milieu géographique ne peut s'ouvrir au grand public qu'avec circonspection et beaucoup de vigilance. Les visites de ce site fragile, véritable laboratoire naturel, un peu comme les très grands marais de Sassy dans l'Oise, doivent faire comprendre son fonctionnement hydrologique. Des visites sont donc organisées pour les scolaires et le public et des panneaux d'observation, de nature pédagogique, ont été récemment mis en place²⁷.

De la « percée » du Sausseron à Vallangoujard

Après la percée dans le front de cuesta, le Sausseron prend une orientation méridienne et ce sur plus de 6 km. Les versants sont légèrement dissymétriques en ce sens que le talus de la rive droite (celui de l'ouest) apparaît comme plus festonné et découpé mais l'ambiance boisée est très nette. Le fond de la vallée, le talweg, se fait plus étroit et chose originale et heureuse, la vallée n'a pas été urbanisée ni parcourue par une route. La RD 927 qui vient de Méru ne fait que longer la vallée sur le plateau pour s'aventurer en aval sur le coteau. L'élément liquide a joué un rôle capital dans l'aménagement de cette longue section : création d'étangs et de parcs boisés



26.- Technique de gestion des milieux visant à localement décaisser et exporter le sol sur 10 à 20 cm d'épaisseur, pour volontairement l'appauvrir afin de favoriser les espèces pionnières et la biodiversité.

27.- Tout espace fragile doit éviter une publicité intempestive (guide de promenade) sans être, pour autant, mis sous cloche ! L'équilibre est à difficile à trouver. Le problème se pose pour la tourbière du Cailleuse, en forêt de Montmorency, interdite au public. Des visites naturalistes encadrées sont une solution.

HYDROGÉOLOGIE



Le Sausseron domestiqué dans la traversée du château de Balincourt

Les pentes sont raides et seul le ru de Theuville entaille le plateau vers le nord. Véritable vallon allongé et seulement élargi en aval au niveau de la « vallée des Prés », le ru est identifié par le très beau village de Theuville dont les grandes fermes encadrent de part et d'autre les pentes du vallon. Le paysage est beau et harmonieux ; la minéralité des

(château du Parc de Balincourt). L'eau a été domestiquée et le Sausseron s'y devine par les alignements boisés plus qu'il ne se voit. Régulièrement des petites entailles et ravines à fond plat accidentent le talus occidental (en face du parc cité par exemple). Le bois de Ménouville forme comme une sorte de promontoire et se dresse à la confluence du ru de la Laire. Des ruisseaux minuscules ont jadis dans des conditions climatiques différentes creusé des vallées beaucoup plus imposantes.

De Rhus à Vallangoujard : une mosaïque de milieux naturels.

On est ici dans la section parcourue par le ruisseau « La Laire », dans sa partie aval qui est large de 250 mètres environ. Elle est très végétalisée et l'eau y est toujours présente (étangs aménagés, rigoles de déviation, fossés et station de pompage). Pour des raisons évidentes, les routes ont évité le fond de vallée et le ru s'est glissé tout en bas du talus escarpé septentrional.



Source du Sausseron sous l'église de Theuville (ADVO-Inv. Patrimoine)



corps de ferme se marie bien avec les coteaux alternativement secs (pelouses calcicoles sur les versants ensoleillés) et boisés. Sous l'église de Theuville naît une source du Sausseron.

Le hameau de Rhus, dont l'habitat groupé et compact est superbement implanté sur la rive droite, domine la vallée et les pâtures extensives diversifiant le paysage. Les chevaux ont remplacé les vaches ! On peut regretter que les peupleraies aient dégradé les zones humides.

La charte paysagère pluricommunale recommande fort justement l'ouverture de certains espaces pour éviter un « enfermement » excessif de la vallée par les boisements. Le cheminement dans cette section de la vallée donne une

HYDROGÉOLOGIE

impression d'isolement et de fraîcheur. On peut constater que la petite route vicinale qui court de Rhus à Vallangoujard fait la joie des cyclistes ! Le village de Vallangoujard situé à la jonction des deux « vallées » est bâti sur un promontoire ; l'église et la grande ferme de Mézières constituent des éléments identitaires patrimoniaux forts.

LE HAUT BASSIN-VERSANT DU SAUSSERON : UN ÉCOSYSTÈME DE PLATEAU

En amont, en dehors de la vallée principale, un chevelu de rus a disséqué le plateau. Même si le paysage est tout autre, c'est celui de l'openfield, il n'en reste pas moins un composant du bassin-versant au sens large. C'est le domaine des « grands paysages ». L'entablement calcaire du lutétien est à l'origine des formes des plateaux rarement monotones : bombés, ondulés, raccordés par de longs glacis aux buttes de Rosne. Les pentes sont aplaties mais toujours sensibles. C'est selon la belle expression de Jean-Paul Martinot le « plain plateau », celui de la grande agriculture, recouvert en grande partie par des formations loessiques qui créent la richesse des terres.

La promenade par les champs et les chemins qui quadrillent le plateau surtout au niveau de la commune d'Haravilliers mène à de nombreux bois, remises de chasse et bosquets. L'arbre est souvent présent et ponctue le paysage empêchant toute monotonie.



Un bel exemple de grande entité paysagère

Le grand talus boisé que l'on suit du Ruel à Rhus (à ce niveau le bois s'épaissit largement) sépare deux unités paysagères bien distinctes. Au nord, le grand plateau d'Haravilliers, 100 m à 140 mètres, montre une



Ferme de la Laire à Bréançon

partie sommitale où convergent les petites routes locales et où se dressent des bâtiments communaux... en pleine campagne ! La lente remontée du plateau vers les buttes se fait par de longs glacis de pente convexo-concave. Le paysage se referme vers la ligne de buttes.

Les 9 hameaux d'Haravilliers font de ce secteur du bassin-versant un site à forte qualité paysagère. Le nombre élevé des chemins ruraux en fait un lieu propice à la promenade. Aussi, la commune a-t-elle lancé un programme de réhabilitation de ces chemins et un groupe de travail « Chemin Image » réfléchit à une valorisation intelligente de ce patrimoine rural des plus intéressants.

HYDROGÉOLOGIE

Au sud, le grand plateau qui descend en pentes assez fortes depuis la butte du Caillouet en longs versants convexo-concaves et que l'on peut appeler le plateau du Heaulme-Bréançon forme une autre unité paysagère, bien circonscrite et enfermée par des lignes boisées. Des rus ont entaillé le coteau du Caillouet et formé de nombreuses ravines qui rejoignent le ru de la Laire. De Ruel à Rhus, le ru allongé du NO au SE, présente un profil en long assez tendu et des talus plutôt dissymétriques. Le versant boisé au nord accentue les contrastes d'exposition. Des pâtures à chevaux occupent certains espaces ouverts. Au niveau de la ferme de la Laire, le vallon s'est élargi et présente un paysage assez original, qu'on perçoit bien depuis la petite route vicinale de Bréançon au Faye.

Le bassin de confluence de la plaine de Launay

Située à la confluence au sens hydrographique du terme, quand bien même ce ne sont que des rus ou gros ruisseaux (au moins pour le Sausseron), la plaine que l'on peut appeler du nom de la ferme de Launay (ancien manoir), constitue une entité paysagère remarquable : larges horizons qui viennent butter au loin contre les talus boisés, espace agricole de culture intensive, légers vallonnements et bombement central au niveau de l'intersection des routes qui mènent à Frouville, Biard et Hérouville.



La ferme de Launay à Nesles-la-Vallée. Beauté des paysages de lisières et d'interfaces

Les altitudes sont plus basses de 40 à 53 mètres. Le ru de Frouville rejoint le Sausseron au niveau d'un étang artificiel et on le devine par les alignements boisés qui se suivent de Biard à Nesles-la-Vallée. La toponymie est significative de l'occupation de l'espace agricole traditionnel (les grands herbages).



Photo-Collection Fleck, Nesles-la-Vallée
NESLES-LA-VALLÉE (S.-et-O.) — Le Pont de Filin

La ferme de Launay si souvent décrite et dont on ne se lasse pas d'admirer le « splendide isolement » constitue un élément identitaire de premier plan. Les quatre villages de Labbeville, Frouville, Hédouville et Nesles-la-vallée, situés dans les vallées ou les vallons « gardent » en quelque sorte la « plaine ». Dans cet espace de transition les lisières entre champs et bois diversifient le paysage. La lecture d'une simple carte géologique, montre bien que cette plaine est en réalité construite sur des alluvions récentes fluvia-

HYDROGÉOLOGIE

tiles lesquelles on remblayé une légère dépression. Seul un malencontreux corridor de lignes à haute tension coupe en son milieu l'entité paysagère.

Le compartimentage du plateau dans la partie orientale du bassin-versant.



Le ru d'Hédouville se cache derrière le premier rideau de végétation

À l'est du Sausseron et ce en direction du bois de la Tour du Laye, l'altitude se relève rapidement (110, 120 mètres) quand on aborde la retombée de la butte. Seuls les versants sud-ouest du Bois appartiennent au bassin-versant. La dissection du relief est ici plus fine, plus accentuée et l'examen des cartes montre bien que tout ce secteur est morcelé, pour ainsi dire cloisonné. D'où cet intéressant paysage de lambeaux de plateaux allongés, souvent étroits, parfois étranglés sous forme de pédoncule. Si on se reporte à la carte au 1/50 000^e précise et très parlante, on voit le grand plateau allongé entre Vallangoujard et Frouville s'étranglant au niveau de Messelan-Hédouville, lieu du passage du GR-11. Les toponymes – cinq arpents, quarante hectares – sont significatifs. Les deux rus de Frouville et d'Hédouville ont dégagé des vallées

aux formes originales : fond peu large, écrans boisés, talus marqués et absence de route en fond de vallée. Elles cloisonnent le plateau sommital et créent des petites « unités de vie ».

La « vallée » d'Hédouville offre même des formes de type « jurassienne » quand elle se termine en amont par une sorte de reculée. La charte paysagère d'Hédouville a su montrer la diversité des paysages de ces digitations toutes en nuances. L'habitat y est en hémicycle et ce autour d'une prairie centrale. Le paysage, « mité » par les habitations, a cependant gardé sa beauté. La charte paysagère a d'ailleurs mis l'accent sur la fragilisation de ce secteur.

Le ru de Saint-Lubin qui prend sa source beaucoup plus au nord à 97 mètres mériterait une description très fine car il y a dans ce secteur interpénétration entre les bois, les prés et les espaces ouverts.

Toute la partie Est située entre le Bois de la Tour du Lay, d'Hédouville à Parmain et coupée un peu plus loin par la vallée de Jouy-le-Comte est de la même manière très compartimentée en plusieurs cellules :

- le grand plateau de Parmain qui est l'entrée sur le Vexin et dont la traversée en voiture fait découvrir une véritable campagne (RD 64), C'est l'espace type du « grand paysage »,
- le petit plateau dit de « la côte des belles vues » au NNE de Nesles-la-Vallée (90 m, plus accidenté, se prêtant bien à la promenade) et autour duquel camping et centres équestres se sont développés,
- le Val de Nesles remonté en partie par le GR 1 en est la partie la plus pittoresque.



HYDROGÉOLOGIE

Les différentes vallées supportent des groupements végétaux variés

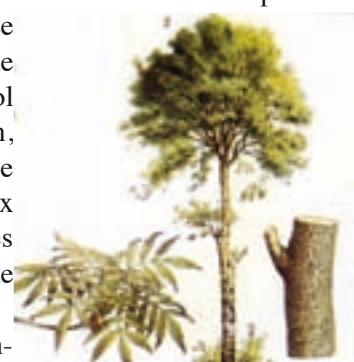


D'une manière générale, et selon les descriptions données par Jean-Paul Martinot dans le travail cité, les versants des vallons et des différentes vallées supportent des groupements végétaux variés qui dépendent du sous-sol mais aussi de l'exposition. Par exemple, sur un versant calcaire ensoleillé, les pelouses ou landes sont observables. Ainsi, à Theuville, à Vallangoujard (côte de Ramponne) et à Hédouville, landes à genévriers, à églantiers et aubépiniers couvrent certaines sections de versants. Ainsi que l'observe l'auteur, quand le pâturage est abandonné, la pelouse se transforme rapidement en boisement. L'observation de simples cartes topographiques plus anciennes confirme ce fait. Les boisements de versants sont surtout formés de taillis de chênes.

Les essences dépendent du substrat géologique : chênaies-charmaies sur versants sableux, chênaies-frênaies sur des moyens versants ou chênaies pubescentes sur les hauts de versants. Gérard Duhamel avait de son côté montré dans cette revue la diversité du paysage floristique du fait de la variété lithologique (roches), de l'exposition et des microclimats. Les coteaux du Val de Nesle exposés au sud-ouest ont des pelouses sur lesquelles on observe des corolles de violettes. Le marais du Val de Nesles, jadis très riche au point de vue floristique est aujourd'hui totalement boisé sur un sol encore tourbeux. (Aulnaies, carex et roseaux). Enfin, les plantations d'alignement le long des chemins sur le plateau de Saint-Lubin ont évolué en curieux rideaux

boisés de quelques mètres à une dizaine de mètres de large. Ils forment comme des galeries claires à sous-bois d'aubépiniers, de coudriers ou de charmes. (Observation de Jean-Paul Martinot).

Le bassin-versant du Sausseron encore riche au niveau floristique montre néanmoins un considérable appauvrissement depuis quelques dizaines d'années et se fragilise.



Frêne

LA BASSE VALLÉE DU SAUSSERON : OMNIPRÉSENCE DE L'ARBRE



HYDROGÉOLOGIE

Du bourg centre de Nesles-la-Vallée, le Sausseron prend une direction NNO-SSE et offre sur quelques kilomètres un parcours particulièrement original permettant promenades et découvertes.



Valmondois. Ravine du Carrouge.

la vallée sauf depuis le cimetière de Valmondois situé à mi pente. Et encore, ne voit-on que les arbres du versant opposé et le centre urbanisé de la commune ! C'est en ce sens qu'il est possible de parler d'un « enfermement » de la vallée par les arbres. Tout à fait à l'aval, l'entrée de la vallée se devine par ces galeries d'arbres qui occupent les versants mais la vallée semble « bloquée » par la grande propriété et le parc qui en marque le début. L'urbanisation s'est faite selon un double alignement et d'une manière tout à fait linéaire et quelques rues traversantes permettent le franchissement furtif du Sausseron.

La rive droite est escarpée (plateau à 100 mètres et vallée à environ 35 mètres). Des festonnements accidentent le talus et forment parfois de véritables ravines, comme celle du Carrouge à Valmondois.

Large d'un peu plus de 200 mètres dans la partie centrale, la vallée se resserre ensuite assez nettement un peu au nord de Valmondois. Les versants de rive gauche c'est-à-dire ceux situés vers Parmain sont de pentes plus amples et moins marquées. Mais, la végétalisation est telle qu'il est difficile de voir



Les deux versants boisés enferment Valmondois.

La promenade dans la vallée permet de bien voir même superficiellement l'importance écologique de cette zone humide. Le Sausseron se faufile dans beaucoup de propriétés privées mais partout la présence de l'eau témoigne du passage des rus (petits drains, fossés humides, rigoles).

Le fond de la vallée présente souvent des aulnaies mais aussi des fourrés dégradés de taillis de saules et de trembles. Les peupliers souvent présents sont riches d'un sous-bois fourni en ronces, lianes, carex. Les nombreux jardins privatifs qui parsèment une vallée en définitive assez peuplée ont de leur côté contribué à la végétalisation et parfois enrichi malencontreusement la flore endogène. Cependant quelques beaux arbres d'agrément qui marquent le secteur résidentiel de cette partie de la vallée participent de l'attractivité de toute cette basse vallée.

HYDROGÉOLOGIE

UN PAYSAGE RÉSULTAT D'UNE HISTOIRE GÉOLOGIQUE ET GÉOMORPHOLOGIQUE COMPLEXE.

À la fin du tertiaire (-65M d'années), une vaste surface d'aplanissement s'est élaborée sous climat aride avec des processus de meulièrement. Un réseau hydrographique s'est mis en place vers ce qu'il est d'usage d'appeler la « préseine » et les évidements ont commencé à façonner le relief. Au pliocène (-5,4M d'années), il y a eu défoncement de la surface d'aplanissement et les grands glacis topographiques ont commencé à se façonner. Comme on l'a vu précédemment, tout un mouvement de surrection s'est exercé sur l'est du Vexin (secteur du Bois de la Tour du Laye). Au quaternaire (- 2 millions d'années), le relief et le modelé actuel se sont mis en place par l'effet d'alternance de phases humides et plus sèches : enfoncement des talwegs dans les phases humides et coulées de terre, gélifraction et alluvionnement dans le fond des vallées dans les phases gel et dégel.

CONCLUSION

Cette simple esquisse a tenté de montrer ce que tout le monde ressent depuis longtemps : le Sausseron forme une vallée à forte identité, originale par la richesse et la complexité des paysages, l'intérêt de son patrimoine architectural, sa flore fragile, sa biodiversité et les dangers de l'anthropisation. L'Atlas du paysage du Val d'Oise, non encore publié, souligne l'originalité de cette vallée qui étouffe un peu sous ces boisements.

Le PNR est à l'évidence un outil capital pour le suivi du bassin-versant. Des contrats de bassin (un troisième est en cours) ont programmé une série d'actions à long terme : lutte contre la pollution des eaux et l'érosion, projets agroenvironnementaux. Toutes les communes ont élaboré et signé soit des chartes d'abord communales puis pluri-communales. La charte du PNR est un outil stratégique essentiel pour les plans locaux d'urbanisme (PLU) même si les chartes n'ont pas de valeur juridique. Rappelons cependant que **la carte de référence de la Charte du parc a identifié l'ensemble du bassin-versant du Sausseron en zones d'intérêt paysager prioritaire.**



HYDROGÉOLOGIE

La vallée du Sausseron est un très bon exemple de ce que l'on appelle désormais la trame verte et bleue telle que définie par le Grenelle de l'environnement. En liaison avec la vallée de l'Oise, tout le Vexin du nord-est est donc intégré aux grands corridors écologiques du sud de l'Oise et des grandes forêts voisines de Carnelles et de l'Isle-Adam. Les amoureux du Sausseron en avaient eu conscience dès le début des années 1970 !

Mais, l'humain et l'économique ne peuvent être oubliés. En effet, si le tourisme de masse y est heureusement impossible, par manque de structures de loisirs et par insuffisance d'offre hôtelière, il nous semble que cette partie du Vexin mérite un tourisme paisible qu'un guide spécifique aiderait utilement. Pour qui ignore le Vexin, le connaît peu ou le découvre, une promenade dans la « vallée du Sausseron et ses affluents » offre quantité de découvertes au hasard d'une déambulation sans obligation de parcours thématiques. La découverte des végétations et de l'habitat moulé sur le relief conduit le randonneur à traverser, sans doute, les plus beaux villages du Vexin.

BIBLIOGRAPHIE

- La collection des bulletins de la « Sauvegarde de la Vallée du Sausseron et de ses abords » (1978-2010) est une source de tout premier ordre tant informative qu'iconographique.
- DEWOLF Yvette. « Une certaine histoire de la structuration des paysages vexinois. Des avantages et des risques inhérents aux héritages », *Bulletin SVS* n° 24, 2005, p. 9-15
- DUHAMEL Gérard. La flore de la vallée du Sausseron, *Bulletin SVS*, 1998, n° 17, p. 11-15
- JOY Patrick F. « Le Sausseron et son bassin-versant, caractéristiques physico-chimiques et richesse faunistique et floristique », *Bulletin SVS*, 2000, n° 19, p. 5-8
- LARDY Jean-Marie. « Le Bassin-versant du Sausseron : géologie, hydrogéologie, hydrologie », *Bulletin SVS*, 1997, n° 16 p. 3-11
- MARTINOT Jean-Paul. « Le Vexin français. Éléments de géographie physique. » *Bulletin* de l'association Les Amis du Vexin français », 1977, n° 10-11, p. 5-25 (la meilleure synthèse sur les aspects de géographie physique)
- MARTINOT Jean-Paul. *Présentation des milieux physiques et paysages du nord-est du Vexin français* (dossier argumentaire présenté par la sauvegarde en 1991).
- SOMERS Agnès et CRNOKRAK Catherine. *La vallée du Sausseron, Auvers, Val d'Oise, Images du Patrimoine*, 1992, 80 p.
- Direction Départementale des Territoires, *Atlas des paysages du Val-d'Oise*, (à paraître)
- L'analyse des paysages de ce secteur de la vallée a fait l'objet dans les différents colloques de la SVS des interventions d'Yves Périllon (on se reportera aux différents numéros de la revue) On y trouvera des mises au point magistrales.

NB : Cet article rédigé avant la XXVIII^e Rencontre du Sausseron ou le bassin-versant du Sausseron a fait l'objet d'exposés d'Agnès Somers, Stéphane Lucet, Yves Périllon et Edith Bordage.

Nous tenons à exprimer nos plus vifs remerciements à Daniel Amiot pour ses conseils, les illustrations et la mise en forme définitive du manuscrit.

SITES ET PAYSAGES

LA CONCENTRATION DE L'HABITAT TRAIT FONDAMENTAL DU PAYSAGE VEXINOIS

Jacques Dupâquier (†)
Président d'honneur des Amis du Vexin
Membre de l'Académie des sciences morales et politiques

STRUCTURE DE L'HABITAT RURAL VEXINOIS : UNE CURIOSITÉ HISTORIQUE

La concentration de l'habitat, caractère majeur du paysage vexinois, s'explique plus par l'histoire que par la géographie.

La concentration de l'habitat est un vestige du temps où prévalaient les formes collectives d'appropriation et d'exploitation du sol, mais aussi un témoignage de l'impact des invasions germaniques.

À première vue, elle ne semble pas justifiée du point de vue économique, car elle implique pour le paysan des déplacements quotidiens entre sa maison et ses champs. En effet, partout où prévaut la propriété individuelle, le mode d'occupation le plus rationnel implique la dispersion de l'habitat sur le terroir, afin de limiter les déplacements quotidiens de travail.



L'habitat groupé implique pour le paysan des déplacements quotidiens entre sa maison et ses champs.



C'est ce qu'on observe dans les plaines des pays neufs, par exemple dans le Middle West américain. Autrement dit on pourrait poser la double équation suivante :

- dispersion des parcelles sur le terrain = concentration de l'habitat
- concentration des exploitations = dispersion de l'habitat

La concentration de l'habitat rural dans le Vexin français est l'héritage d'une situation sociale beaucoup plus ancienne, qui semble remonter non pas à l'occupation du sol au début de la période néolithique, mais aux grandes invasions de la fin de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge qui

SITES ET PAYSAGES

ont bouleversé la structure du peuplement gallo-romain. Cette concentration s'est opérée parallèlement à la création des paroisses, qui date de la même époque, et qui a contribué à figer la situation : l'église est devenue le centre du village et, réciproquement, la pérennité de l'église a contribué à assurer la pérennité du village. L'histoire ne s'est cependant pas arrêtée là et a continué à marquer de son empreinte la répartition de l'habitat rural dans le Vexin français. Sa concentration s'est renforcée avec le temps, notamment dans les périodes d'insécurité comme la Guerre de Cent Ans et les Guerres de religion.



Ferme de la Laire à Bréançon et non à Theuville

Cette concentration a laissé subsister quelques bâtiments isolés : manoirs, moulins, grandes fermes de plan carré, mais il faut préciser d'emblée que cette dispersion ne concerne qu'une toute petite fraction de la population, comme on va le voir dans notre étude qui porte sur les 84 communes vexinoises du département du Val-d'Oise¹.



Ferme de Grainval telle qu'elle était il y a soixante ans et dont seul subsiste le porche.

1.- Notre étude porte sur les 84 communes vexinoises du département du Val-d'Oise, à l'exception des villes (Pontoise, Marines, Magny-en-Vexin, avec ses dépendances), et du petit village d'Ham, quartier de Cergy situé sur la rive gauche de l'Oise. Elle est fondée sur l'analyse des données publiées par Guy Arbellot dans son *Dictionnaire des lieux habités du Val-d'Oise*, d'après la grande enquête postale de 1847. Elle a l'avantage de nous montrer la répartition de l'habitat rural avant ce qu'on a appelé la « révolution économique ». Les données publiées ne concernent malheureusement, ni l'Oise, ni les Yvelines, qui mériteraient une étude spécifique.

SITES ET PAYSAGES

Structure de l'habitat rural dans les communes vexinoises du Val-d'Oise

Notre étude porte sur les communes vexinoises rurales du département du Val-d'Oise, d'après le *Dictionnaire des lieux habités* de Guy Arbellot, lui-même fondé sur l'enquête postale de 1847. Ces données comportent, pour chaque commune, la liste des lieux habités, avec leur population et leur qualification administrative de l'époque (chef-lieu, écart, hameau, ferme, etc.). Nous avons fait deux exceptions à cette désignation, en classant comme chefs-lieux Parmain (qui ne le deviendra qu'en 1893) et Butry-sur-Oise (qui ne sera détaché d'Auvers qu'en 1948).

Sur l'ensemble du territoire ainsi défini (84 communes rurales), on trouvait en 1847:

- Cent communautés de 100 habitants ou plus, renfermant ensemble 30 275 personnes, soit 92,4 % du total de la population ;
- Soixante-quatre hameaux de 20 à 99 habitants, peuplés au total de 2421 habitants, soit 7,4 % de la population.
- Vingt écarts (moins de 20 habitants) totalisant apparemment 66 habitants, soit seulement 0,2 % de la population.



En observant les choses de plus près, on se rend compte que le nombre des écarts et par conséquent leur population ont été fortement sous-estimés dans l'enquête postale de 1847.

En effet, les données démographiques manquent pour un certain nombre de fermes et même de hameaux, par exemple Beauregards (commune d'Amenucourt), la Feuge et la Tuilerie (commune d'Arthies), les Tavernes et le Tillay (commune de Cléry-en-Vexin), Louville (commune d'Ennery), la Bretèche, la Moinerie et le Vieux-Moulin (commune de Genainville), le Clos Chéron et le Petit Saussette (commune d'Haravilliers), Busagny (commune d'Osny), la Chaumette (commune du Perchay), le petit Saint-Gervais (commune de Saint-Gervais), le hameau de Dalibray (commune de Seraincourt) et le château de Dampont (commune d'Us).

Nous avons d'abord été tentés d'attribuer à ces écarts un chiffre forfaitaire de population, afin de compenser ces lacunes démographiques, mais nous y avons renoncé pour ne pas tomber dans l'arbitraire. Il est d'ailleurs possible

SITES ET PAYSAGES

que les données manquantes aient été prises en compte dans le calcul de la population du chef-lieu. Cependant, nous proposons de considérer que le nombre des écarts et leur population devraient être multipliés par deux ou trois environ pour calculer l'importance de l'habitat dispersé et approcher ainsi la vérité statistique.

Les conséquences sociales de la concentration de l'habitat

Fait majeur de la géographie humaine du Vexin français, cette concentration a eu d'énormes conséquences sur les rapports sociaux sous l'Ancien Régime. Quand les villageois vivaient dans des communautés d'habitants où tout le monde se connaissait, s'entraidait, se côtoyait quotidiennement, partageant les mêmes joies, les mêmes croyances, les mêmes peines et les mêmes épreuves, les solidarités villageoises doubleraient et renforceraient les solidarités religieuses et familiales.

La concentration de l'habitat n'était pas uniforme

En poussant l'analyse, on découvre que cette concentration de la paysannerie vexinoise n'était pas uniforme, et qu'il existait deux degrés dans le groupement de l'habitat :

- dans les neuf paroisses voisines de l'Oise où le vignoble avait eu jadis une certaine importance (Auvers, Cergy, Champagne, Cormeilles-en-Vexin, Ennery, Jouy-le-Moutier, la Roche Guyon, Vauréal et Vétheuil), la population était plus dense, les villages plus gros, les écarts moins nombreux et la concentration de l'habitat plus marquée ;
- dans les soixante-quinze communes du plateau, la structure sociale de la population était très différente, caractérisée par l'opposition d'une minorité de riches laboureurs et d'une majorité de petites gens : artisans, manouvriers, etc. Il y subsistait en 1847 beaucoup d'écarts, et l'habitat dispersé n'y avait rien d'exceptionnel.



Maison de vigneron à Valmondois

Bien entendu, notre classement est un peu arbitraire : quelques gros villages comme Auvers ou Cergy étaient incontestablement « vignerons » (ce sont d'ailleurs, avec Chars, les plus peuplés du Vexin) ; quelques paroisses comme Haravilliers et Nesles-la-Vallée se rattachent à la seconde catégorie ; mais comment classer Osny et Chars et des villages mixtes comme Ennery et Cormeilles-en-Vexin ?

Dans quatre des neuf communes vigneronnes, toute la population était concentrée au chef-lieu : les cinq autres comportaient 12 écarts peuplés au total de 969 habitants, donc bien moins que leurs chefs-lieux (6074 habitants).

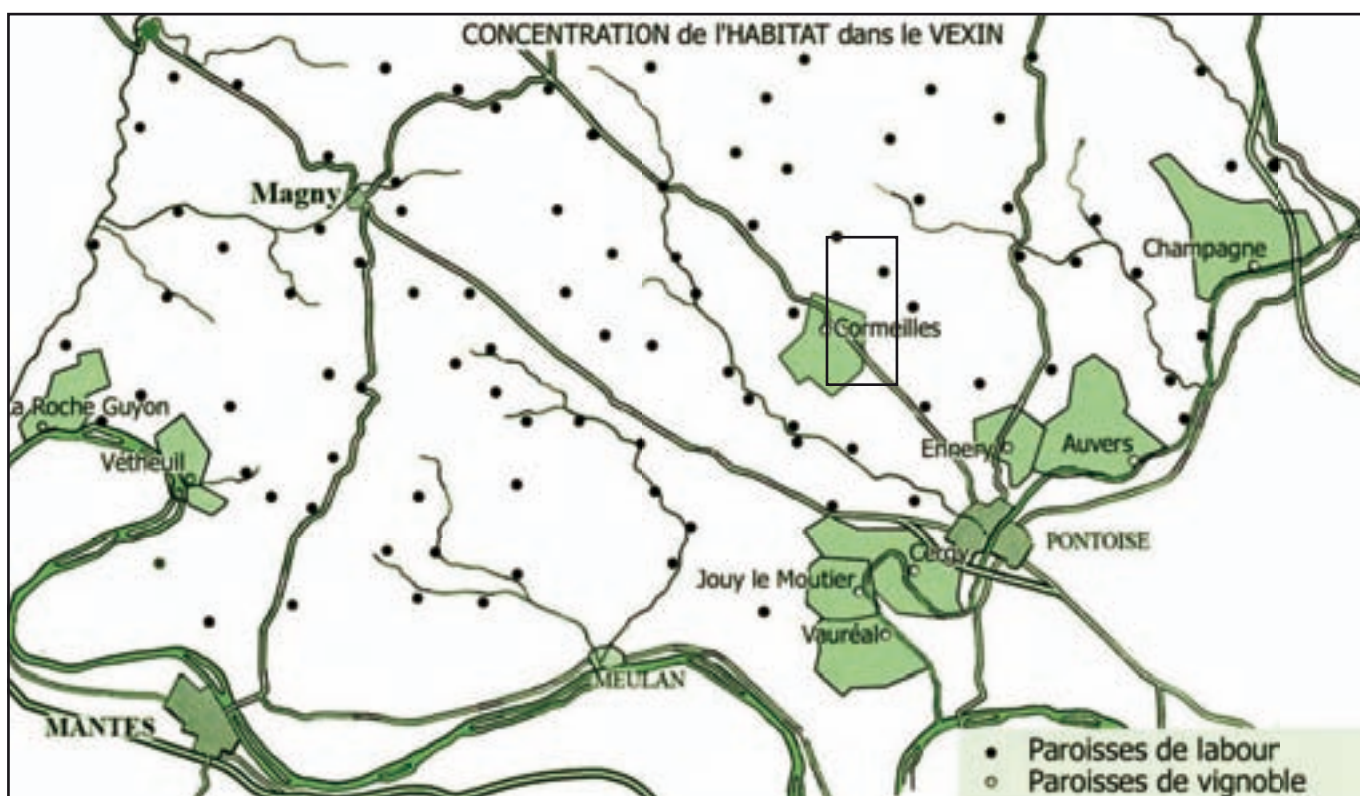
Les neuf communes vigneronnes

En 1847, les neuf communes vigneronnes comptaient 7043 habitants, soit 21 % de l'ensemble étudié, et les soixante-quinze dites de labours 26765 habitants (79 %). La population moyenne des premières était de 783 habitants, celles des autres de 357. Quatre écarts (non compris Ham, sur la rive droite de l'Oise) dépassaient 100 habitants. Quant aux micro-écarts de moins de 100 habitants, ils ne renfermaient que 386 âmes, soit au total 5,5 % de la population.

SITES ET PAYSAGES

En résumé, si l'on réserve le nom de village aux agglomérations de 100 habitants au moins, celui de hameau à celles de 20 à 99 habitants, et celui d'écart aux plus petites, on trouvait en pays de vignoble :

- Treize villages peuplés au total de 6667 habitants, et réunissant au total 94,6 % de la population.
 - Neuf hameaux peuplés au total de 363 habitants, et ne renfermant que 5,1 % de la population.
 - Trois écarts peuplés au total de 23 habitants et ne contenant ensemble que 0,3 % de la population.
- C'est de la concentration à l'état presque pur !



Les soixante-quinze communes de labours

Voici maintenant comment se répartissait à la même date la population des chefs-lieux et des écarts en pays de labours :

- Soixante-quinze chefs-lieux, dont 70 comptant 100 habitants au moins, avec une population totale de 19751 habitants (73,8 % du nombre des habitants des communes de labours).
- Vingt-sept écarts de plus de 100 habitants peuplés au total de 4209 personnes (15,5 %).



SITES ET PAYSAGES

- Vingt-cinq hameaux de 50 à 99 habitants renfermant au total 996 personnes (3,7 %).
- Quarante hameaux de 20 à 49 habitants peuplés au total de 1142 habitants (4,3 %).
- Cinquante-cinq écarts de 5 à 19 habitants, peuplés au total de 607 habitants (2,3 %)
- Vingt écarts microscopiques (moins de cinq habitants) ou vivaient apparemment 66 personnes (le nombre et la population de ces écarts étant nettement sous-estimés dans l'enquête, il faudrait au moins les tripler pour serrer de plus près la réalité).

Donc, en résumé, si l'on réserve le nom de **village aux agglomérations de 100 habitants ou plus**, celui de **hameau à celles de 20 à 99 habitants**, et celui d'**écart aux plus petites**, on distingue :

- **97 villages** peuplés au total de **23 618 personnes** soit **88,2 % de la population**.
- **55 hameaux** peuplés au total de **2 480 habitants**, soit **9,3 % de la population**.

Une cinquantaine d'écarts peuplés au total de 200 ou 300 habitants.

Ainsi, même en pays de labours, la population était très concentrée. Elle l'est un peu moins qu'en pays de vignoble ou la proportion des habitants vivant dans des agglomérations de 100 âmes ou plus approche les 95 % contre 88 % en pays de labours.

En pays de labours, dans 21 communes (sur un total de 75), la population était entièrement concentrée au chef-lieu. Ce nombre semble cependant un peu excessif, compte tenu de l'existence d'écarts oubliés, tels que le hameau de la Chaumette sur la commune du Perchay.

Dans 6 communes (Amenucourt, Bréançon, Haravilliers, Haute-Isle, Parmain, et Seraincourt), on trouve des écarts plus peuplés que le chef-lieu.

Pourquoi ces différences entre pays de vignoble et pays de labours ?

L'hypothèse la plus vraisemblable pour expliquer ces différences concernant les structures de l'habitat, est que les grandes invasions, notamment celles du ^ve siècle, n'ont pas eu le même impact dans les deux cas.

Nous nous référons à un remarquable article de M^{me} Mariane Mulon, qui distingue, dans le Vexin français :

Des noms de lieux prélatins :

Arthies, Chambors, Auvers, Santeuil, Vétheuil, Cormeilles, etc.

Des noms de lieux d'origine celtique comportant le suffixe acos latinisé en acum et francisé en y :

Boissy-l'Aillerie, Cergy, Cléry, Ennery, Grisy-les-Plâtres, Jouy-le-Comte, Jouy-le-Moutier, Magny, Moussy, Neuilly, Sailly, etc. Observons qu'un suffixe en y n'implique pas nécessairement une origine gallo-romaine. Beaucoup d'entre eux sont formés sur des noms germaniques, par exemple Bercagny (Berikin), Guiry (Waro), Osny (Odin ?), Buhy (Buodo), etc.

Des noms latinos romans :

Chavençon, Serans, Marines, Banthelu, Bray-et-Lu, Epiais, Montreuil-sur-Epte, Us et Wy-dit-Joli-Village.

Des noms de lieux comportant un nom de personne germanique associé au suffixe villa : ce qui implique probablement la prise de possession par les envahisseurs d'un ancien domaine gallo-romain.

Les noms de lieu antérieurs aux invasions se trouvent presque tous dans les neuf paroisses de vignoble, alors que les noms d'origine germanique y sont très rares.

Citons parmi ces derniers le Valhermeil, Bazancourt, Louville (faubourg d'Ennery), Vincourt, (écart de Jouy-le-Moutier).



SITES ET PAYSAGES

Si les noms germaniques sont très rares dans les neuf paroisses de vignoble, ils sont au contraire très fréquents dans les soixante-quinze paroisses de labours ou se rencontrent presque tous les toponymes terminés en ville et en court.

Ceci laisse supposer que les grandes invasions n'ont pas eu partout le même impact sur la répartition du peuplement : impact modéré en pays de vignoble, impact très marqué en pays de labours. On peut avancer plusieurs explications :

- L'habitat était-il déjà groupé dans les neuf paroisses voisines de l'Oise ?
 - La culture de la vigne, qui est très peuplante, était-elle déjà développée sur les coteaux de l'Oise à l'époque gallo-romaine ?
 - les vici (villages) ont-ils mieux résisté que les villae (grands domaines) à l'occupation germanique ?
- Il s'agit bien entendu d'hypothèses qui demanderaient confirmation.

L'évolution économique et sociale du dernier siècle a brouillé les cartes.

À l'époque contemporaine, l'évolution économique et sociale a brouillé les cartes. Sur les rives de l'Oise, le vignoble a disparu, la banlieue l'a remplacé presque partout. L'ancienne structure du peuplement n'est plus lisible qu'en pays de labours. C'est la grande raison pour laquelle il est très important de n'y pas laisser construire n'importe où et d'y préserver à tout prix la structure concentrée de l'habitat rural, héritage de quinze siècles d'histoire et élément majeur du paysage vexinois.



L'église, centre du village

SOURCES

— DUPÂQUIER Jacques

- *Histoire de la population française*, premier volume, 1988.
- « Paysage et société : Le Vexin français au XVIII^e » (*Mémoires de la Société historique de Pontoise*, 1979).
- *Histoire de la population vexinoise* (*Mémoires de la Société historique de Pontoise*, tome LXXXVI).
- Paysages et paysans d'autrefois (*Bulletin de la S.V.S*, n° 22-23, avril 2004).
- L'empreinte de l'histoire sur le paysage rural vexinois (*Bulletin de la S.V.S* n° 24, mars 2006).

— ARBELLOT Guy. *Dictionnaire des lieux habités du Val-d'Oise* (mission écomusée du conseil général du Val-d'Oise).

— MULON Marianne. « Noms de lieux en Vexin français » *Mémoires de la Société historique de Pontoise*, tome LXXXII, 1999.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ARRONVILLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SVS (SAMEDI 20 MARS 2010)

L'assemblée générale s'est tenue à Arronville où nous avons été accueillis par son maire, M. Jean-Pierre Parouty, dans la belle salle du foyer rural généreusement mise à notre disposition. On comptait dans la salle plus de 70 personnes.

Le président du PNR et conseiller général Gérard Claudel était des nôtres ainsi que de nombreux maires et personnalités de la région : Philippe Houillon, député-maire de Pontoise, Marc Giroud, maire de Vallangoujard, président de la communauté de communes de la Vallée du Sausseron, président de la commission de l'environnement du PNR, Noelle Lenoir, maire de Valmondois, Jean-Pierre Bequet, maire d'Auvers sur Oise, Juliette Machet-Pelle, conseillère municipale d'Epiais-Rhus, François Marchon, président des Amis du Vexin, Claire Houbert, présidente d'Auvers Lieu de Mémoire (ALN), M^{me} de Dree, présidente de l'association Protection du site de Grisy-les-Plâtres. Le secrétaire général de la préfecture, Pierre Lambert, toujours fidèle à nos AG comme à nos colloques, n'avait pu être présent compte tenu du devoir de réserve que lui imposait l'élection régionale. Cette réunion a été l'occasion de la dernière apparition publique de Jacques Dupâquier qui avait tenu à faire connaître son opinion sur la restauration discutée de l'église d'Ivry-le-Temple. Il l'avait, malgré ses difficultés à se déplacer, visitée le jour même.



Il avait été décidé cette année de coupler l'AG de la SVS avec celle des Amis du Vexin Français. La partie culturelle traditionnelle de la journée était commune, entre les deux AG. Elle avait été confiée à Agnès Somers, Conservateur chargée de l'inventaire du patrimoine, responsable de la cellule de l'inventaire du patrimoine à la Direction des archives départementales du conseil général. Son exposé, illustré d'une imposante iconographie sur le rôle et l'action de la cellule de l'inventaire, rappelait son historique, ses richesses et ses modalités de consultation par internet. Malheureusement, des difficultés techniques de connexion

Internet, n'ont pas permis la démonstration prévue de consultation des archives sur internet.

La journée s'est donc achevée par notre assemblée générale qui s'est déroulée normalement, le *quorum* étant largement atteint : 70 adhérents présents et 39 pouvoirs. Le rapport moral 2009 et le rapport financier de notre trésorière Nicole Guedra, ont été approuvés à l'unanimité.

Sur la demande du président Daniel Amiot qui a rendu un hommage chaleureux à un fidèle compagnon de l'association, notre ami Patrick F. Joy, décédé en novembre, la salle, recueillie, a observé une minute de silence.

Suivant la tradition les échanges avec le public ont été riches : les questions à Agnès Somers sur les moyens d'accéder aux archives ont montré le vif intérêt pour le patrimoine et l'histoire de notre région. Les questionnements inquiets sur l'état des projets de TGV confirment le vœu de sauvegarder l'intégrité du territoire du parc du Vexin et ses précieux paysages. Pour le moment ces projets sont incertains et demeurent hypothétiques.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Au premier projet d'une ligne Paris-Le Havre, partant de Saint-Lazare, longeant approximativement la route Pontoise-Rouen mais s'en éloignant pour passer au nord de Magny et franchir l'Epte traversant donc le Vexin, se superpose un projet « actuel » qui partirait de la Défense ou de Roissy pour renforcer ce pôle et donner au Grand Paris une « façade maritime » en desservant Rouen à partir d'une ligne Paris-Londres soulageant le trafic des Eurostars. Ce tracé qui franchirait la Seine à Achères, s'arrêterait à Cergy, traverserait l'A15, se divisant vers Lierville au cœur du Vexin pour gagner Amiens et Rouen ! La ligne d'Amiens passerait près de Chaumont et à l'ouest de Beauvais (non desservi).

La ligne de Rouen passerait au nord de la Molière, franchissant l'Epte près de Courcelles-lès-Gisors. L'arrivée à Rouen pourrait utiliser la ligne de Forges. Un ingénieur de la SNCF a précisé que seul le TGV Paris-Sud-Est est en voie de saturation, ce qui ne milite pas pour une nouvelle liaison vers l'Angleterre.

Le président Gérard Claudel nous a un peu rassurés en estimant que le seul trajet raisonnable était extra-vexinois et qu'il suivrait certainement la vallée de la Seine pour autant que ce TGV se réalise un jour.

Toujours à propos du respect de la valeur environnementale, culturelle et touristique des paysages, la question de la présence d'éoliennes dans le Vexin est posée. Il n'y a heureusement actuellement aucun projet. Le député-maire de Pontoise Philippe Houillon soutient nos oppositions aux éoliennes dans le PNR.

Le traditionnel buffet, a clôturé la soirée.

VEXIN ▶ *Le Schéma directeur d'Ile-de-France (SDRIF) inquiète*

Et si le TGV passait par le Vexin ?

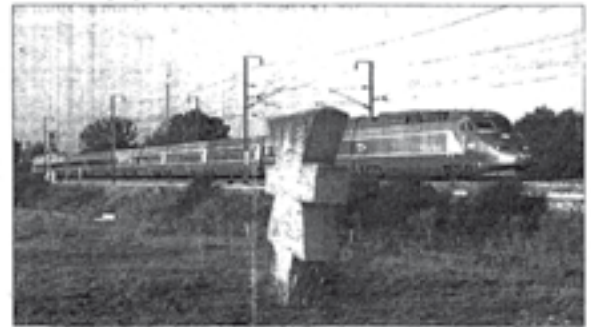
La nouvelle mouture du SDRIF envisage deux nouvelles lignes à grande vitesse.

Deux tracés qui pourraient bien traverser le Vexin.

«**M**agny-en-Vexin, deux minutes d'oméga... Et si, dans quelques années, une ligne à grande vitesse ébranchait le Vexin ? Ce n'est pas tout à fait de la science fiction. C'est ce qu'ont découvert les habitants et les élus, au début de l'été, en lisant le Schéma directeur d'Ile-de-France (SDRIF). Ce document, édité par le Conseil régional présidé par Jean-Paul Hudon (PS), fixe les grandes orientations de la Région et son aménagement à long terme, dans des domaines allant du logement à l'économie, en passant, donc, par les transports.

PAS UN, MAIS DEUX TGV !

Le projet de révision du SDRIF contient une bombe à retardement : une ligne TGV à travers le Parc naturel ! En effet, la Région souhaite mettre en service une ligne à grande vitesse Paris-Londres, pour désengorger l'Eurostar, en passant par la Picardie (Amiens). Ce projet présente trois options de tracés : le premier longe l'actuelle ligne empruntée par le Thalys et l'Eurostar jusqu'à la capitale anglaise.



Un train à grande vitesse à travers le Vexin ? Les riverains, comme le Parc, refusent de le croire. C'est pourtant bel et bien une étonnante ébauche dans le projet de révision du SDRIF (photo-montage).

La deuxième solution occupe un fuseau nord-est. Troisième option : Paris-Londres, via Beauvais et Amiens, en longeant soit la Chaussée Jules-César, soit la vallée de la Viosne, selon les cartes pour le moins imprécises illustrant le SDRIF. Mais ce n'est pas tout ! Le Conseil régional d'Ile-de-France envisage un autre principe de liaison qui pourrait pourfendre le Vexin : la ligne Paris-Normandie, en passant par Mantilly, qui pour-

rait concerner le sud du territoire du Parc. Deux options qui, si elles ne sont que des hypothèses, inquiètent les dirigeants du Parc comme les habitants. Les élus du Parc ont émis des réserves sur le projet, le 25 juin. La délibération rappelle notamment que les options de tracés sont à leurs yeux contradictoires avec la Charte du Parc. Or, la Région, partenaire du Parc, qui valide ou non la Charte, doit veiller à la com-

patibilité du SDRIF et de ce document. Les élus ont donc émis un avis défavorable [...] pour les deux « principes de liaison » de lignes ferroviaires à grande vitesse. On peut noter aussi que le Conseil général – le Département, majoritairement à droite – a pour sa part désapprouvé le SDRIF dans sa globalité, mais demeure favorable aux projets de TGV... Une enquête publique se tiendra en septembre. Jérémie SAHUC

Le 22 août 2007, l'Echo Régional s'inquiétait déjà des projets du SDRIF

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2009

La SVS a connu une année 2009 très réussie au plan des activités associatives mais malheureusement endeuillée par la mort, en novembre, de notre ami Patrick Joy. Nous y reviendrons.

Les membres du bureau et du Conseil d'Administration réunis régulièrement gèrent les affaires courantes, traitent des problèmes d'actualité qui se posent dans nos villages, programment nos activités, décident des actions éventuelles et interventions sur le terrain, organisent enfin les manifestations.

Ce Conseil de 24 membres étant renouvelable par tiers, nous vous demanderons de voter pour reconduire le premier tiers des administrateurs qui se représentent tous : Daniel Amiot, Jacques Battais, Gérard Claudel, Monique Cossard, Jean-Claude Delesnes, Françoise Gardair et de confirmer la cooptation de Nicole Mauge dont la candidature a été proposée et acceptée à l'unanimité au Conseil d'Administration du 3 juillet 2009.

Comme de coutume, je vous exposerai les activités traditionnelles, les relations avec les pouvoirs publics, les contacts avec les autres associations, les projets pour 2010.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2009

Elle s'est tenue à Valmondois le vendredi 27 février 2009, au foyer rural Honoré Daumier mis à notre disposition par la commune sur la demande de son maire Noëlle Lenoir.

Le quorum étant largement atteint, 80 présents à jour de leur cotisation et 60 pouvoirs, l'assemblée s'est déroulée suivant le programme prévu en présence du secrétaire général de la préfecture Pierre Lambert, du conseiller général, président du PNR Gérard Claudel et de nombreux maires – Ph. Gueroult, Marc Giroud, J.C. Courmont-Lepape, J.-P. Bequet – et personnalités du département, J.-Bp. Bellon, Stéphane Lucet et de représentants d'associations amies, F. Marchon, M^{me} de Drée. Noëlle Lenoir empêchée en dernière minute n'a pu être présente.

Le rapport moral 2008 exposé par Micheline Lanoote, secrétaire générale, et le rapport financier présenté par Nicole Guédra, trésorière, sont approuvés à l'unanimité. Il en est de même pour le renouvellement du tiers du Conseil d'administration.

L'assemblée générale permet à Vincent Detrait, naturaliste du PNR, de compléter la très intéressante conférence sur *Les reptiles et batraciens du Vexin* qu'il n'avait pas eu le temps d'achever lors de notre Rencontre 2008 consacrée à la biodiversité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les projections, très applaudies, du remarquable audiovisuel réalisé par F. Péré pour la SVS Honoré Victorin Daumier, de Marseille à Valmondois, et de notre DVD: Le Sausseron et ses abords vus du ciel, ont complété une soirée réussie, agréablement achevée autour du buffet offert par l'association.

XXVII^E RENCONTRE DU SAUSSERON (SAMEDI 14 NOVEMBRE 2009 AU FOYER RURAL DE NESLES-LA-VALLÉE)

Le thème retenu: Les paysages au risque du développement durable a été écouté attentivement par 140 participants de 9h 15 à 18 heures. Patrick Gautier, Urbaniste du PNR, commence la journée à 9h 30 par L'historique d'une réalisation exemplaire du PNR, les chartes paysagères et l'après-midi à 15 heures il a brillamment remplacé au pied levé Philippe Bodo, empêché, sur un sujet crucial: Economiser l'énergie dans le bâti ancien. Illustrant l'intérêt des chartes paysagères, Yves Périllon, ancien Inspecteur des sites, à qui l'on doit l'inscription à l'inventaire des sites de notre come nord-est du Vexin, nous a entraîné dans une promenade dans le PNR, richement illustrée de photos et de ses croquis. La matinée s'est terminée sur un exposé savant d'André Fleury, professeur émérite à l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, nous ramenant au réel de l'agriculture: Paysans et paysages: agriculture rêvée, agriculture réelle. L'Agriculture entre logique de filière et logique de territoire. Il a fallu repousser à l'après-midi les remarques et questions qui commençaient à fuser pour nous retrouver au déjeuner qui a réuni 90 convives unanimes sur la qualité du repas. À 14h 15 Ludovic Thiebaut, ingénieur énergétique et bâtisseur d'une maison écologique, nous apportait matière à beaucoup de réflexion sur les énergies renouvelables, mythes et réalités. Il détaillait ensuite l'historique de la conception et de la réalisation de sa maison écologique, suivi par S. Thievenaz de Marines, qui a fait la démonstration qu'une ruine pouvait devenir un logement social, conforme au bâti rural et de basse consommation énergétique. À 16 heures, tous ces conférenciers ainsi que J.Bp. Bellon, architecte des bâtiments de France, Stéphane Lucet, inspecteur des Sites et Sébastien Hamot, conseiller Info-énergie, participaient, sous la présidence de M. Pierre Lambert secrétaire général de la préfecture et président de la commission des sites à une table ronde: Comment concilier les paysages, élément majeur du cadre de vie, et le développement durable

PUBLICATIONS

En 2009 l'association a réalisé le tour de force de publier deux bulletins:

- Le numéro 26 en février (56 pages dont 48 en quadrichromie) tiré à 500 exemplaires
- Le numéro 27 en novembre (48 pages en quadrichromie) tiré à 700 exemplaires édités et diffusés en collaboration avec les Amis du Vexin qui en ont partagé les frais.

Une part importante de ce numéro avait été écrite par notre ami Patrick Joy dont la disparition récente laisse un terrible vide au sein de notre association dont il était l'un des piliers. J'ai pu lui remettre ce bulletin achevé quelques jours avant son décès. Il y attachait beaucoup d'importance et cela a été pour lui une grande joie.

Outre ces trois piliers de l'association: l'assemblée générale, le colloque et le bulletin, nous avons de nombreuses activités auprès de divers organismes officiels ou nous sommes très présents.

RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

Préfecture

Participation régulière aux séances de la Commission des sites de la préfecture.

Titulaire: Daniel Amiot, suppléant: Pierre Street.

La présidence de cette commission comme celle de l'aménagement commercial est tenue par le secrétaire général de la préfecture, Pierre Lambert, toujours disponible à notre écoute et avec qui nous entretenons d'excellents rapports est un soutien très encourageant pour nos actions.

Participation régulière à la commission départementale d'aménagement commercial du Val-d'Oise. Titulaire au titre du développement durable: Daniel Amiot

Cette commission est d'importance car elle est décisionnaire

Participation régulière à la commission des objets mobiliers du Val-d'Oise.

Dont l'objectif est l'inscription ou le classement des objets privés ou publics, dignes d'intérêt.

La nomination de Daniel Amiot à la commission sur proposition de Christian Olivereau, conservateur Départemental des Antiquités et objets d'art du Val-d'Oise, a confirmé la reconnaissance des objectifs culturels de l'association.

Rencontre avec le Préfet P.H. Trollé (mardi 27 octobre, maison du Parc Théméricourt)

Cette rencontre diligentée sur la demande du préfet qui souhaitait nous rencontrer pour mieux connaître nos objectifs, regroupait le secrétaire général de la préfecture Pierre Lambert, le président du PNR Gérard Claudel, qui nous accueillait à Théméricourt, la direction du PNR et des chargés de mission en particulier ceux de l'urbanisme et des paysages.

Participation à la journée d'information et de sensibilisation sur les paysages du Val-d'Oise (organisée par la préfecture le 2 octobre 2009).

Rencontre territoriale sur le grand Paris en présence de Christian Blanc et de la majorité des personnalités départementales (Cergy Université le 7 décembre).

Il y a été abondamment évoqué le développement économique, les lieux d'excellence, les routes, le bouclage de la francilienne et omis l'intérêt de protéger les PNR et de respecter scrupuleusement leurs chartes.

Conseil Général

Participation régulière aux activités culturelles et environnementales du conseil général: agence départementale de l'environnement et Ateliers.

PNR

Les représentants de l'association siègent au comité syndical du PNR et dans les commissions: patrimoine, environnement, communication, économique et social, tourisme, marques, label: Vexin français pays d'art et d'histoire.

Participation à l'enquête cantonale sur l'évolution des paysages français (séances de travail avec le PNR et le CAUE).

Collaboration régulière avec les architectes, urbanistes et paysagistes du PNR, dont il faut signaler le dynamisme et les compétences.

Fête du PNR: réalisation et animation d'un stand de l'association (Villarceaux, 14 juin 2009)

Participation aux travaux du comité de pilotage de la mise en œuvre des chartes de qualité environnementale des parcs d'activités communautaires. (Lundi 7 décembre Théméricourt)

Communes

Participation au forum du « développement durable » d'Auvers-sur-Oise (8 et 9 mai 2009) et à la table ronde: Rénovation du bâti, économie d'énergie.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous avons émis des réserves sur le non-sens économique et environnemental d'une application systématiquement commerciale du solaire sans prise en compte des sites protégés et du coût réel.

Réalisation d'un stand et animation au « Forum des associations » (Nesles-la-Vallée, le 12 septembre 2009) ou des adhésions furent faites et des contacts intéressants noués, en particulier avec les Œuvres de Jeunesse d'Ennery.

Organisation de conférences et projection d'audiovisuels et films dans les villages: Grisy-les-Plâtres (samedi 16 mai 2009): organisation avec « L'association pour la protection du site de Grisy », animée par M^{me} de Dree, d'une soirée avec projection du DVD Le Sausseron vu du ciel et sensibilisation à la connaissance de la région.

Ennery (mercredi 2 novembre): animation autour du bâti et des architectures des villages, destinée aux jeunes enfants du centre de loisir des Œuvres de Jeunesse d'Ennery: projection de nos films. Sensibilisation des jeunes éducateurs.

Vallangoujard (samedi 6 juin). Organisation avec la mission image du conseil général de la projection du film de Jean Dreville: La Fayette. L'association a assuré avec son matériel la projection du film.

Communauté de communes de la vallée du Sausseron: participation aux travaux du comité de pilotage

Concertation régulière avec les maires des communes du Sausseron et abords.

Administrations

Conseils en architecture sur la demande des communes et des particuliers et interventions régulières auprès de la DIREN et du SDAP.

Séances de travail avec Stéphane Lucet, inspecteur des sites et J.-B. Bellon architecte des bâtiments de France.

Participation active aux colloques régionaux et nationaux: assises des territoires ruraux (mardi 1^{er} décembre, 2009)

Fondation du patrimoine

Siège au conseil d'administration. Présence à l'Assemblée générale. Présence au stand de la Fondation au Salon du patrimoine culturel (Louvres le 4 novembre)

Festival de musique du Vexin

Participation à l'organisation et l'information du festival, responsabilité de la communication avec les médias 95.

Site internet

Animation du site Internet: <http://sauvegarde-sausseron.a3w.fr>. Plus de 65000 visites.

Les experts en informatique prêts à nous conseiller pour les manipulations seront toujours les bienvenus ainsi que les auteurs disposés à nous proposer informations, articles et illustrations.

Photothèque

Poursuite des relevés photographiques (vues aériennes et au sol) des grandes fermes, moulins, églises et châteaux du Vexin, bâti rural, nature, biodiversité etc. La disparition de notre ami Patrick va être difficile à combler.

Relation avec les associations

Amis du Vexin Français: adhésion jumelée, vice-Présidence, C.A., échanges permanents, animations communes, Protection du site de Grisy-les-Plâtres, Protection et sauvegarde du site d'Amblainville, Les Compagnons d'Orphée (Festival de musique du Vexin), Mémoire du temps passé (Nesles-la-Vallée), Gens d'Hédouville, Maisons paysannes de France, Ile de France Environnement, où J.-Cl. Cavard représente nos associations, Fnassem, Speef, Vieilles maisons françaises, Dirap.

PROJET D'ACTIVITÉS

Édition et diffusion du Bulletin SVS n° 28, (56 pages dont 48 en quadrichromie)

Montage et sonorisation de DVD de 40 minutes: Le Vexin vu du ciel

XXVIII^e Rencontre du Sausseron (avec la participation des Amis du Vexin), le samedi 27 novembre à Butry de 9h 15 à 18 heures. Le patrimoine hydraulique de la vallée du Sausseron.

Forum des 8 et 9 mai 2010 à Auvers-sur-Oise: participation à l'exposition photos et à la table ronde sur le thème du patrimoine local.

Forum des associations stand et animation – Nesles-la-Vallée (septembre 2010)

Organisation et animation à Valmondois (en avril) d'une soirée consacrée au bâti rural et à son évolution dans l'optique des économies d'énergie.

Organisation de conférences et projection d'audiovisuels et films dans les villages de la come nord-est du Vexin.

Sortie (mai): découverte d'un espace naturel: le marais de Berville.

Participation aux activités du centre de loisir des Œuvres de Jeunesse d'Ennery: projection de nos films. Sensibilisation des jeunes éducateurs.

Participation (visites commentées) aux journées du « Patrimoine de pays » (juin) et du Patrimoine (septembre)

Participation régulière aux activités du conseil général: agence départementale de l'environnement et ateliers

Participation régulière – Commission des Sites de la préfecture – Commission départementale d'aménagement commercial du Val-d'Oise. – Commission des objets mobiliers du Val-d'Oise.

Participation aux activités du PNR

- Commissions patrimoine, environnement, communication, économique et social, tourisme, marques,

- Participation active au groupe de travail: Vexin français pays d'art et d'histoire.

- Collaboration à L'atlas des paysages avec les architectes, urbanistes et paysagistes du PNR

- Animation d'un stand de l'association à la fête du PNR sur le thème de la biodiversité (Jambville, 6 juin 2010).

Fondation du patrimoine: mise en rapport des particuliers et des communes pour financement de travaux de réhabilitation des bâtiments. Participation au « Salon du patrimoine culturel » (novembre)

Conseils en architecture sur la demande des communes et des particuliers et interventions régulières auprès de la DIREN et du SDAP.

Participation aux colloques régionaux et nationaux:

Participation à l'organisation et à la communication du festival de musique du Vexin

Animation du site Internet: <http://sauvegarde-sausseron.a3w.fr>. Plus de 64000 visites à ce jour.

Recherche d'archives et poursuite des relevés photographiques des grandes fermes, moulins, églises et châteaux du Vexin, petit patrimoine.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

RESULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2009			
Dépenses		Recettes	
Frais de fonctionnement		En caisse au 1^{er} janvier n-1	4 086.52
Loyer et charges locatives entretien	0.00		
Chauffage électricité eau	0.00	Ressources propres	
Fournitures et frais de poste	1 226.73	Adhésions/cotisations (dont 22 avance 2010)	4 363.00
Documentation et Abonnements	0.00	Recettes des manifestations	2 550.00
Transports et déplacements	0.00		
Frais de représent. des dirigeants	0.00	Subventions	
Assurances	129.19	Etat	0.00
Versement sur livret	2 000.00	Région	0.00
Frais de personnel	0.00	Département	800.00
		Structure intercommunale	1 200.00
Frais d'animation		Communes	150.00
Colloque et assemblée générale	2 635.61		
Site internet	452.95	Recettes diverses	
DVD	0	Partenariats privés	2 710.00
Bulletin annuel	8 213.78	Dons et mécénat	322.00
Dépenses diverses		Produit financier	
Gerbe de Fleurs pour Patrick Joy	65.00	Vente Cahiers architecture du Vexin	63.00
Frais financiers	15.50	Retrait livret d'épargne	4 500.00
Reversement à AVF QP/adhésions.jumelées	1 049.00	Ventes DVD et vidéo	135.00
enregistreur	169.00		
Travaux effectués par P Joy	2 710.00		
TOTAL DES DÉPENSES	18 666.76	TOTAL DES RECETTES	20 879.52
En compte au 31 décembre 2009	2 212.76		

BUDGET PREVISIONNEL DE L'EXERCICE 2010			
Dépenses		Recettes	
Frais de fonctionnement		En caisse au 1^{er} janvier n-1	2 213.00
Loyer et charges locatives entretien	0.00		
Chauffage électricité eau	0.00	Ressources propres	
Fournitures et frais de poste	1 250.00	Adhésions/cotisations	4 500.00
Documentation et Abonnements	100.00	Recettes des manifestations	2 540.00
Transports et déplacements	0.00		
Frais de représent. des dirigeants	200.00	Subventions	
Assurances	150.00	Etat	0.00
Archivages et classement	200.00	Région	0.00
Frais de personnel	0.00	Département	600.00
		Structure intercommunale	1 200.00
Frais d'animation		Communes	150.00
Colloque et assemblée générale	3 000.00		
Site internet	500.00	Recettes diverses	
	0.00	Partenariats privés	0.00
Bulletin annuel	8 500.00	Dons et mécénat	11700
		Produit financier	0.00
Dépenses diverses		Vente Cahiers architecture du Vexin	150.00
Frais financiers	20.00	Retrait livret d'épargne	5 000.00
Reversement à AVF QP/adhés.jumelées	1 600.00	Ventes DVD <i>le Sausseron vue du ciel</i>	100.00
Investissements matériel vidéo micro etc	1 000.00	Ventes vidéo diverses	100.00
Adhésions diverses	150.00		
TOTAL DES DEPENSES	16 670.00	TOTAL DES RECETTES	16 670.00
En compte au 31 décembre 2010	0		

PATRIMOINE

CASTEL VAL

Hervé Mudry¹ et Daniel Amiot

Le visiteur curieux qui s'aventure rue des Meulières sur la colline de Chaponval, peut y découvrir une maison atypique bien différente du bâti rural vexinois : c'est le Castel Val d'Hector Guimard, célèbre architecte « Art nouveau », créateur, entre autres, des bouches de métro parisiennes².



Auvers-sur-Oise peut ainsi s'enorgueillir d'avoir entre autres sur son territoire deux maisons conçues par de célèbres architectes : le Castel Val et celle de Daubigny avec son atelier, édifié en 1861 sur les plans de son ami le peintre et architecte Oudinot. Afin de la protéger et d'éviter qu'elle soit démembrée par morceaux en cas de revente, comme cela a été malheureusement le cas pour une grande partie de l'œuvre de Guimard, son propriétaire actuel, Jean-Marc Plescoff, a obtenu son inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques³.

Le Castel Val, fut commandé en 1903 par Louis Chenut, un personnage auvernois !

Certains anciens se souviennent de le voir passer avec sa voiture et son cheval, du paon majestueux dans son parc, de « Mademoiselle », la guenon de Madame, élégamment habillée et qui possédait sa chambre. C'est par l'entremise de son beau-frère, Léon Nozal, riche industriel et mécène d'Hector Guimard que celui-ci construisit pour la famille Chenut : un hôtel particulier à Paris dans le XVI^e, une villa en bord de mer, à Cabourg, un monument funéraire, une usine à Saint-Denis et le Castel Val.

1.- Conseiller délégué au patrimoine (Auvers-sur-Oise)

2.- D'où le « style métro » souvent utilisé comme synonyme d'art nouveau. Guimard sélectionné au concours lancé en 1898, pour la décoration des entrées du métro, construit de nombreux édicules terminés en février 1900, soit six mois avant l'ouverture du métro. Il devra renoncer à son projet d'une belle entrée devant l'opéra Garnier face à l'opposition des pro-Garnier anti-Guimard ! Ses deux plus belles entrées de stations Etoile et Bastille surnommées « Pagode » ont été stupidement détruites en 1962.

3.- L'œuvre d'Hector Guimard (Lyon, 1867-New York, 1942) a été longtemps méprisée et l'objet de destructions (comme le Castel Henriette à Sèvres en 1969) et de pillages entraînant une dispersion des objets. Le conseil municipal d'Auvers-sur-Oise en séance du 19 octobre 2009 a soutenu la demande de M. Plescoff. A cette demande, examinée par la commission régionale du patrimoine et des sites le samedi 13 juin 2009 à l'*Hôtel de Croisille* à Paris, la commission, après avoir entendu Hervé Mudry, représentant la commune, va répondre favorablement : **le Castel Val en totalité (intérieur et extérieur) ainsi que le terrain correspondant avec tous les éléments bâtis qu'il contient et le mur donnant sur la rue sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.**

PATRIMOINE



Le Castel Val il y a une centaine d'années!

Cette construction totalement asymétrique, de forme arrondie, solidement implantée paraît s'enrouler sur elle-même.

Elle utilise habilement la dénivellation du terrain pour prendre appui sur la colline. Chaque étage se trouve ainsi directement en contact avec l'extérieur par des portes quasi-dérobées.

Les matériaux, utilisés dans sa construction, sont volontairement mis en évidence : pierre, meulière, brique de Chambly, fonte de Saint-Dizier et bois. Leur polychromie anime



la façade. Il en est de même pour le fer et la fonte, bien visibles comme la béquille en fonte qui

soutient une avancée en surplomb.

Les volumes variés des toitures marquées d'arêtes saillantes, soulignent les pannes de la charpente. Les gouttières, véritables guirlandes de fonte, sont ornées de motifs floraux ondoyants, caractéristiques de l'Art Nouveau.



PATRIMOINE

Il en est de même pour la balustrade de la terrasse ornée d'éléments de décors en céramique. Elle a été restaurée et les éléments manquants – il n'en restait qu'un qui a servi de modèle – soigneusement reproduits par l'« Atelier Promothée ».

Sur la porte du garage, les pentures encadrent deux oculi qui semblent surveiller la maison et ses visiteurs.

L'intérieur de la maison, possède encore nombre de détails et d'accessoires signés Guimard.

C'était en effet une caractéristique de Guimard de s'attacher à dessiner dans le style « art nouveau » conforme à l'architecture de la maison tous ses éléments mobiliers.

Les poignées des portes et fenêtres, à motif floral en bronze doré et patine verte, les vitraux, les cheminées sont d'origine.

La maison est dotée d'un escalier très original, à double révolution



Serrures, poignées de porte et de fenêtre sont d'origine ainsi que les vitraux



Les oculi de la porte du garage

opposée, en arabesque, à la « Harry Potter » comme l'a qualifié un élève de CM2 lors d'une visite de quartier organisée par son école sous la conduite d'Hervé Mudry.

Le mobilier conçu sur mesure se trouve actuellement dans un musée de Lyon et une des cheminées est exposée dans un musée de Philadelphie aux Etats-Unis.



Cheminée identique à celle de Philadelphie, encore en place



Hector Guimard dans son atelier

PATRIMOINE



Sur cette carte postée à Asnières en 1910, le parc est encore embryonnaire.



Rare photographie du parc du Castel Val quelques années plus tard

Nous remercions vivement Jean-Marc Plescoff qui nous a très amicalement accueillis dans sa maison et nous a autorisés à reproduire ses photographies, ainsi qu'Agnès Somers dont sa présentation du Castel Val dans « Le patrimoine de la Vallée du Sausseron » nous a largement inspirés.

NOUVELLES DES VILLAGES

VALLANGOUJARD

Restaurant scolaire. Un exemple de bonne intégration architecturale

La commune dans l'obligation d'agrandir l'école pour y réaliser un restaurant scolaire souhaitait que cette construction réponde à deux impératifs : qualité des matériaux et intégration dans un environnement minéral (murs en moellons et proximité de l'église) le tout inscrit dans un espace à la Pissaro.

Une longue concertation préalable avec tous les intéressés, SVS compris et le choix d'un architecte, fin connaisseur de l'architecture rurale vexinoise, Jean-Pierre Cornet, a abouti à une remarquable réalisation.

On devait déjà à J.-P. Cornet une extension très réussie de l'école de Nesles-la-Vallée dont nous avons rendu compte dans le *Bulletin* n° 24.

Le traitement des murs, moellons et enduit à pierres vues donne le sentiment que les bâtiments ont toujours été là.

L'espace intérieur ouvrant largement sur un jardin voisin, la qualité des matériaux et l'élégance des volumes ont à juste titre fait l'admiration du public et des personnalités venus l'inaugurer, le samedi 4 septembre.



Une vaste salle aérée et lumineuse



Une large ouverture sur un beau paysage



On reconnaît le jour de l'inauguration de gauche à droite : Gérard Claudel, conseiller général, président du PNR, Marc Giroud, maire de Vallangoujard, Philippe Houillon, député-maire de Pontoise, Jean-Pierre Cornet, architecte, Didier Arnal, président du conseil général.

AUVERS-SUR-OISE

2^e Forum du développement durable (8 et 9 mai 2010)

L'écotourisme, le patrimoine local

Pour la deuxième année consécutive l'association a été présente au forum à la Maison de l'Île par l'animation d'un stand, une importante exposition de photographies sur le patrimoine architectural, la projection en boucle de notre film *Le Sausseron vu du ciel* et la participation à la table ronde : *Découverte du patrimoine local*. La projection de documents de la SVS et d'une vidéo de Karine Touret sur les grandes fermes vexinoises, a alimenté les échanges. Hervé Mudry, excellent connaisseur et défenseur du patrimoine a activement participé au débat.



NOUVELLES DES VILLAGES

THEUVILLE

Restaurations des vitraux de l'église Saint-Claude

L'Église de Theuville, située rue Angèle-de-Bourbon, au centre du village, correspond à un ancien lieu de culte païen. L'église a une autre particularité : sous elle naît une source du Sausseron et un retable réalisé en 1947 représente une crue de la rivière et l'intervention de saint Claude auquel on attribue divers miracles touchant toujours des individus sauvés de la noyade.

L'édifice original daté de 1178, a été détruit par les Anglais en 1435, puis rebâti en 1508. De style renaissance, cette construction se compose d'une nef unique prolongée par un chœur tripartite, magnifiquement éclairée par six grandes ouvertures.

Le clocher pyramidal date de 1855, époque à laquelle l'église devient officiellement paroisse.

Les vitraux, restaurés après la guerre, s'étaient considérablement détériorés et leur sauvegarde justifiait une intervention d'urgence.

Malheureusement Theuville, très petite commune de 37 habitants, n'avait pas les moyens de compléter les subventions attribuées par le conseil régional et le conseil général.

La Fondation du Patrimoine Ile-de-France, alliée à la mairie de Theuville est intervenue pour lancer une souscription mobilisant le mécénat populaire. Ce fut un succès et les sommes recueillies, abondées par la fondation, ont permis la restauration des vitraux.

La fondation du patrimoine

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'État.

La Fondation du Patrimoine est une organisation décentralisée dont l'action s'appuie sur un réseau de délégués départementaux et régionaux, tous bénévoles.

Pour son action, la Fondation du Patrimoine dispose d'instruments très incitatifs :

- **Le label** qui facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés. Il permet à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux.
- **La souscription** qui permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.

FONDATION
PATRIMOINE

Préservons aujourd'hui l'avenir...

Restaurons ensemble l'église
Saint-Claude de
Theuville

La Fondation du Patrimoine Ile-de-France
s'allie à la Mairie de Theuville pour
récolter vos dons en vue de la restauration
de l'église Saint Claude.

FONDATION
PATRIMOINE

23-25, rue Charles-Fournier 75013 Paris – Tél.: 01 53 67 76 00 – Fax : 01 40 70 11 70
www.fondation-patrimoine.com – Mail : info@fondation-patrimoine.com

Fondation reconnue d'utilité publique – Loi du 2 juillet 1996 – Siren 413 812 827

PIERRE LAMBERT, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA PRÉFECTURE, PROMU PRÉFET, QUITTE LE VEXIN POUR L'ESSONE.

Secrétaire général de la préfecture du Val d'Oise depuis quatre ans, Pierre Lambert a été promu préfet le 27 avril 2010. Avant de rejoindre son poste de préfet délégué pour l'égalité des chances auprès du préfet de l'Essonne, il a fait ses adieux fin mai, en préfecture, à l'occasion d'une réception simple et chaleureuse, à laquelle nous avons été conviés.

Si tous ceux qui ont eu l'occasion d'être en relation avec lui, en particulier nos associations, se sont réjouis d'une promotion amplement justifiée, ils n'ont pu éviter d'éprouver quelques regrets à perdre un interlocuteur dont la disponibilité, les compétences, l'attention qu'il portait à nos préoccupations environnementales ne se sont jamais démenties.

Président de la commission des sites, Pierre Lambert y faisait l'unanimité, par son respect des opinions émises et une sensibilité à l'architecture et aux paysages du Vexin français, souvent proche de la nôtre.

Dès sa prise de fonction dans le département, Pierre Lambert a bien voulu participer à nos activités traditionnelles, assemblées générales et « Rencontres du Sausseron », en acceptant, entre autre, de présider et d'animer à plusieurs reprises les tables rondes.



Entouré de Serge Gadoum, Patrick Novello, Geotg Hoffman, Stéphane Lucet et Jean-Claude Chapuis, Pierre Lambert préside la table ronde de la XXVI^e Rencontre : Biodiversité et pertinence des moyens de protection de la flore et de la faune du Vexin

Dans son discours de départ, Pierre Lambert après avoir rappelé un parcours professionnel largement consacré au domaine social, a rendu hommage au Val-d'Oise, « département d'équilibre entre les mondes urbain et rural ».

Célébrant la dynamique intellectuelle, culturelle et patrimoniale du département ; dont il a su si bien perçu la richesse, Pierre Lambert, a évoqué avec des mots qui nous ont touchés le PNR, les paysages et les lieux qui nous sont si chers : « La beauté du Val-d'Oise s'apprécie à la qualité de ses paysages, depuis les coteaux de la Seine et le plateau du Vexin, la vallée de l'Oise, les rives de Seine, la plaine de France... Terre d'écrivains, de mémoire et d'histoire. Écoutons Georges Duhamel, à titre de référence faire l'éloge de la vallée du Sausseron... *Si je veux encore plus d'es-*

pace, je sors de l'enclos et m'engage dans le bois où vivent, embusqués par centaines, nos ennemis musiciens : les geais, les pies, les merles, les passereaux qui grugent les cerises, égrènent les groseilles, écossent les pois et prélèvent, moinillons chapardeurs, la dîme sur notre récolte. Je traverse le bois en suivant une sente ténébreuse comme un terrier de rat et qui s'ouvre dans les flammes de l'azur, au bord d'un champ de luzerne. Là, règne déjà le calme des sommets. On aperçoit, au loin, dans le creux du pays, parmi les arbres, un Valmondois peint au pastel, idyllique, irréel et que l'on pourrait croire purifié de toutes les passions humaines. Le Sausseron, sa carrière épuisée – on ne le voit pas, mais on le devine – se jette dans une Oise majestueuse. Vêtues de feuillages, enrichies de villages précieux, des collines robustes accourent de tous les points de l'horizon et se rassemblent pour cette cérémonie géographique.

Parfois, assoiffé d'un vent plus libre, je chemine vers les bosquets du plateau. Un moment vient où villages et hameaux disparaissent. Au-delà des labours et des friches, au-delà même des vallées enfouies, bleuissent les longues échines forestières : L'Isle-Adam, Carnelle, La Tour-du-Lay ; peut-être même Le Lys et Chantilly, là-bas, s'il fait clair.

Des routes, chargées de messages pressants, s'enfuient dans tous les sens. Et le soir, vers le sud, on voit, dans la nue trouble, rougeoyer l'inquiétante lueur de Paris.

Car cette campagne modeste est la campagne par excellence, celle que, du fond de son purgatoire empesté, le citoyen peut convoiter et chérir parce qu'elle est proche, accessible, promise, celle dont il croit, dans l'accalmie des nuits finissantes, entendre chanter les grillons, celle dont, en ouvrant largement les narines, il perçoit presque les odeurs, les jours où la brise est folle.

J'aime tout au monde : et l'Alpe et l'Océan. Mais c'est ici, dans cette Ile-de-France transie, sous cet azur menacé, timide, inquiet, c'est ici que j'ai tout découvert et tout appris. C'est ici que j'éprouve avec le plus de courage, d'amertume et de joie, l'ineffable tourment d'être...

Se félicitant de la qualité des rapports entretenus par le corps préfectoral avec chacune et chacun d'entre nous, Pierre Lambert n'a pas oublié nos associations : *Je veux citer aussi, l'action des associations de défense de l'environnement, amis du Vexin et de la vallée du Sausseron notamment, qui forcent le respect par la qualité de leurs travaux. On ne peut qu'être sensible à cet hommage.*



Le préfet Lambert présidant une des nombreuses réunions, tel que nous l'avons connu et apprécié à la commission des Sites du Val-d'Oise

Entouré de Serge Gadoum, Patrick Novello, Geotg Hoffman, Stéphane Lucet et Jean-Claude Chapuis, Pierre Lambert préside la table ronde de la XXVI^e Rencontre : *Biodiversité et pertinence des moyens de protection de la flore et de la faune du Vexin*

À la suite des paroles concluant son discours, *S'il est vrai, comme l'a écrit André Malraux, – que l'homme est ce qu'il fait – et que – la vie est action -, je suis honoré et comblé de poursuivre ma carrière comme préfet au service de l'action publique et de l'intérêt général, qui font l'honneur de l'Etat et le ciment de notre cohésion sociale », on ne peut que reconnaître leur fidèle application sur le terrain et vivement remercier un représentant de l'Etat d'une telle qualité pour l'espace de dialogue qu'il a su créer et le précieux et encourageant soutien apporté à nos modestes actions associatives.*

C'est ainsi que nous envisageons depuis toujours les échanges entre le pouvoir et les associations.

En votre nom à tous, nous souhaitons au préfet Pierre Lambert de pouvoir mener à bien sa nouvelle mission de coordonner et mettre en œuvre dans l'Essonne la politique du gouvernement pour l'égalité des chances et la cohésion sociale.

Mais foin de la nostalgie, nous saluons la venue de M. Jean-Noël Chavanne, nouveau secrétaire général de la préfecture, qui a, sans hésiter, accepté de participer à notre XXVIII^e Rencontre.

Daniel Amiot

IN MEMORIAM

LE VEXIN EN DEUIL

JACQUES DUPÂQUIER (1922-2010)

« La défense et l'illustration du Vexin ont été ma raison de vivre pendant quarante ans »



Notre ami Jacques DUPÂQUIER, Président d'honneur fondateur des Amis du Vexin français et membre de la SVS depuis sa création en 1974 est mort à Pontoise le 23 juillet 2010 dans sa 89^e année. Il était né à Sainte-Adresse le 30 janvier 1922.

Nous savions sa santé déclinante mais sa puissance vitale et ses capacités intellectuelles demeurées intactes nous laissaient espérer qu'il surmonterait une fois encore de douloureuses atteintes physiques. Il n'en a pas malheureusement été ainsi.

Si sa notoriété est celle du brillant historien, initiateur de la démographie historique, Académicien des sciences morales et politiques et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, Jacques Dupâquier était pour nous l'amoureux passionné du Vexin français pour la reconnaissance et la sauvegarde duquel il mena avec succès un combat permanent dans un engagement infatigable. Son action, soutenue par nos associations, a été déterminante dans la création en 1995 du Parc Naturel Régional du Vexin français. Sa connaissance des paysages, des architectures, du monde agricole, des sociétés rurales toujours magistralement éclairée par son immense culture historique et géographique était unique. Sa disponibilité liée à sa puissance de travail a constitué pour nous une source exceptionnelle d'informations et de transmission de savoir.

Jacques Dupâquier était un homme d'engagement et un « résistant ». Depuis ce 11 novembre 1940, où jeune étudiant il remonta, avec plusieurs milliers d'autres étudiants, les Champs-Élysées, narguant l'occupant, pour aller manifester devant la tombe du Soldat inconnu, ne craignant pas de s'exposer aux Allemands qui ouvriront d'ailleurs le feu en fin d'après-midi, Jacques Dupâquier s'est toujours investi pour faire triompher de justes causes. Ce sont ces convictions altruistes qui l'ont guidé du marxisme à la démographie historique et à la reconnaissance de l'identité culturelle, géographique et sociale du Vexin.

C'est un jeune homme de la guerre : khâgne en 1941 au lycée Louis Le Grand et admission à l'École normale supérieure de Saint-Cloud l'année suivante. C'est alors qu'il adhère au Front national de l'indépendance de la France créé par le parti communiste, (Jacques Duclos, Pierre Villon). Étudiant patriote, il prend le risque de devenir membre actif d'un mouvement clandestin. Combattre avec des idées et des actes, a été la conduite de sa vie.

Pour échapper aux Allemands, il va travailler dans les mines de Lorraine où il découvre le monde ouvrier. Il devient un intellectuel communiste en adhérant au PCF en 1943 mais aussi un combattant lors de la libération de Paris. Clairvoyant et libre, il démissionne du PCF après l'invasion de la Hongrie par l'URSS en 1956.

Après la guerre, de 1946 à 1954, il enseigne l'histoire et la géographie au collège Chabanne de Pontoise. Ses anciens élèves dont Pierre Street, on lira plus loin son émouvant hommage, conservent de lui le souvenir d'un pédagogue novateur et actif.

Infatigable, il reprend des études : licence de droit et agrégation d'histoire qui lui ouvre les portes du lycée de Montmorency (1954-1962). En 1967 il soutient une thèse de doctorat d'État consacrée à la population rurale du bassin parisien à l'époque de Louis XIV complétée par un important volume de statistiques démographiques du bassin parisien (1636-1720).

De 1962 à 1965 il est attaché puis chargé de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) Assistant à la Sorbonne de 1965 à 1968, puis maître-assistant à l'École pratique des hautes études de 1968 à 1970, il

IN MEMORIAM



est élu à cette date directeur d'études à la VI^e section de l'École pratique des hautes études, devenue l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). Il occupera ce poste jusqu'en 1991. Il fonde en 1972, le laboratoire de démographie historique à la direction duquel il demeure jusqu'en 1991. Secrétaire général de 1965 à 1976 puis président de 1981 à 1984 de la Société de démographie historique il voit son œuvre récompensée le 18 mars 1996 par son élection à l'Académie des Sciences morales et politiques. Il succède à Jean-Baptiste Duroselle dans la section Histoire et géographie.

Sa rencontre avec le Vexin après la guerre est une véritable histoire d'amour. Avec Roland Vasseur, il parcourt en tous sens « ce pays aux trois étages », véritable monument historique vivant façonné par 100 ou 150 générations de travailleurs de la terre, nos ancêtres ».

En 1967, la décision de créer de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise avec un projet sévèrement technocratique d'urbanisation « en doigt de gant de Pontoise à Magny-en-Vexin », de part et d'autre de la Nationale 14 et la menace à l'horizon 2000 d'une ville élargie de 300 000 habitants amène tout naturellement Jacques Dupâquier, allié au premier président du Conseil général, Adolphe Chauvin et au député Yves de Kerveguen, à entrer en résistance. Mai 1968 devient ainsi une date historique, celle de la première assemblée générale constitutive des Amis du Vexin français. Elle se tient au château de Boury-en-Vexin, chez Michel Zentz d'Alnois, avec pour président Adolphe Chauvin et pour secrétaire général Jacques Dupâquier.

Dès 1972, sur intervention personnelle du préfet de région, Maurice Doublet, le projet d'extension de la Ville nouvelle en direction de Magny-en-Vexin est abandonné.

Introduit auprès des préfets du Val-d'Oise successifs, Jacques Dupâquier, nommé membre de la Commission des sites, défend brillamment la cause du Vexin français. On doit au préfet Bourgin l'inscription à l'Inventaire des sites de la majeure partie du Vexin, sauf sa corne nord-est, et au préfet Carrère que tout arbre arraché doit être remplacé par deux autres et tout lotissement de plus de 4 lots soumis à l'examen de la Commission des sites.

Le caractère rural – nature et bâti – est sauvegardé.

Le premier *Bulletin des Amis du Vexin Français* paraît en 1973. 64 numéros suivront, ainsi que des ouvrages essentiels pour la connaissance et le respect de l'architecture vexinoise : *Le Vexin français, architecture rurale* et *Le Vexin français : restauration des maisons rurales*. La SVS y a activement participé. Dans nos publications, Jacques Dupâquier apporte une contribution essentielle. Il a toujours vanté la qualité des bulletins de la SVS.

La réunion, le premier dimanche du mois à Théméricourt, en mairie puis au PNR, devient rituelle. La SVS, depuis sa création en 1974, a fidèlement épaulé les Amis du Vexin. L'idée d'une adhésion commune, acceptée sans réserve par Jacques, qui a lui-même proposé à l'époque un partage de la cotisation favorisant la SVS, nous a beaucoup aidés dans notre développement, en particulier pour assumer les frais de publication du bulletin.

L'action des Amis du Vexin, sous la présidence de Jacques Dupâquier est jalonnée d'importants succès : classement du Vexin, carrières de la vallée de l'Epte, corridor de ligne à haute tension, sauvetage de Villarceaux etc.

La grande affaire de sa vie associative sera à coup sûr la création du Parc Naturel Régional du Vexin Français. Une zone naturelle d'équilibre avait été créée le 20 mai 1981 et un document intitulé « Projet de Parc naturel régional » édité en juillet 1989. Devant les menaces d'un nouveau SDAURIF préconisant une augmentation de la population de l'Ile-de-France les élus départementaux et régionaux se mobilisèrent.

Jacques Dupâquier animera avec Gérard Claudel, des dizaines de réunions dans les communes pour les informer et les convaincre d'adhérer au Parc Naturel Régional du Vexin Français dont le décret de création est signé le 9 mai 1995.

Sa seconde et importante activité régionale sera son engagement dans la Société Historique et Archéologique

IN MEMORIAM

de Pontoise, du Val-d'Oise et du Vexin. Membre du conseil d'administration de la société historique, il en devient président en 1995, à la suite du décès de Roland Vasseur. Il sera à l'origine de très nombreuses publications toutes plus passionnantes les unes que les autres.

Nous avons bénéficié de la disponibilité d'un homme de réflexion et d'action, généreux dans ses engagements, d'une grande culture et dont la capacité de travail exceptionnelle nous a tous servis un jour ou l'autre.

Je me souviens d'un dimanche matin où à l'un d'entre nous se plaignant de manquer de temps, il répondait, levant la tête de son éternel cahier de notes, que c'était là un problème philosophique et qu'on devait toujours trouver le temps !

Beatus Laborans (la joie en travaillant) telle est la devise inscrite sur son épée d'académicien.



Fête du PNR 2006, avec le Président Gérard Claudel

Laissons lui la parole :

Ayez bien présent à l'esprit ce que représente l'action militante au sein d'un mouvement associatif comme le nôtre. Régler son emploi du temps, sacrifier ses loisirs pour participer régulièrement aux réunions, prendre des notes, intervenir, rédiger des comptes, les saisir ou les faire saisir. Correspondre avec les auteurs, téléphoner, recevoir des appels qui tombent souvent au mauvais moment, solliciter des rendez-vous, convaincre élus, administrateurs, chefs de service, rouler chaque année des milliers de kilomètres, se passer de remboursements et de remerciements. Essayer refus et rebuffades. Tout ceci avec le sourire et la bonne humeur, pour la seule satisfaction du devoir accompli et la conscience d'avoir contribué à préserver la place de l'histoire dans l'action culturelle du département et d'autre part, à arracher à l'insidieuse pieuvre de l'urbanisation, ce petit coin de terre que nous aimons et qui s'appelle Vexin français¹.

À son épouse, Paule dont nous avons admiré le dévouement ainsi qu'à sa nombreuse famille, nous adressons au nom de nos adhérents nos pensées affectueuses.

Nul mieux que Pierre Street, un des nôtres dans le combat associatif de sauvegarde du Vexin, qui fut élève en culottes courtes du Professeur Dupâquier, pour devenir ensuite son ami, n'était apte à parler de lui, comme il l'a fait en l'église de Gisors, dans un hommage tout en sensibilité et émotion.

C'est en 1946 que je fis la connaissance de Monsieur le Professeur Dupâquier qui, à l'époque jeune enseignant, prenait son premier poste au Collège Municipal de garçons de Pontoise devenu le Collège Jean-Claude Chabanne.

Très pédagogue mais exigeant, il avait à cœur de nous inculquer l'histoire et aussi la géographie. Dès l'abord on sentait qu'il voulait faire autre chose que ses prédécesseurs. Il était pour une pédagogie novatrice et active et la mettait en application. C'est ainsi, par exemple, que voulant créer un nouveau cadre pour ses élèves, il leur fit repeindre les murs de la classe quelque peu vieillis depuis 1903 ! Dans un domaine plus conventionnel il a l'idée, nouvelle pour l'époque, de faire réaliser par ses élèves une carte géographique en relief du Vexin. Après les travaux de groupe, vinrent les études de cas sur le terrain. C'est dans cet esprit que, pour nous initier à la météorologie moderne, il nous emmène à la station de relevés météorologiques du camp d'aviation de Cormeilles-en-Vexin et que, pour nous montrer la fabrication du sucre, il nous fait visiter l'usine « Alcool-levures » de Saint-Ouen-

¹.- Ces paroles ont été prononcées à l'occasion de la remise, par Jacques Dupâquier, de l'ordre du Mérite à Noëlle Choublier-Grimbert en reconnaissance de son engagement associatif et de son travail aux Archives.

IN MEMORIAM

l'Aumône. Autre illustration active d'un cours de géologie : sous sa conduite nous allons à Cormeilles-en-Parisis visiter les carrières de gypse Lambert...

C'était, pour nous ses élèves, le retour aux sources, à cette école de la vie déjà mise en application par Frédéric Rieder à l'École Alsacienne dès 1875.

En 1946, nous vivions une époque difficile : nous sortions juste du rationnement que la guerre avait imposé et notre jeune professeur, je l'ai su plus tard, sortait lui aussi de ce douloureux conflit avec un passé de résistant, ce qui l'avait obligé à interrompre ses études pour aller trouver refuge dans une mine de Lorraine et fuir un Paris désormais trop dangereux pour lui.

Brillamment entreprises quoique ne répondant pas à ses idées premières – il aurait voulu faire une école scientifique – ses études s'en sont trouvées quelque peu perturbées. Avec acharnement et persévérance, il gravira par la suite tous les degrés universitaires avec brio.

À Pontoise il habitait non loin du collège. Cette proximité, sa gentillesse et sa générosité, ont permis à plus d'un pensionnaire rentrant plus tard que prévu le dimanche soir à l'internat, de trouver un gîte pour la nuit et de différer au lendemain la rentrée dominicale.

À ma sortie du collège en 1952, j'emportais avec moi le souvenir d'un professeur dynamique, pédagogue, exigeant mais juste, grâce auquel j'avais acquis mes premiers rudiments d'histoire et de géographie. Ce que j'ignorais alors, c'est que nos destins allaient se croiser à nouveau pour se rejoindre définitivement.

Vers 1985, mû par la curiosité et le plaisir de revoir un enseignant dont j'avais gardé un excellent souvenir, j'assistais à une conférence que celui-ci donnait sur l'évolution de la population française entre 1800 et 1900. Le jeune professeur Dupâquier avait fait place à Monsieur Dupâquier, directeur de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.

À l'issue de cette conférence, brillante et passionnante, je me risquai à l'approcher et à me présenter à lui. Il marqua une joie réelle à retrouver un de ses anciens potaches et après quelques banalités sur nos parcours respectifs, il m'enrôla littéralement à la Société Historique et Archéologique de Pontoise ainsi qu'à l'Association des Amis du Vexin Français qu'il avait fondée en 1967 avec Adolphe Chauvin, alors sénateur-maire de Pontoise, et d'autres amoureux du Vexin. La création de cette association avait pour ambition de corriger les orientations de l'Administration de l'époque sur le Vexin, telles qu'elles étaient prévues par le premier schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne.

Les années passant, il gardait ses convictions : son Vexin, il le défendait alors en compagnie de Roland Vasseur et de son épouse qui, eux aussi, avaient parcouru le plateau vexinois pour en identifier le patrimoine historique et architectural, les ressources et les sites naturels dans le but de les préserver et de les valoriser.

L'association des Amis du Vexin Français prospérait, et les contacts nombreux avec les collectivités locales et l'Administration évitèrent bien des décisions dommageables, voire irrémédiables.

Ce Vexin, que je connaissais un peu pour y avoir fait quelques balades étant plus jeune, il le faisait partager à ses nombreux amis et savait leur en montrer toutes les facettes. Son enthousiasme et son énergie étaient communicatifs et nous étions tous bien décidés à le seconder de notre mieux dans son action. Sachant reconnaître les vertus du travail collectif, il savait mettre son amitié personnelle au service de causes semblables : c'est ainsi que parmi les diverses associations qu'il convia à rejoindre les Amis du Vexin Français, il aida au développement de La Sauvegarde de la Vallée du Sausseron. Grâce à lui, toutes ces actions collectives sont toujours d'actualité.

C'est à cette époque que les événements se précipitèrent : la disparition brutale de Roland Vasseur, suivie de celle de son épouse, amena M. Dupâquier à la tête des Amis du Vexin Français. Consécration pour cet homme de devoir et de conviction, le Parc Naturel Régional du Vexin Français fut créé, long aboutissement de démarches où sa capacité de convaincre fit merveille. S'il ne fut pas le seul – de nombreux responsables associatifs et politiques l'avaient aidé – nul doute qu'il n'en ait été l'élément essentiel. Mais s'il en a éprouvé une légitime fierté, il ne l'a jamais montré. Il avait su rester simple dans le succès, ainsi qu'il l'avait toujours été. Pour couronner une longue carrière universitaire, jalonnée de travaux originaux relatifs à la démographie historique, M. Dupâquier, qui avait fondé le laboratoire dédié à cette spécialité, fut élu en 1996 à l'Académie des Sciences Morales et Politiques où il occupa le siège de Jean-Baptiste Duroselle.

C'est alors que, sans doute nostalgique de son vieux collègue, il me demanda d'y organiser une réunion amicale à l'occasion du cinquantième anniversaire de son entrée dans l'Enseignement. À cette occasion il y retrouva, au milieu de ses amis, certains de ses anciens élèves parmi lesquels, oh instant inoubliable, l'un d'eux devenu lui aussi Membre de l'Institut.

IN MEMORIAM

L'intérêt que M. Dupâquier portait à ses anciens élèves ne se démentit jamais ; il était d'ailleurs Président d'Honneur de l'Association des Anciens Élèves des Lycée et Collège de Pontoise. Lors de sa réception à la Sorbonne pour la remise de l'épée il parla d'eux longuement, en leur présence, car il les avait invités.

Jacques voulut bien m'honorer de son amitié. C'est ainsi qu'à l'issue de nos réunions de travail dominicales, nous étions accueillis chaleureusement par Paule, son épouse, et pouvions alors poursuivre la discussion à sa table. Sa conversation était sobre et élégante. Sa mémoire prodigieuse, son talent d'historien et son érudition sans égal, nous tenaient sous le charme.

Les années passant, Jacques Dupâquier demeurait un homme infatigable : il continuait ses travaux à la Société Historique de Pontoise, aux Amis du Vexin Français, à la Sauvegarde de la Vallée du Sausseron, et à l'Académie.

Il s'était fixé un objectif et il l'avait atteint. C'est alors qu'il décida de quitter la Présidence de la Société Historique de Pontoise en 2005 ; puis, pour la même raison, il quitta celle de l'Association des Amis du Vexin Français en 2007. C'est entre ces deux événements que les premières atteintes du mal qui devait l'emporter apparurent. Il garda néanmoins son énergie intacte, assistant à nos réunions et prenant part à nos débats. Récemment encore, il s'était élevé contre l'implantation des éoliennes dans son cher Vexin, estimant qu'elles le défigureraient.

Le Vexin aujourd'hui est en deuil et le PNR est orphelin.

À sa famille et à ses amis, j'adresse du fond du cœur toutes mes pensées de sympathie et de profonde amitié.

Et à toi Jacques, je te rappelle cette chanson que tu as apprise aux Scouts de France : « Ce n'est qu'un au revoir, mon frère »



À droite, le « Professeur » Dupâquier en 1950 au Collège Municipal de garçons de Pontoise

On pourra lire dans le dernier numéro de *Vivre en Val d'Oise*, le bel hommage rendu à Jacques Dupâquier, par Noëlle Choublier-Grimbert. Il comporte de nombreuses et intéressantes informations sur sa vie professionnelle et associative. Qu'elle soit remerciée pour nous avoir autorisé à faire de larges emprunts à son texte.

Daniel Amiot

IN MEMORIAM

PATRICK F. JOY (1947-2009)



Le 26 novembre 2009, nous avons perdu un ami, Patrick Joy qu'une mort, absurde et indécente, a frappé dans la force de l'âge, à 62 ans.

Nous avons fait connaissance, il y a trente-cinq ans, à l'occasion d'une exposition sur le passé du village de Ronquerolles. Il y avait apporté ses connaissances archéologiques et des objets de fouille.

Notre amitié s'est construite au fil des ans après un long temps d'observation réciproque à l'occasion de ses participations régulières aux activités de la SVS. Car Patrick était un observateur, parfois provocateur, ignorant la langue de bois et passablement secret sous une enveloppe rugueuse, que d'aucuns interprétaient comme mauvais caractère alors qu'il s'agissait tout simplement d'une qualité : avoir du caractère.

Observateur attentif et subtil, riche d'une énergie vitale motivée par un amour passion pour notre terre, il était d'une curiosité insatiable pour toutes les manifestations de la vie. L'archéologue et le naturaliste coulaient de source. Il traquait la vie aussi bien à travers ses traces d'avant mémoire que dans ses manifestations présentes.

Patrick n'avait pas attendu la mode de la biodiversité, pour en avoir une connaissance approfondie et respectueuse.

Ingénieur des Arts et métiers, chimiste de formation, tour à tour, géologue, naturaliste, historien, héraldiste, dessinateur, photographe, aviateur, archéologue et donc archéologue aérien, il promenait un regard encyclopédique sur notre monde. C'était un homme de culture, à la fois de réflexion et d'action. Un grand travailleur aussi.

Fidèle dans ses amitiés, c'était un homme de parole sur qui toujours compter. Jamais je ne l'ai vu manquer à un engagement. Quand il promettait un article, un document, une photo, il l'adressait toujours ponctuellement. En contrepartie, il acceptait mal les tergiversations, les promesses non tenues, les velléités.



Patrick Joy et Emmanuèle Amiot sur le stand SVS aux «Journées de l'habitat» (Théméricourt 2004)

Notre relation associative et amicale était devenue une solide amitié. Ma femme et moi avons pu apprécier la délicatesse de ses sentiments, ses attentions, sa fidélité. Certains de nos « Amis du Sausseron », comme il persistait à appeler la SVS, ont découvert, non sans étonnement parfois, derrière cette apparence de baroudeur qui ne lui déplaisait pas, la profonde sensibilité d'un amateur d'art, de musique et de poésie et sa large ouverture d'esprit.

Patrick avait deux territoires d'élection : la Charente, son pays natal, et le Vexin, son domaine d'adoption. La connaissance qu'il en avait, du ciel comme du sol, en faisait un précieux expert.

Il profitait de ses visites dans le Vexin pour s'arrêter un moment dans ma maison et refaire le monde tout en avançant quelques projets, devant un café dont il reprochait qu'il ne fut jamais assez chaud. Sa vitalité confortait l'impression que nos belles aventures vexinoises allaient perdurer.

Fin 2008, Patrick est entré dans la maladie et depuis janvier 2009, il en connaissait la gravité. Le message e-mail qu'il m'adresse le 29 janvier montre que sa clairvoyance n'atténuait pas son humour.

IN MEMORIAM

Jeudi 29 janvier 2009 07:18

Objet : Villejuif, Schwartzberg, espoir, cancer. Chassez l'intrus, disait mon ami Pierre Desproges.

Message : Et bé, voilà. Je le savais, depuis 10 jours, mais c'est tellement mieux quand on vous le dit.

Dernier Scan et IRM mardi.

Mercredi, mon cas passe en commission avec entre autres ton oncologue préféré.

Jeudi j'ai RV pour le programme de réjouissance ; probablement à Saint-Antoine.

Je compte être présent le 28 pour l'AG de la SVS. Si je suis mou des genoux, Stan me servira de chauffeur.

Amitiés. À +

Amené par son ami et copilote, Stanislas Tomera, il a été effectivement présent et a participé à notre Assemblée Générale alors qu'il était sous les effets d'un traitement éprouvant.

L'été dernier, il a eu le courage de rédiger pour notre dernier bulletin, trois articles et de les relire en octobre sur son lit d'hôpital. Il les a approuvés. J'ai eu la satisfaction dans ces moments si douloureux de fin de vie, de pouvoir lui remettre, très peu de temps avant sa mort, ce bulletin frais édité, ou figuraient en bonne place ses textes et illustrations. Très satisfait de la réalisation, il en a immédiatement donné un exemplaire à son infirmière.

Pensez à lui en les lisant ou les relisant.

Patrick avait un jardin secret : son épouse et ses deux filles qui l'ont admirablement soutenu et entouré. Pudique sur sa vie privée, beaucoup ignoraient quel solide et affectueux *pater familias* il était. Les paroles sensibles et émouvantes de sa fille Sylvaine, en l'église Notre-Dame de Deuil-la-Barre, en témoignent : *Toute sa vie, il a travaillé intensément à retracer la mémoire des hommes, des territoires, des plantes et des animaux, grands ou petits. Cette mémoire, il la survolait de très haut ou il l'observait de très près. Mémoire d'une installation néolithique ou gauloise, mémoire d'un sanglier qui a dormi sous un arbre la nuit d'avant ou d'une orchidée qui se rappelle à nous au printemps.*

C'est sa façon à lui de voir la mémoire. Il a semé des petites graines de mémoire partout en France ; ces graines, nous n'avons qu'à les laisser pousser dans nos cœurs.

À son épouse et ses deux filles, nous renouvelons nos pensées affectueuses.

Daniel Amiot



Au revoir.....

IN MEMORIAM

JACQUES POIROT (1925-2010)



Notre ami Jacques Poirot est décédé dans sa maison de Parmain, entouré par sa famille, le 22 avril 2010.

Deux mois avant, il avait tenu à participer au conseil d'administration de la SVS. À cette occasion il nous avait annoncé avec sa discrétion et sa dignité habituelle, que son état de santé et les traitements prévus ne lui permettaient pas de poursuivre raisonnablement son activité au sein du conseil.

Ce départ, d'un compagnon de trente ans, comme on peut s'en douter, nous avait profondément attristés.

Jacques, pour sa fidélité à notre combat, sa disponibilité, sa compétence, son humour discret et son respect de l'autre faisait l'unanimité dans nos associations, SVS et Amis du Vexin.

Aménageur foncier, il alliait à sa grande expérience immobilière et architecturale de lotisseur un profond respect de l'environnement qui l'a toujours amené à privilégier l'intégration soignée et exigeante des constructions nouvelles, dans les paysages.

Né à Paris le 9 février 1925, il avait 19 ans en 1944 quand il dut reprendre à la mort de son père son agence immobilière. C'était en 1944 et. Rapidement il s'orienta dans les années cinquante vers l'aménagement foncier. Son respect de l'environnement et de la qualité architecturale, l'amènera à développer dès les années soixante-dix une méthode garantissant des lotissements de grande qualité. Son fils Christian et sa belle-fille, Pascale poursuivent son œuvre au sein de l'entreprise : « Urbanisme Contemporain ».

Son savoir et son expérience nous ont été très précieux, particulièrement dans nos luttes pour la sauvegarde du patrimoine architectural.

C'est peu de dire que Jacques va beaucoup manquer.

Micheline Lanoote et moi-même représentons l'association à ses obsèques et nous avons, en vos noms, fleuri sa tombe, modeste marque de notre amitié.

À son épouse Régine, son fils Christian et sa belle-fille Pascale et à tous ses proches, nous présentons au nom de tous nos adhérents, de très sincères condoléances.

Daniel Amiot

IN MEMORIAM

JEAN LECLERC (1926 - 2010)



Jean Leclerc, président-fondateur de l'association nesloise «La Mémoire du Temps Passé», s'est éteint à 84 ans, le mardi 2 novembre.

Personnalité incontournable du village, profondément altruiste, il s'est toujours dévoué à la collectivité et a œuvré durant toute sa vie pour son prochain.

D'abord comme sapeur-pompier, devenu plus tard chef du centre de secours de Nesles, dont il fut l'âme durant plusieurs décennies, mais aussi pendant de nombreuses années, comme responsable infatigable et dévoué, de la mutuelle de santé *L'Abeille* pour Nesles et les villages voisins.

Membre de la section locale de l'Union des Anciens Combattants, il assurait encore l'année dernière, malgré ses difficultés de santé, le bon déroulement des cérémonies commémoratives des 8 mai et 11 novembre.

Sa passion, jamais démentie, pour notre vallée et ses habitants, ses traditions et la culture rurale, le pénible constat de la disparition inéluctable d'activités variées qui en faisaient une société si vivante l'ont amené, il y a une vingtaine d'années, afin que tout cela ne sombre dans l'oubli, à la création de «La Mémoire du Temps Passé», association destinée à sauvegarder les objets, les traditions, le savoir-faire et les souvenirs de nos prédécesseurs dans cette région à laquelle nous sommes tant attachés.

Ambitieux projet certes, mais pour lequel il a su nous insuffler le courage et la volonté de préserver et de transmettre.

«L'école», «Les carrières», «La menuiserie et le travail du bois», «La maison vernaculaire», «La Fanfare Libre», «La Libération de notre village», «La mercerie et la mode», «Les neslois célèbres»...ont été, entre autres, les thèmes d'expositions richement documentées.

Jean Leclerc n'a pas non plus oublié les enfants auxquels il a souhaité faire connaître l'environnement, particulièrement faune et flore de la vallée et ses habitants par l'intermédiaire d'une exposition commentée destinée aux écoles. Elle se déplace depuis plus de dix ans.

Au-delà de cette merveilleuse ambition qu'est la transmission de notre histoire, la détermination, l'enthousiasme et le dévouement de Jean Leclerc, joints à sa gentillesse et sa simplicité ont motivé non seulement notre groupe, mais aussi ceux qui le côtoyaient. Il a toujours aidé la SVS, dans l'organisation de nos manifestations à Nesles.

Nous avons perdu un ami et un exemple.

A ses filles, nous adressons au nom de tous nos adhérents nos pensées amicales et nos sincères condoléances.

Joëlle Laufenburger
Présidente de La mémoire du temps passé

Daniel Amiot

JEU CONOURS

CONCOURS 2008

RÉPONSES

Quel est le nom de l'auteur du texte ? : Marie-Dominique Lelievre

Quel est le titre du livre ? : Sagan à toute allure

Date et éditeur de la publication ? : 10 janvier 2008-Denoël

L'auteur n'a pas été identifié

CONCOURS 2010

« Le curé de L'Isle-Adam ne montra aucune satisfaction quand je lui dis que les bas-reliefs de son porche offraient une ressemblance certaine avec ceux du temple hindou de Kouarak. « Mon père, il serait sage d'admettre qu'il y a des gestes qui remontent à la nuit des temps, et que le christianisme, en la matière, n'a guère inventé que le péché ». Non, m'expliqua-t-il, je ne pouvais avoir vu ce que j'avais vu (un de ses arguments fut que le concile de Trente avait proscrit toute décoration de nature à autoriser la confusion entre église et bordeau). Cependant, avec un clin d'œil que je n'attendais pas de lui, il me conseilla d'aller soigner mes hallucinations à Sémelay...

J'ai donc pris la route de Sémelay, bien que le Vexin mérite qu'on s'y attarde, comme Pissarro qui a su peindre ces paysages qui sont des gammes, des architectures de vert, il y a un vert Vexin comme il y a un vert pays basque, lequel est si difficile à peindre, car la nature a déjà trop bien fait l'ouvrage ; paysagiste, choisis plutôt la Beauce. »

QUESTIONS

1- *Quel est le nom de l'auteur du texte ?*

2- *Quel est le titre du livre ?*

3- *Date et éditeur de la publication ?*



*Porche de l'église Saint-Martin. Bas relief.
L'Isle-Adam*

Réponse dans le prochain bulletin.

**Prix au choix : un DVD « Sausseron vu du ciel », un Audiovisuel Emile Henriot,
une adhésion gratuite pour une année !**

PUBLICATION DE LA SAUVEGARDE DE LA VALLÉE DU SAUSSERON ET DE SES ABORDS



association agréée, fondée en 1974

Secrétaire Générale Honoraire fondatrice : Mireille Samson †

ISSN 1274-3097

Responsable de publication : Daniel Amiot

Siège Social : Mairie de Nesles-la Vallé, 95690

Tél. 06 76 51 70 94 ou 06 83 51 26 46

Site Internet : <http://www.sauvegarde-sausseron.a3w.fr> - E.mail : sv.sausseron@wanadoo.fr

La SVS, constituée d'adhérents, de membres bienfaiteurs, de collectivités locales et d'autres associations est dirigée par un Bureau de six membres élus par un Conseil d'administration et choisis en son sein

Bureau :

- Président : Daniel Amiot
- Vice-Président : Jean-Claude Delesnes
- Secrétaire Générale : Micheline Lanoote
- Secrétaire adjointe : Françoise Germain
- Trésorière : Nicole Guedra
- Trésorière adjointe : Monique Cossard

Conseil d'administration :

M^{mes} Monique Cossard - Françoise Gardair - Françoise Germain - Nicole Guedra - Claire Houbert - Paule Lamotte
Micheline Lanoote - Juliette Pellé - Nicole Maugé - Laurence Pagezy
MM. Daniel Amiot - Jacques Battais - Gérard Claudel - Jean-Claude Delesnes - Marc Giroud - Gérard Mace - Jean-Jacques Munier - Bernard Oberlin - Pierre Street.

ADHESION 2011

Nouveaux tarifs, sous réserve de leur acceptation par l'assemblée générale de la SVS le 11 février 2011

SVS

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> individuelle... 25 € | <input type="checkbox"/> couple...30 € | <input type="checkbox"/> collectivités/associations. 50 € |
| <input type="checkbox"/> jumelée Amis du Vexin | | |
| <input type="checkbox"/> individuelle... 45 € | <input type="checkbox"/> couple...50 € | <input type="checkbox"/> collectivités/associations..60 € |

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de SVS à adresser à
Sauvegarde Vallée du Sausseron, Mairie – 95690 – Nesles la Vallée



Croix romane dite «-Croix des Fiches-» à Nesles-la-Vallée.